בס"ד

LE CHEMIN DE LA FOI

Recueil sur la traversée de la mer des joncs et la Chira

Rav Binyamin Beressi

Collel Ramot

Jérusalem

Déjà parus aux éditions "Collel Ramot" :

Au fil des semaines Tome 1
(Parachat Hachavoua année 5765)

Au fil des semaines Tome 2
(Parachat Hachavoua année 5766)

Pour une meilleure année
(Recueil sur Roch Hachana et Yom Kippour)

©

Tous droits de reproduction réservés
(2016- 5777)

בסיוע עמותת "כולל רמות לבי בתורתך"
רחוב גרינברג 7/8
רמות ג' ירושלים

Association Collel Ramot
(chez Mr Zeitoun)
186 bld Bineau
92200 Neuilly sur Seine

collelramot@gmail.com

Ce livre a été écrit et édité
en souvenir
et pour l'élévation de l'âme de
Mme Gracia bat Rahma ע"ה
qui nous a quittée
le 18 Nissan 5773
ת.נ.צ.ב.ה

שקר החן והבל היפי
אשה יראת ה' היא תתהלל
תנו לה מפרי ידיה
ויהללוה בשערים מעשיה

Introduction

C'est avec une grande aide du ciel que nous vous présentons aujourd'hui ce livre sur la traversée de la mer des joncs et de la Chira, en souvenir et pour l'élévation de l'âme de Mme Gracia Bat Ra'hma Thabaut ע"ה.

Ce recueil est composé de trois parties: le récit de la traversée de la mer à travers les Midrachims, les cinquante miracles mentionnés par le Méam Loez qui nous conseille de les étudier le soir du septième jour de Pessah, ainsi que neuf études de pensées et réflexions sur ce sujet.

Nous remercions Hachem de nous avoir permis de réaliser ce projet. Nous exprimons toute notre gratitude à tous les avréhim qui ont participé à la rédaction de ce livre, et aux Rabbanim Yonathan Bendennoune et Emmanuel Bokobza pour leurs travaux de traduction.

Nous sommes certains que cet ouvrage renforcera le lecteur dans sa Emouna et son élévation spirituelle, et nous prions Hachem de nous montrer très prochainement, les miracles de la venue du Machia'h Amen.

Rav Binyamin Beressi
Roch "Collel Ramot"
Jérusalem

Préface

Voici le récit d'une nuit ou j'ai été le témoin de la Présence, de l'Action et de l'Amour divin pour un membre de son peuple.

Le vendredi 18 nissan 5773/ 29 mars 2013 à 18H58 dans la clinique ou j'exerce depuis près de 30 ans le Juge de la vérité a décidé que ma très chère maman devait quitter le Olam Hazé. 18H58 une lumière s'est éteinte à l'heure ou dans tous les foyers juifs de France, les femmes vertueuses ont allumé les lumières du chabbat hol hamoed Pessah.

18H58 j'ai récité le Chéma en pleurant et fermé les paupières de ma très chère maman.

18H58 j'ai compris que dorénavant j'étais devenu orphelin et que j'étais le dépositaire de souvenirs de sa vie et en regardant mes enfants et mon épouse, j'ai compris que je n'étais pas seul à souffrir de l'absence de cette femme dont la vie a toujours été inscrite dans la crainte et le service de Dieu.

J'étais très loin de connaître le mérite de cette femme. La suite des événements allait me le faire découvrir.

Après s'être épanché de douleur, entouré de mes proches, j'ai traversé Paris à pied – le chabbat étant entré- pour retourner à mon domicile et honorer le chabbat.

Pendant toutes mes téfilot du chabbat j'ai invoqué D.ieu pour m'aider à permettre d'inhumer sa servante en terre sainte.

Après la sortie du chabbat hol hamoed à 20H06, j'ai pris contact avec l'entreprise de pompes funèbres. Je lui ai annoncé que je souhaitais inhumer ma très chère maman en Israël avant l'entrée de la fête du 7ème jour de Pessah soit le lendemain dimanche avant 18H, l'entrée de la fête à Jérusalem étant prévue à 18H20.

Premier obstacle première réponse, « impossible nous sommes samedi soir 21H et pour ce faire il faudrait que la dépouille soit dans le vol EL AL du dimanche matin à 10H30 et donc être sous douane 6H avant soit au plus tard à 4H30 du matin ».

Je lui réponds que rien n'est impossible pour Dieu et que si le mérite de ma mère était d'être inhumé en Israël conformément à ses vœux, Dieu ferait le nécessaire. Je lui demande de m'indiquer les problèmes à résoudre dans ce scénario qui lui paraissait impossible.

« Il m'indique sept problèmes, premièrement trouver une place dans le cimetière de Givat Chaoul et une hébra kadicha acceptant de prendre en charge le corps à l'arrivée tout en s'engageant vis-à-vis d'EL AL, deuxièmement arriver à obtenir l'accord du responsable du fret EL AL sachant qu'il est 21H30 à Paris soit 22H30 en Israël, troisièmement de trouver les personnes nécessaires pour la tahara, quatrièmement obtenir le visa de transport du consulat israélien, cinquièmement obtenir les autorisations administratives des autorités françaises pour permettre la sortie du territoire, sixièmement trouver un cercueil de transport, septièmement résoudre tous ces problèmes entre 22H et 4H30 soit 6 heures auxquelles il fallait retirer un heure,

le changement de l'heure d'hiver vers l'heure d'été s'opérant cette nuit du samedi au dimanche ».

A priori effacer tous ces obstacles paraissait impossible sauf à être sûr que D.ieu allait s'en charger. Cela a été exactement ma pensée et une confiance inébranlable dans mon Créateur m'a envahi.

Une chaîne incroyable d'amour et de fraternité s'est mise en place et tous les acteurs de cette chaîne ont assisté en direct à l'Action Divine comme l'ensemble de notre peuple après la sortie d'Egypte a assisté aux miracles de la libération de l'esclavage et le passage de la mer des joncs.

Eric Attali mon cousin adoré présent en Israël par un concours de circonstance a trouvé la hébra kadicha prête à nous vendre une place et à s'occuper de l'inhumation sous réserve d'être payé immédiatement. Qu'il en soit remercié.

Jonathan mon fils aîné après avoir passé les deux soirs de seder à Paris se trouvait à Jérusalem pour passer hol hamoed et les deuxièmes fêtes. Après avoir appris la nouvelle à la sortie de chabbat il a permis sur place le financement en espèce de l'achat de la terre auprès de la hébra kadicha grâce à la disponibilité de la somme exactement nécessaire qu'il avait transféré en Israël quelques semaines auparavant pour bénéficier d'un taux de change avantageux. Qu'il en soit remercié.

Patrick Amar le mari de ma cousine germaine, ancien dirigeant d'EL AL a pu joindre le responsable du fret EL AL seul personne apte à donner une autorisation en pleine nuit pour la prise en charge du corps à EL AL Paris. Ce responsable était

revenu de vacances en Asie avec 48 heures d'avance. Qu'ils en soient remerciés.

Elie Dahan mon ami a permis par l'intermédiaire de son ami David Amar de trouver une hébra kadicha de Sarcelles en la personne de David Azoulay qui au milieu de la nuit soit vers 2H du matin a réveillé et amené deux tsadequettes pour réaliser la toilette de ma très chère maman. Pour ce faire il a fallu aller chercher les ustensiles nécessaires dans des locaux du consistoire de Paris qui auraient dus être fermés à clef et qu'ils ne l'étaient pas ce soir là. Qu'ils en soient tous remerciés.

Joël Bettan mon ami réveillé en pleine nuit s'est démené par ses contacts en Israël pour obtenir un accord du consul d'Israël à Paris. Qu'il en soit remercié.

A Paris mes enfants Benjamin, Marjory, Leslie et mon gendre Rudy ont géré comme un cabinet de guerre l'ensemble des opérations administratives nécessaires en assistant Michel Chétrit l'entrepreneur de pompes funèbres, qui au fur et à mesure que la nuit avançait, commençait à croire que l'impossible devenait possible.

2H du matin qui devienne 3H du matin par le changement en heure d'été. Nous arrivons à trouver l'officier d'état civil qui accepte d'ouvrir la mairie du Vème arrondissement. Ma fille Marjory va le chercher à son domicile dans le val de marne. Cet officier d'état civil commence à rédiger l'acte de décès mais se trouve confronté à une panne informatique. Il prend son téléphone à 3H du matin réveille un de ses collègues pour obtenir les codes permettant de récupérer

les tampons et papiers officiels afin de rédiger cet acte de décès manuellement. Qu'il en soit remercié.

Michel Chétrit arrive à faire ouvrir le dépôt général des cercueils en pleine nuit et l'apporte à 4H du matin permettant après la tahara la mise en bière. Qu'il en soit remercié.

Le Rav Emmanuel Assouly, et Joël Bettan me rejoignent à 5H du matin à la clinique. Pour monter le cercueil du sous sol le monte charge étant en panne, il fallait 6 porteurs, Dieu les avait envoyés pour compléter les 4 personnes déjà présentes. Qu'ils en soient remerciés.

6H30 du matin le convoi après avoir récupéré les autorisations du consulat d'Israël se dirige vers l'aéroport avec 2 heures de retard par rapport à l'obligation que le corps soit sous douane 6 heures avant le décollage nécessaire pour les opérations de sécurité de contrôle des frets.

Ce dimanche 31 mars 2013 correspondant au dimanche de Pâques chrétien, le volume de fret était très faible et à l'arrivée à l'aéroport les opérations n'ont duré que quelques minutes, le cercueil a pu être accepté et est entré dans la zone sécurisée de EL AL.

7H du matin nous sommes 6 à partir à l'aéroport pour accompagner ma très chère maman. Arrivés devant le bureau de EL AL seules six places restaient dans ce vol.

10H30, assis dans l'avion, nous attendons le décollage qui se fait avec 45 minutes de retard mettant en péril la possibilité de l'inhumation, la hébra kadicha en Israël nous

ayant averti que si elle ne disposait pas du corps avant 16H30 il serait impossible de rallier le cimetière et faire la levaïa avant l'entrée de chévii chel pessah.

Après avoir décollé je lis sur l'écran qu'un vent arrière d'environ 500 km/h pousse l'avion. Ce vent arrière a représenté pour moi le Souffle Divin qui transportait ma très chère maman. Après être parti avec 45 minutes de retard l'avion a atterri à son heure prévue soit 16H. Trois cercueils étaient dans les soutes de cet avion. Pour des raisons techniques seul celui de ma très chère maman a pu être débarqué les autres sont restés coincés.

Arrivée à Har Haménouhot à 17H, et ma très chère maman a pu être inhumé à 17H20 soit une heure avant l'entrée dans chévii chel pessah.

18 heures durant comme me l'a dit le Rav Ruben Elkaim, Le TOUT PUISSANT ne m'a pas aidé, Il a tout fait, Il a pris ma très chère maman dans ses bras et Il l'a libérée de la France pour l'amener en Israël.

Nous avons avec tous les acteurs de ce récit eu le mérite d'assister à toute sa Puissance et à tout son Amour pour un membre de son peuple.

Nous ne pouvons qu'être renforcés dans notre emouna et dans notre bitahon et faire un parallèle avec tous les nissim auxquels ont été témoins les Bné Israël lors de chévii chel Pessah. C'est pourquoi j'ai demandé au Rav Binyamin Beressi de réaliser ce livre que vous avez dans les mains.
Chalom oubraha à tous mes frères et sœurs juifs

Chimon Tabo

Tables des matières

Etude d'introduction…….…….15

L'ouverture de la mer des Joncs…….……..25
(vue par le *Midrach)*

Les miracles…….73

Réflexions et pensées……...…95

Neuf études sur l'ouverture de la mer des joncs

L'Égypte saura que Je suis Hachem
***(d'après Sifté Hayim du Rav Hayim Fridlander Zatsal.)*……..…...97**

« La mer revint à son niveau »
***(d'après Sifté Hayim.)*…….……107**

Alors Moché entonna une *Chira*
***(d'après Sifté Hayim.)*……..…...114**

Alors Moché et les enfants d'Israël entonnèrent la *Chira*
(*d'après les enseignements de rav Chimchon Pinkus zatsal.*)……..….122

Ils eurent foi en D.ieu et en Moché Son serviteur
(*d'après le Bet HaLévi Rav Yossef Dov Solloveitchik Zatsal.*)…….….129

« Les Bné-Israël traversèrent la mer à pied sec »
***(Rav Avraham Yapan zatsal.)*……..……...140**

Alors chantera Moché et les enfants d'Israël ; Ils dirent « Je chanterai pour D. »
***(Nétivot Chalom de l'Admour de Slonim zatsal.)*……..……..143**

« Alors chantera Moché et les enfants d'Israël : ils dirent en ces termes »
***(Rav Haim Efrayim Zaytchik Zatsal.)*……..……..148**

« Les peuples ont entendu, ils tremblent ; l'effroi a saisi les habitants de Péléchete ».
***(Rav Yéhézkel Sarna Zatsal Roch Yéchiva de Hevron.)*……..……..152**

Etude d'introduction

Mise en perspective de la sortie d'Égypte et de l'ouverture de la mer des Joncs

(Rav Binyamin Beressi Roch Collel Ramot)

Une *Chira* exige une préparation

Dans le Talmud (*Sanhédrin* 91b), nos Sages accordent une très grande importance à la récitation de la *Chira* : « *Rabbi Yéhochoua ben Lévi dit : Quiconque récite la Chira dans ce monde-ci méritera de la réciter dans le Monde futur, comme il est dit : "Heureux ceux qui habitent dans Ta demeure, ils réciteront encore Tes louanges !" (Téhilim 84, 5).* »

Dans cet ordre d'idées, le verset introduisant la *Chira* énonce : « *Ils proclamèrent en disant...* [litt. : "ils dirent en disant"] » (*Chémot* 15, 1). Selon le *'Hezkouni*, cette répétition indique que le Chant de la mer doit se perpétuer de génération en génération, en cela que les Juifs de toutes les époques le récitent quotidiennement.

Pourtant, une loi du *Choul'han Aroukh* (ch. 52) semble contredire ce principe. Il y est indiqué que lorsqu'on arrive en retard à l'office du matin, on peut sauter un certain nombre de passages des *Pessouké DéZimra*, afin de se joindre à la prière collective. Le *Choul'han Aroukh* énumère l'ordre de priorité des différents chapitres de la prière, lesquels seront récités en fonction du temps dont on dispose. Or étonnamment, la *Chira* ne compte pas au nombre de ces passages, comme si son

importance était moindre ! D'après ce que nous avons vu, ce texte ne mériterait-il pas au contraire d'avoir la priorité sur toutes les autres louanges ?

La réponse est que, certes, la *Chira* est un texte capital de notre tradition. Mais justement, en raison de son importance, on ne peut la réciter sans une préparation adéquate. À cet effet, il est impératif de l'introduire par des chapitres de Psaumes, qui nous conditionneront convenablement avant d'entamer la lecture de ce texte. En revanche, la réciter spontanément, voire machinalement, lui ôte son intérêt principal.

De fait, les grands ouvrages de notre tradition indiquent que pendant la récitation de la *Chira*, chaque individu peut atteindre les sommets spirituels atteints jadis par nos pères, lors de l'ouverture de la mer, et accéder aux visions prophétiques que même les servantes perçurent à l'époque. Mais cela ne peut se produire qu'au terme d'une préparation assidue, à travers une prière récitée dans le calme et la sérénité.

Réflexions sur l'ouverture de la mer des Joncs

Lorsqu'on médite sur l'ouverture de la mer des Joncs et qu'on étudie les écrits midrachiques relatifs à cet épisode, on en vient obligatoirement à éprouver une foi immense dans le Créateur, et à reconnaître qu'aucune puissance ne saurait se mesurer à la Sienne. C'est en ce sens qu'il est dit : « *Israël reconnut la haute puissance que l'Éternel avait déployée sur l'Égypte, le peuple craignit l'Éternel et ils eurent foi en D.ieu et en Moché Son serviteur* » (*Chémot* 14, 31). C'est-à-dire que ces événements suscitèrent dans le cœur des Hébreux une foi parfaite et absolue dans le Saint béni soit-Il.

Nos maîtres expliquent encore (*cf. Or Yé'hezkel* tome III p. 241) que l'ouverture de la mer des Joncs était un miracle plus remarquable que celui de la sortie d'Égypte. En effet, au sujet de celle-ci, les devins de Pharaon avaient annoncé : « *C'est le doigt de l'Éternel !* » Or, pour l'ouverture de la mer, c'est « *la main de l'Éternel* » qui intervint. Dans la Haggadah, nos Sages en déduisent que les miracles qui se produisirent sur la mer des Joncs furent cinq fois supérieurs à ceux d'Égypte, c'est-à-dire qu'ils s'élevèrent au nombre de cinquante !

Un autre prodige particulièrement édifiant se déroula lors de l'ouverture de la mer : le campement des Hébreux – incluant hommes, femmes, enfants et la tourbe qui s'était associée à eux (*érev rav*) – comptait plusieurs millions d'individus. Or, toute cette population traversa la mer en une seule nuit ! Si ce fait extraordinaire put se produire, c'est uniquement parce que le Saint béni soit-Il « porta » le peuple hébreu et lui fit traverser la mer.

Nos Sages indiquent encore que le butin ramassé sur le rivage de la mer, après l'anéantissement de l'armée égyptienne, était plus important que tous les trésors emportés pas les Hébreux d'Égypte. Si bien que la promesse annoncée à Avraham : « *Ils partiront avec de grandes richesses* » (*Béréchit* 15, 14) s'accomplit précisément avec le butin de la mer. Pour que cela se produise, D.ieu avait inspiré à Pharaon l'idée de poursuivre les enfants d'Israël en emportant, avec son armée, toutes les richesses d'Égypte accumulées par Yossef. Et de la sorte, ces biens revinrent finalement aux enfants d'Israël.

Enfin, un esprit prophétique exceptionnel habita le peuple hébreu lors de l'ouverture de la mer des Joncs. Nos

Sages enseignent en effet : « *“Voilà mon D.ieu et je Le glorifie” – une servante eut sur la mer des visions que même Yé’hezkel ben Bouzi ne découvrit pas dans ses prophéties.* » Ainsi, cet évènement suscita dans le cœur d’Israël une foi absolue en D.ieu et en Moché Son serviteur.

Les méfaits de l’habitude

Cela étant, le *Saba* de Kelm *zatsal* pose une question très pertinente : comment est-il possible qu’un homme, qui lit dans la Torah les miracles accomplis en faveur d’Israël à l’époque, conserve le même niveau d’*émouna* ? À la lecture des différents textes, il découvre des prodiges plus phénoménaux les uns que les autres, il comprend tout ce que ces miracles impliquent, et pourtant, il continue sa vie comme si de rien n’était !

Dans le *Or Yé’hezkel* (tome III p. 208), le *Machguia’h* de Poniovitz, *rav* Yé’hezkel Lewinstein *zatsal*, explique que la faute est due au phénomène de l’habitude, qui empêche tout éveil de la conscience. À cause de cette disposition, nous sommes non seulement incapables d’approfondir nos connaissances, mais de surcroît, nous restons prisonniers de nos idées préconçues, sans possibilité d’aller au-delà des généralités acquises durant l’enfance.

En effet, lorsqu’on s’accoutume à une vision des choses, on se persuade que la vérité ne peut être nulle part ailleurs, et que toute nouvelle donnée est forcément faussée. Aussi, tout le savoir que nous avons accumulé durant notre enfance, avec candeur et superficialité, demeure statique, et nous sommes souvent incapables de l’envisager autrement.

Par exemple, lorsqu'on nous apprend sur les bancs de l'école que la manne tombait quotidiennement dans le désert, nous formons dans notre esprit une certaine image de ce miracle : nous nous représentons cette nourriture comme une fine pellicule recouvrant le sol. À l'âge adulte, nous découvrons que, d'après nos Sages, la manne avait en vérité une épaisseur de soixante coudées (environ trente mètres). En dépit de quoi nous ne réussissons pas à nous défaire de nos idées préconçues, parce que cette nouvelle information ne parvient pas à pénétrer notre conscience.

De même pour l'ouverture de la mer des Joncs : étant enfants, nous n'avons pas perçu cet évènement comme un « prodige », c'est-à-dire un fait qui transgresse les lois de la nature. À cet âge, l'esprit ne distingue pas le réel de l'imaginaire, et nous n'avons donc pas réussi à saisir que ce récit relevait de la dimension du miracle.

C'est donc avec cette idée faussée que nous grandissons. Et bien que, dans la vie courante, nous apprenions à adapter notre compréhension à la réalité, nous n'opérons pas forcément cette démarche vis-à-vis des miracles relatés dans la Torah, notamment ceux de la sortie d'Égypte et de l'ouverture de la mer. Notre vision demeure souvent au stade primaire et ne s'adapte pas au niveau intellectuel digne d'un adulte.

Or, il convient d'accorder une attention toute particulière à ce phénomène. En effet, nos Sages enseignent qu'au moment de l'ouverture de la mer, les flots se partagèrent en douze fragments, qui formèrent autant de passages pour chaque tribu d'Israël. De plus, les murs ainsi formés par les eaux étaient parfaitement transparents, afin que chacun sache que ses frères,

appartenant aux autres tribus, avaient aussi bénéficié du miracle. Enfin, le Midrach rapporte que pendant la traversée de la mer, D.ieu avait planté des arbres chargés de fruits, afin que les mères puissent en donner à manger à leurs enfants. Or, non seulement ces informations nous laissent indifférents, mais de surcroît, nous éprouvons même un peu de scepticisme à leur égard, parce que notre cerveau ne parvient pas à les admettre.

Il incombe donc à chacun de fournir des efforts en ce sens, car quiconque nie la véracité des récits de nos Sages est considéré comme un *apikoros* (incrédule) ! Car de même que tous les détails des *mitsvot* furent communiqués à nos Sages par la tradition orale (*Torah Chébaal Pé*), ainsi le récit détaillé de tous les miracles leur fut transmis par la même voie.

S'arracher aux entraves de l'habitude

Comment remédier à cette situation ? Le *Or Yé'hezkel* explique que la solution est en fait bien simple : il faut méditer profondément et fournir d'intenses efforts pour « effacer » de notre mémoire toutes ces idées préconçues. Puis, en un deuxième temps, on se représentera les choses de façon tangible, comme si l'on venait de les découvrir. Et chacun a l'obligation formelle de procéder ainsi pour acquérir une *émouna* authentique, car tous les miracles que le Saint béni soit-Il a accomplis dans le passé se produisirent précisément pour raffermir notre foi en Lui.

Par ailleurs, il est évident que le nombre important de miracles que D.ieu réalisa pendant la sortie d'Égypte, lors de l'ouverture de la mer ou encore en faisant tomber la manne dans le désert, n'est pas fortuit. Chaque prodige a été suscité pour

nous enseigner un autre aspect de la Toute-Puissance divine et pour parfaire notre *émouna*. Ce « programme », auquel nous devons nous soumettre, est donc extrêmement chargé, car il implique que nous analysions chaque miracle afin d'en dégager son enseignement spécifique.

Le Ramban écrit (à la fin de la *paracha* de *Bo*) que le Saint béni soit-Il n'accomplit pas des miracles à toutes les générations, aux yeux de tous les mécréants ou renégats. Et c'est la raison pour laquelle Il nous impose de commémorer tous les prodiges vécus par divers signes, afin que nous puissions en transmettre le témoignage à nos descendants jusqu'à la fin des temps.

Il apparaît donc que les miracles sont des messages adressés à toutes les générations. À cet égard, il nous incombe de les méditer convenablement, afin de susciter dans notre cœur un émerveillement sans bornes, et de graver en nous une *émouna* aussi intense que celle qu'éprouvèrent nos ancêtres lors de la sortie d'Égypte.

Réfléchir au sens des prières

En vérité, ce devoir d'introspection ne s'applique pas uniquement aux miracles que vécurent nos ancêtres : nous devons également approfondir et aiguiser notre regard sur l'infinie puissance du Créateur. Nous savons que D.ieu détient tous les pouvoirs, qu'Il accorde la vie à chacun et qu'Il dirige le monde à Son gré. Mais là encore, nous ne pouvons nous suffire d'une compréhension élémentaire et superficielle. Il nous incombe d'approfondir ces connaissances, et ne pas demeurer au stade des idées reçues durant l'enfance. Car de fait, on ne peut

comparer le regard que porte un enfant sur l'existence du Créateur à celui qu'un adulte acquiert au fil des ans.

On raconte qu'un homme avait déclaré un jour à un grand maître qu'il ne croyait pas vraiment en D.ieu. À sa grande stupeur, le *rav* répondit que lui aussi n'y croyait guère. Comme l'autre restait abasourdi, le maître s'expliqua : « *Ce que je veux vous dire, c'est que moi non plus, je ne crois pas dans l'idée que vous vous faîtes de D.ieu. Votre conception du Créateur est celle que vous vous êtes forgée durant votre enfance, et comme celle-ci n'a guère évolué, vous avez décidé de ne plus y croire. Or, moi non plus je ne crois pas dans cette vision de D.ieu, car elle se situe à des années-lumière de l'authentique émouna !* »

Dans ce même ordre d'idées, on pourrait citer ici une idée mise en lumière par le *rav* Chimchon Pinkus *zatsal*. Lorsqu'un homme prie pour la réussite ou la santé et que, pour donner une dimension plus profonde à ses prières, il décrit avec mille détails combien il souffre et combien sa situation est difficile, sa prière n'est pas pour autant plus méritoire. Ce faisant, ce ne sont pas ses prières qui gagnent en *kavanot*, mais le récit de sa vie et ses sentiments personnels !

Prier avec concentration signifie en vérité développer sa conscience du pouvoir infini du Saint béni soit-Il. À travers la prière, on doit s'imprégner de l'idée que le Créateur est le Maître absolu du monde, et que l'univers entier est totalement insignifiant face à Lui. Cela étant, il est donc évident que D.ieu peut également combler toutes nos attentes et nous délivrer de nos tourments. Par conséquent, plutôt que de décrire à D.ieu combien grandes sont ses souffrances, l'homme qui prie devra se décrire à lui-même combien grand est le pouvoir du Saint

béni soit-Il. Et c'est par le mérite de cette prise de conscience qu'il pourra être exaucé.

Ces explications nous offrent un nouveau regard à un enseignement rapporté dans le traité *Méguila* (p. 27). Le Talmud cite ce verset : « *Il* [Nabuchodonosor] *mit le feu au Temple de l'Éternel […] et il livra aux flammes toutes les maisons d'importance* » (*Mélakhim* II 25), et propose deux interprétations aux « maisons d'importance » : « *Rabbi Yo'hanan et Rabbi Yéhochoua ben Lévi eurent une discussion à ce sujet : l'un affirme qu'il s'agit des maisons où l'on cultive la Torah, et l'autre qu'il s'agit des maisons où l'on cultive la prière.* » Certes, il semble admis que les maisons d'étude soient des lieux où « *l'on cultive la Torah* », étant donné que quiconque s'adonne à l'étude s'élève et grandit avec elle. En revanche, pourquoi les synagogues sont-elles des lieux où « *l'on cultive la prière* » ?

D'après ce que nous avons vu auparavant, la réponse semble désormais évidente : la prière est un outil avec lequel l'homme doit apprendre à mieux « ressentir » l'existence de D.ieu. À travers elle, il doit éprouver la sensation palpable de Sa présence auprès de lui, pas moins que toutes les choses qui l'entourent. Or, atteindre cet objectif réclame un travail assidu et intense, car ce sentiment doit pénétrer jusqu'au plus profond de sa conscience.

Aiguiser notre *émouna* et approfondir notre conception des choses relèvent d'un devoir fondamental. Chacun de nous doit s'efforcer d'examiner la nature qui l'entoure et découvrir à travers elle la volonté du Créateur. Et à plus forte raison devons-nous méditer les miracles que le Saint béni soit-Il a accomplis en notre faveur, car chacun d'eux recèle un message édifiant.

L’ouverture de la mer racontée d'après les *Midrachim*

L’ouverture de la mer des Joncs vue par le *Midrach*

(Source : *Séfer ‘hag hapessa’h béhalakha oubéhagada*, avec l'aimable autorisation de l'auteur. Adaptation et traduction française par le Collel Ramot, Jérusalem)

« Et D.ieu ne les dirigea pas par le pays des Philistins » (*Chemoth* 13, 17)

Après une sortie en grande pompe du pays d’Egypte, voici que Moché indique au peuple, sur ordre divin, de se diriger vers… le désert. Le désert ? Comment survivre en ce lieu qui regorge de bêtes féroces en tous genres, où l’eau et la nourriture font défaut, où la chaleur torride et le froid glacial sévissent… ? C’est sans parler du fait que cet itinéraire n’est même pas le bon…

Mais pour le peuple juif, point de place pour de telles questions. Un peuple qui fut témoin des prodiges et des hauts-faits opérés par D.ieu n’a pas de temps pour les tergiversations. Si telle est la volonté divine, il faut s’y plier sans atermoyer. C’est ainsi que tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, prennent la direction du désert. C’est du reste l’explication de la phrase prononcée plus tard par le prophète : « Ainsi parle D.ieu : « Je te garde le souvenir de l’affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiançailles, alors que tu Me suivais dans le désert, au sein d’une région inculte ». » (*Yirmeya* 2, 2).

Et si l’on s’interroge sur la raison pour laquelle D.ieu évita de conduire le peuple juif vers le pays des Philistins, à cela la Torah répond (*Chemoth* 13, 17) : « D.ieu ne les dirigea pas

par le pays des Philistins, lequel est proche, car D.ieu dit : « Le peuple pourrait se raviser à la vue de la guerre et retourner en Egypte ». »

Le *midrach* (*Chemoth rabba* 20, 17) illustre ainsi cette idée : « L'on peut comparer cette situation à celle d'un homme ayant acquis une vache et qui souhaite l'amener chez lui. Mais pour se rendre chez lui, il faut emprunter un chemin sur lequel se trouve un abattoir. Cet homme se dit : « Si j'emprunte l'itinéraire habituel, la vache apercevra l'abattoir et tout ce qui s'y passe et elle risque de s'enfuir ; il vaut mieux prendre un autre chemin, quitte à rentrer par la porte de service… » Il en est de même avec le peuple d'Israël après la sortie d'Egypte, alors que les habitants de Gaza et d'Achkélon ainsi que les Philistins se préparaient à lui mener la guerre. D.ieu considéra qu'il valait mieux faire emprunter au peuple un autre chemin plutôt que de prendre le risque qu'il soit effrayé à l'idée de mener la guerre et ne s'enfuie en Egypte.

Mais il est une autre raison pour laquelle D.ieu ne souhaita pas voir le peuple traverser le pays des Philistins, raison liée à un évènement survenu quelque trente ans auparavant. En effet, longtemps avant la sortie d'Egypte, il se trouva que les membres de la tribu d'Efrayim opérèrent un calcul selon lequel les 400 ans que devait durer l'exil d'Egypte s'étaient écoulés et que l'heure de la délivrance avait sonné. Forts de cette conclusion, les membres de la tribu d'Efrayim décidèrent d'entreprendre une épopée pour le moins audacieuse : quitter l'Egypte pour rejoindre *érets Israël*.

Evidemment, leur calcul était erroné : les 400 ans évoqués par D.ieu lors de l'Alliance entre les Morceaux étaient à

compter depuis la naissance de Yits'hak et non depuis ladite alliance. L'heure de la délivrance n'était donc pas encore arrivée et c'est pourquoi l'entreprise de la tribu d'Efrayim se solda par un effroyable échec : alors qu'ils traversaient le pays des Philistins en chemin pour rejoindre *érets Israël*, les Philistins menèrent la guerre contre eux et tuèrent pas moins de 300 000 hommes… Leurs dépouilles furent entassées dans un champ à ciel ouvert, sans bénéficier ne serait-ce que d'une sépulture commune. D.ieu craignit qu'à la vue d'un tel spectacle, les Juifs ne prennent peur et ne retournent en Egypte ; c'est pourquoi Il leur fit emprunter un autre chemin.

Là encore, le *midrach* (*Chemoth rabba* 20, 11) nous fournit une parabole : « Un jour, un roi épousa une femme et souhaita l'amener dans son royaume. Mais en chemin, alors qu'ils s'apprêtaient à pénétrer dans le royaume, survint un évènement tragique : la femme mourut soudainement ! Accablé par la douleur, le roi enterra là sa jeune épouse. Plus tard, le roi décida de se remarier avec la sœur de cette dernière. Mais il se dit : « Si nous empruntons l'itinéraire habituel pour revenir dans mon pays, elle risque d'apercevoir le tombeau de sa sœur défunte et de se rétracter. Il vaut mieux prendre un autre chemin… »

« Tous les contretemps qui surviennent sont pour le bien »

En dehors des raisons que nous avons évoquées, il se trouve que D.ieu avait une bonne raison de faire passer Son peuple précisément par le désert. C'est ce que nous révèle le *midrach*. En effet, D.ieu craignit qu'en menant le peuple juif directement en *érets Israël*, celui-ci ne s'attèle immédiatement aux travaux agricoles (tels qu'ensemencer, labourer, récolter

etc.) et n'en vienne à délaisser l'étude de la Torah. C'est pourquoi Il considéra plus judicieux de les faire passer par le désert, lieu où le peuple serait nourri par la manne et abreuvé par l'eau du puits de Myriam sans fournir d'effort, lui laissant ainsi la disponibilité nécessaire pour s'imprégner de la Loi divine…

De plus, selon le *midrach Mékhilta derabbi Chim'on bar Yo'hay*, lorsque les habitants d'*érets Israël* de l'époque, les Cananéens, eurent vent du fait que les enfants d'Israël étaient en chemin vers leur pays, ils entreprirent de saboter toutes les structures de celui-ci : ils brûlèrent le grain et les récoltes, déracinèrent les arbres, arrachèrent les plantations, condamnèrent les entrées des maisons et asséchèrent les sources d'eau. D.ieu dit : « J'ai promis à leur ancêtre Avraham de faire entrer ses descendants dans une terre regorgeant de tous les bienfaits. Je dois donc les retenir quarante ans dans le désert, le temps pour les Cananéens de réparer tout ce qu'ils ont endommagé ».

« Sur les ailes des aigles »

C'est ainsi que tout le peuple va se plier à l'ordre de D.ieu et, sans vraiment en comprendre la raison profonde, va diriger ses pas vers le désert tant redouté, avec pour seules provisions des *matsoth* et des herbes amères… Le premier jour suivant la sortie d'Egypte, le jeudi 15 *nissan*, les enfants d'Israël voyagèrent de Ramsès jusqu'à Soukoth (soit environ 12 kilomètres !). Le lendemain, vendredi 16 *nissan*, ils poursuivirent leur marche pour atteindre Eitam (cf. Rachi sur *Chemoth* 13, 20).

Pourtant, ce voyage qui logiquement aurait du éreinter les enfants d'Israël, fut loin d'être éprouvant, D.ieu veillant à offrir à Son peuple des conditions de voyage pour le moins exceptionnelles. Mais laissons la parole au *midrach* : « Sept nuées de Gloire entouraient le peuple : une au-dessous de lui, qui le transportait sans qu'il n'ait à fournir d'effort (à l'image de passagers d'un bateau, qui sont conduits là où ils le souhaitent sans avoir à se déplacer par eux-mêmes) ; une au-dessus, qui le protégeait du soleil assommant et des flèches épisodiquement lancées contre lui par ses ennemis ; quatre nuées disposées aux quatre points cardinaux, le protégeant des bêtes féroces et des brigands ; et enfin une qui avançait devant lui, tuant sur son passage serpents, scorpions et autres rampants et brûlant les ronces. De même, si la route présentait des dénivellations, cette dernière nuée se chargeait de les aplanir. » (*Bamidbar rabba* 19, 16)

« Et Je vous porterai sur les ailes des aigles », dit D.ieu. Les enfants d'Israël voyagèrent en effet en toute quiétude, la colonne de nuée placée devant eux leur indiquant le chemin à suivre. Lorsque la nuit tombait, la colonne se transformait en colonne de feu, se déplaçant devant eux constamment et les éclairant d'une lumière aussi forte que l'éclat du jour (*Chemoth rabba* 13, 21).

A ce sujet, le *midrach* (*Mékhilta Béchala'h massékhet Devayehi péti'hta*) rapporte ce qui suit : « *Rabbi* Antoninous enseigna : « La chose peut être comparée à la situation suivante : un roi tenait en main une torche afin d'éclairer le chemin à ses fils. Ses serviteurs et conseillers lui suggérèrent de leur donner la torche afin qu'eux l'éclairent lui et ses fils. Mais le roi répondit : "La raison pour laquelle je tiens la torche n'est pas

liée au fait qu'il n'y aurait personne d'autre pour le faire à ma place. Si je la tiens, c'est parce que je souhaite vous montrer combien j'aime mes fils afin que vous-mêmes vous comportiez à votre tour avec déférence envers eux.″

De manière identique, D.ieu souhaita montrer aux nations du monde Son amour pour le peuple d'Israël, en tenant Lui-même la torche pour les éclairer afin qu'à leur tour, les Nations témoignent au peuple juif tous les honneurs qui lui sont dus. Et afin que la chose soit connue de tous, la colonne de feu produisait une abondante fumée visible par tous les souverains de la terre.

En l'apercevant, les nations du mondé s'écriaient : ″Qu'est-ce que ceci qui s'élève du désert comme des colonnes de fumée, mêlées de vapeurs de myrrhe et d'encens et de toutes les poudres du parfumeur… ? ″ »

La bataille avec les agents secrets de Pharaon

Les enfants d'Israël, après avoir marché toute la journée du jeudi et du vendredi, se trouvaient à présent à bonne distance de l'Egypte. Voilà qui a de quoi surprendre : comment comprendre qu'un peuple entier, composé entre autres de femmes, de vieillards, d'enfants, de bébés et même de personnes handicapées et malades (suite aux travaux forcés auxquels elles furent soumises) puisse parcourir une telle distance en si peu de temps ? En réalité, il ne peut s'agir là que d'un fait miraculeux…

Les enfants d'Israël passèrent la journée du *chabbath* à Eitam. Le lendemain matin, dimanche, ils s'apprêtèrent à se mettre en route, emballant leurs effets et sanglant leurs bêtes.

C'est alors que les agents que Pharaon avait envoyé avec eux prirent la parole dans le camp et s'écrièrent : « Allons, il est temps de retourner en Egypte ! Ainsi que vous l'avez promis : ″C'est à trois journées de chemin que nous voulons aller et nous y sacrifierons à Hachem notre D.ieu″. » Ce à quoi les enfants d'Israël rétorquèrent : « Comment cela, n'êtes-vous pas au courant des derniers développements ? Auriez-vous oublié que notre demande de sortir pour trois jours fut repoussée d'un revers de main par Sa Majesté ? Cette demande est donc nulle et non avenue. Si nous sommes partis, c'est parce que Pharaon lui-même en a émis le souhait ! Auriez-vous oublié qu'il y a seulement trois jours vous et les vôtres, ainsi que Sa Majesté en personne, êtes venus nous supplier de quitter votre pays ? C'est à peine si vous ne nous avez pas chassés par la force… Nous sommes donc totalement affranchis de vous et ce, pour toujours ! »

Les agents égyptiens répondirent : « Nous n'avons que faire de vos prétextes ! Notre rôle consiste à vous ramener en Egypte sous trois jours et nous devons nous y tenir ! » Les enfants d'Israël, comprenant qu'ils n'y parviendraient pas par la parole, se jetèrent sur ces égyptiens et les tuèrent. Certains d'entre eux réchappèrent malgré tout au massacre et s'enfuirent en Egypte. (*Mékhilta Béchala'h paracha* 1)

Une tactique en trompe-l'œil

Tout est fin prêt. Les enfants d'Israël ont rassemblé leurs effets, les bêtes ont été sanglées ; même les sbires de Pharaon ont battu en retraite. Il ne reste plus qu'à attendre l'ordre de Moché pour se remettre en route, l'objectif étant bien évidemment de s'éloigner le plus possible de l'Egypte. Il ne fait en effet aucun doute que les envoyés de Pharaon ne se sont pas contentés de rentrer en Egypte, mais qu'ils se sont empressés de fournir à leur roi un rapport détaillé quant aux intentions des Hébreux…

La riposte militaire égyptienne ne saurait donc tarder. Les trompettes retentissent, indiquant ainsi que le campement doit être levé et qu'il faut se remettre en route. Et là… Voici qu'un ordre tout à fait inattendu va être émis : direction Pi ha'hiroth, en Egypte ! Pi ha'hiroth était en fait une autre appellation de Pitom, ville bâtie par les enfants d'Israël lors de l'esclavage en Egypte. Le souvenir de ce lieu maudit, là où les Hébreux croulèrent sous la charge énorme de travail et où un nombre incalculable de leurs enfants trouvèrent la mort, est encore présent à leur esprit…

Comment y retourner ? Même d'un point de vue stratégique, il s'agit bien de la pire manœuvre qui puisse être effectuée. En effet, Pitom est située entre un fort égyptien et la mer des Joncs, non loin du temple où un culte est rendu au *Ba'al Tsafon*, une autre des divinités locales. En rejoignant Pitom, non seulement les enfants d'Israël se rapprochent de l'Egypte au lieu de s'en éloigner, mais en plus ils se jettent littéralement dans la gueule du loup en s'établissant en un lieu qui n'est rien d'autre qu'un immense guet-apens ! Si les Egyptiens venaient à les

poursuivre, ils n'auraient même pas vers où s'échapper ! Certains, épouvantés à la seule évocation du nom de Pi ha'hiroth, se mettent à s'arracher les cheveux en entendant la trompette annoncer le départ.

Moché s'empressa de les rassurer : « Ne craignez rien ! Cet ordre émane de D.ieu. Il m'a assuré que vous ne reviendriez jamais à l'esclavage d'Egypte et que vous êtes libres pour toujours » (d'où ce nouveau nom « *Pi ha'hiroth* », qui signifie littéralement le « bastion de la liberté »). Les enfants d'Israël, ce peuple de « croyants fils de croyants », accueillirent les paroles de Moché avec foi et se mirent en route pour Pi ha'hiroth (*Mékhilta Béchala'h massékhet Devayehi* 1 ; Rachi sur *Chemoth* 14).

Et en effet, infiniment sages sont les voies de D.ieu… Car cette expédition, avec tous les risques qu'elle comportait, s'avéra finalement être une magistrale manœuvre en trompe-l'œil, manœuvre qui plongea les Egyptiens dans une course folle contre les Hébreux pour mieux les précipiter vers leur déchéance… Si ce n'était le retour des Hébreux en arrière, les Egyptiens n'auraient en effet jamais entrepris de les poursuivre, pétris de crainte qu'ils étaient, suite aux terribles plaies qui s'étaient abattues sur eux les unes après les autres. Ce n'est qu'en voyant les Hébreux opérer un retour en arrière que leurs craintes fondirent comme neige au soleil et qu'ils se jetèrent corps et âme à leur poursuite.

En outre, grâce à cette habile manœuvre, non seulement les Hébreux se débarrassèrent définitivement de leurs ennemis, mais en plus ils s'enrichirent considérablement ! En effet, c'est dans le temple idolâtre du *Ba'al Tsafon* qu'étaient entreposés

l'or et l'argent amassés par Yossef lors des sept années d'abondance. Les Hébreux purent donc s'en emparer. (*Yalkouth chim'oni Béréchith* 15, 77)

Lorsqu'il fut clair pour le souverain égyptien que les Hébreux ne reviendraient jamais en terre d'Egypte, celui-ci décida de prendre les choses en main sans plus tarder. Il organisa immédiatement un immense rassemblement au cours duquel il appela son peuple à sortir en guerre.

Au cours d'une intervention enflammée, il tenta de convaincre ses sujets : « Chers compatriotes ! Si vous vous joignez à moi pour cette campagne, je promets de vous offrir des conditions exceptionnelles. Contrairement aux autres rois qui se placent à l'arrière des troupes pour envoyer sur le front leurs soldats, pour ma part je me placerai en première ligne, car je suis certain de notre victoire ! Et contrairement à ce qui a lieu en d'autres contrées, où une fois la victoire assurée, les soldats amènent le butin au roi qui prélève pour lui la plus grande part, cette fois ma part sera égale à la vôtre ! Je promets de ne pas m'accorder le moindre avantage à vos dépens. De plus, j'ouvre dès aujourd'hui pour vous mes trésors et chacun peut se servir autant qu'il le souhaite ! » (*Mékhilta Béchala'h massékhet Devayehi* 1)

Aussitôt dit, aussitôt fait. Pharaon ouvrit ses chambres fortes et distribua généreusement de ses trésors à ses sujets, qui ne se firent pas prier davantage pour se soumettre aux demandes pressantes de leur roi. Les forts sentiments de rancœur qui les animaient encore vis à vis des Hébreux, ajoutés aux promesses mirobolantes brandies par leur souverain, eurent raison de leurs

dernières hésitations. Ils revêtirent leurs armures et c'est à l'unisson qu'ils sortirent en campagne contre les Hébreux…

Mobilisation générale

Pharaon décide de rassembler une armée puissante. Cette fois, c'est décidé, on ne prend aucun risque ! Pharaon a essuyé suffisamment d'affronts et son honneur a été bafoué à de trop nombreuses reprises par ce peuple rebelle. Il est grand temps de lui donner une bonne leçon. « Il me faut pas moins de 300 soldats par hébreu », se dit-il. Mais pour concrétiser ce plan pharaonique, c'est le cas de le dire, encore faut-il connaitre les effectifs exacts des Hébreux. « Quoi de plus simple ?, se dit Pharaon. Un coup d'œil rapide dans les registres du ministère de l'Intérieur devrait pouvoir me renseigner. » Et en effet, en consultant les registres du royaume, il s'avère que le peuple d'Israël ne comporte pas moins de… trois millions d'hommes !

En fait, ce compte n'est pas à jour et les Hébreux sont bien moins nombreux. Durant la plaie de l'obscurité, la plupart d'entre eux ont trouvé la mort et le peuple d'Israël ne compte à présent plus que six cent mille hommes. Mais dans la panique générale provoquée par les plaies qui se sont abattues sur l'Egypte, le ministère de l'Intérieur égyptien n'a pu mettre à jour ses fichiers. C'est ainsi que Pharaon va décréter la mobilisation générale et sortir avec une armée de quelque neuf cent millions de soldats, soit quelque mille cinq cent fois plus que l'effectif des enfants d'Israël… !

En plus de ces effectifs colossaux, quelque six cents chars particulièrement robustes furent attelés. Si ces chars étaient initialement conçus pour être tirés par deux chevaux,

Pharaon, qui était animé d'une haine insatiable contre les Hébreux, y joignit systématiquement un troisième cheval afin d'en accroître la rapidité. Il ne s'agissait là que des chars fournis par l'armée, mais il faut aussi compter les véhicules et les chevaux prêtés aux troupes royales par les citoyens eux-mêmes !

D'où les Egyptiens possédaient-ils encore tant de bêtes, vu que celles-ci avaient disparu lors de la plaie de la peste ? Il s'agissait des chevaux appartenant à ceux des Egyptiens qui étaient animés de la « crainte de D.ieu », pour ainsi dire, et qui avaient écouté la mise en garde de Moché *rabbénou* les avertissant que leurs bêtes allaient périr par la grêle. Ces égyptiens avaient donc mis leurs bêtes à l'abri dans leur maison afin de les épargner.

Et à présent voici que ces fameux « hommes pieux » s'empressaient de faire don de leurs bêtes à l'armée de Pharaon, dans leur désir effréné de se venger des Hébreux ! C'est pourquoi il est dit : « Le meilleur des serpents, tue-le ! Le meilleur des Egyptiens, broie-lui le crâne ! » En effet, même ceux qui parmi les Egyptiens étaient considérés comme craignant D.ieu, détestaient d'une haine profonde le peuple d'Israël. Pharaon alla même jusqu'à sangler personnellement son propre cheval sans attendre que ses écuyers ne le fassent pour lui, tant sa haine d'Israël était grande, lui faisant oublier toutes les règles protocolaires de bienséance… (*Mékhilta Béchala'h* 1)

Le lundi 20 *nissan*, la lourde armée égyptienne se lança donc à la poursuite des Hébreux, accompagnée d'une pléthore de sorciers censés assurer l'extermination des Juifs par des pouvoirs maléfiques (*Zohar hakadoch*). La poursuite dura deux

jours et le troisième jour (qui correspond au sixième jour de la fête de *Pessa'h*), à la tombée de la nuit, les Egyptiens atteignirent enfin les enfants d'Israël à proximité du temple de *Ba'al Tsafon*.

Lorsque Pharaon aperçut l'idole dans toute sa hauteur, il fut pris d'une joie indescriptible. En effet, il se dit : « Moi qui ai pensé précipiter les Hébreux dans la mer, je vois que *Ba'al Tsafon* semble me soutenir dans mes plans ! C'est pour cela qu'il a retenu les Hébreux ici afin que nous puissions, moi et mon peuple, les atteindre et les noyer. » Dans son ardeur, il se mit à sacrifier avec empressement et zèle toutes sortes d'offrandes à son dieu, ne tarissant pas d'éloges à son égard pour la grande bonté dont ce dernier avait fait preuve envers lui en lui livrant les Hébreux… (*Mékhilta Béchala'h massékhet Devayehi* 2)

S.O.S. !

« Les enfants d'Israël levèrent leurs yeux et voici que les Egyptiens étaient à leur poursuite. Remplis d'effroi, les enfants d'Israël jetèrent des cris vers D.ieu. » (*Chemoth* 14, 10)

Les enfants d'Israël aperçurent alors l'armée égyptienne, une armée colossale constituée de centaines de millions d'hommes soudés en bloc contre eux, se dirigeant vers leur camp avec une rapidité déconcertante. De plus, 'Ouza, l'ange préposé à la nation égyptienne, planait au-dessus de ses troupes pour les assister au combat. (*Chemoth rabba* 21, 5)

L'on comprend aisément que le peuple d'Israël ait été saisi d'une terrible frayeur à la vue d'un tel spectacle… Non

point que les enfants d'Israël aient si vite effacé de leur mémoire les prodiges opérés par D.ieu en leur faveur, mais ils pensèrent que la Providence divine les avait peut-être quittés depuis la sortie d'Egypte. « En effet, se dirent-ils, tant que nous nous trouvions en Egypte, D.ieu devait venger Son honneur, car Pharaon blasphéma contre Son Nom en disant : ″Qui est donc D.ieu pour que je Lui obéisse ? ″ Mais dès lors que nous sommes sortis d'Egypte, D.ieu n'a plus de raison de Se soucier de notre sort comme Il le faisait là-bas. » Et de fait, la situation semblait sans issue : face à eux, la mer ; derrière eux, les Egyptiens ; de chaque côté le désert et ses dangers ainsi qu'un immense fort égyptien. (*Divré chalom* ; *Késsèf niv'har* ; *Mé'am lo'èz* 307)

Quatre groupes, quatre opinions

Les Hébreux tentèrent alors de faire de l'ordre dans leurs pensées. Que faire à présent ? Ils se divisèrent en quatre groupes, chacun se rangeant à un avis différent. Les tribus de Réouven, Chim'on et Yissakhar préconisèrent de se jeter à l'eau, l'essentiel à leurs yeux étant de ne pas mourir des mains des Egyptiens. Zevouloun, Binyamin et Naftali étaient d'avis qu'il valait mieux se soumettre aux Egyptiens et retourner à l'esclavage plutôt que de mourir d'une mort cruelle sous le glaive de Pharaon.

Les tribus de Yéhouda et de Yossef étaient prêtes à se battre contre les Egyptiens jusqu'au dernier souffle tandis que celles de Lévi, Gad et Acher proposèrent de feindre de se préparer à la guerre afin d'effrayer les Egyptiens et de les faire battre en retraite. Certains autres étaient même prêts à prêter main forte à l'ennemi et tentèrent de l'en informer en ce sens.

Les plus vils d'entre eux s'écrièrent à l'encontre de Moché : « Est-ce faute de trouver des sépultures en Egypte que tu nous as conduits dans le désert pour y mourir ? » (*Chemoth* 14, 11) « Jusqu'à présent, dirent-ils, nous plaignions nos frères morts durant la plaie des ténèbres, mais à présent, nous comprenons que notre sort est moins enviable que le leur ! Trouver la mort dans ce désert est pire encore que de mourir dans les ténèbres ; nos frères au moins ont eu droit à une sépulture décente en Egypte tandis que nos dépouilles pourriront suite aux intempéries du désert ! »

Au milieu de cette agitation, Moché entreprit de calmer les esprits. Il prit la parole pour répondre aux arguments avancés par chacun des groupes. A ceux qui préconisaient de se jeter à la mer, il dit : « Soyez sans crainte ! Attendez et vous serez témoins de l'assistance que D.ieu vous procurera en ce jour ! » (*Chemoth* 14, 13) Il leur fit voir les armées célestes composées d'anges saints venus combattre à leurs côtés et leur dit : « Levez vos regards et observez les multitudes d'anges venus à votre secours ! Ne perdez pas espoir ! »

Moché s'adressa ensuite au groupe qui souhaitait retourner à l'esclavage d'Egypte : « Certes, si vous avez vu les Egyptiens aujourd'hui, vous ne les reverrez plus jamais. » (*Chemoth* 14, 13) En d'autres termes, l'esclavage en Egypte est fini une fois pour toutes. Au groupe qui était prêt à engager la guerre, Moché dit : « D.ieu combattra pour vous. » (*Chemoth* 14, 14) Et enfin au quatrième groupe, celui qui souhaita feindre de se préparer au combat en faisant retentir les trompettes de la guerre, il rétorqua : « Et vous vous tiendrez en silence » (*Chemoth* 14, 14), car tout ceci est inutile. (*Mékhilta Béchala'h massékhet Devayehi* 2 ; *Mé'am lo'èz* 308)

« Ma colombe, nichée dans les fentes du rocher »

A ces paroles, les enfants d'Israël reprirent soudain espoir ; ils s'unirent pour prononcer ensemble des supplications et implorèrent D.ieu de les sauver. Ainsi, cette situation désespérée leur permit au final de se rapprocher davantage de D.ieu et de renforcer leur foi.

Afin de mieux comprendre quelle était la situation des enfants d'Israël à ce moment, le *midrach* nous fournit l'allégorie suivante : un jour, un épervier se mit à poursuivre une colombe. Celle-ci trouva refuge dans une anfractuosité d'un rocher. Mais la colombe se trouva en fort mauvaise posture ; en effet, un serpent s'y trouvait !

La colombe était piégée : si elle s'enfonçait d'avantage dans le rocher, elle serait la proie du serpent, si elle en sortait, elle s'exposait à l'épervier. Ainsi en fut-il des enfants d'Israël. Devant eux, la mer les empêchait d'avancer, derrière eux, l'ennemi menaçait de les exterminer. C'est alors qu'ils levèrent les yeux vers le Ciel, implorant la grâce divine. C'est à leur sujet que le roi Chlomo dit (*Chir hachirim* 2, 14) : « Ma colombe, nichée dans les fentes du rocher, cachée dans les pentes abruptes, […] laisse-moi entendre ta voix, car ta voix est suave et ton visage gracieux ! » (*Mékhilta*, ibid.)

La supplique de Moché

A cet instant, Moché éleva une prière vers D.ieu : « Maitre du monde ! Je suis semblable au berger à qui son

maitre aurait confié un troupeau et qui, par imprudence, l'aurait mené au sommet d'une falaise. Il ne sait comment l'en faire redescendre. Ce berger s'enveloppe de son vêtement et s'assied, prostré, en se demandant comment s'extraire d'une telle situation. Il en est de même pour moi : si je fais revenir le peuple en arrière, Pharaon et ses sujets l'y attendent de pied ferme… Si je le fais bifurquer par le sud, nous butons sur le temple de *Ba'al Tsafon*. Si nous avançons vers le nord, là-bas se trouve un fort infranchissable. Et vers l'est, nous tombons sur la mer… »

D.ieu parla à Moché : « Pourquoi m'implores-tu ? » (*Chemoth* 14, 15) « Mes enfants sont plongés dans la détresse, la mer bloquant leur avancée et l'ennemi les poursuivant, et toi, tu te tiens là à prier ?! Il est un temps pour se répandre en supplications et un temps pour agir promptement. De toute manière, les enfants d'Israël ont déjà prié avant toi et J'ai entendu leur plainte. »

Moché demanda alors à D.ieu : « Que dois-je donc faire ? » « Toi, tu élèves, glorifies et loues Mon Nom ; tu chantes, rends grâce, célèbres, exaltes et magnifies Celui à Qui la royauté appartient ; Moi, je Me charge de vous sauver. Par le mérite de votre ancêtre Avraham, qui fut prêt à sacrifier son fils unique sur l'autel, ainsi qu'il est dit : ″Il fendit le bois″ (*Bérechith* 22, 3), pour Ma part, Je fendrai la mer et Je vous délivrerai. Les Egyptiens quant à eux seront précipités dans les eaux et s'y noieront. Ainsi, tous sauront que Je suis D.ieu. » (*Yalkouth chim'oni Chemoth* 14, 233)

De l’agitation dans les sphères célestes…

Au même moment, ‘Ouza, l’ange préposé à la nation égyptienne, prit la parole et s’adressa à D.ieu : « Maitre du monde ! Tu es juste et droit, il n’y a devant Toi ni injustice ni partialité ni corruption. Alors, pourquoi mettre à mort les Egyptiens ? Seul Pharaon avait pris la décision de jeter les enfants hébreux au Nil ; pourquoi tout le peuple devrait-il en faire les frais ? Si Ta décision est due au fait que les Egyptiens ont tous participé à la mise en esclavage des Hébreux, eh bien !

Ces derniers ont déjà obtenu réparation en se servant de l’or et de l’argent des Egyptiens avant de sortir d’Egypte ! » A ces paroles, D.ieu convoqua toute Sa cour. Il dit : « Tranchez entre Moi et ‘Ouza ! Examinez ses arguments et les miens : J’ai jadis envoyé la famine en Egypte et J’ai placé Yossef à la tête du pays ; celui-ci, dans sa grande sagesse, a su constituer des réserves et enrichir substantiellement l’Egypte. S’il en est ainsi, il s’avère que toute la fortune de ce pays appartient en fait à Yossef et à ses descendants !

Au lieu de cela, les Egyptiens les ont considérés comme des étrangers et des travailleurs bon marché. Ils les ont réduits en esclavage, jusqu’à ce que leur plainte s’élève jusqu’à Moi. Je leur ai envoyé Moché et Aharon, Mes serviteurs, qui ont parlé au roi d’Egypte en ces termes : ″Ainsi parle D.ieu, le D.ieu des Hébreux etc.″ Alors que tous les souverains de l’Orient et de l’Occident se tenaient à ses côtés, Pharaon commença à pavaner en disant : ″Qui est donc D.ieu ? Je ne Le connais point. Attendez que je vérifie dans mes registres de divinités si Son Nom y figure.″ Il vérifia donc et ne M’y trouva point. Moché et Aharon lui rétorquèrent alors : ″Il est Celui Qui créa les cieux et

la terre, Qui forme l'embryon dans les entrailles de sa mère, Qui fait souffler les vents et fait tomber la pluie et la rosée ; Il fait croître les arbres et les végétaux, Il prodigue la vie et inflige la mort ; l'âme de tout vivant est entre Ses mains !

″ Mais Pharaon rétorqua à Mes messagers : ″Aucune divinité au monde ne peut accomplir de tels actes. Pour ma part, je me suis créé moi-même ainsi que mon fleuve, le Nil.″ Comme il avait blasphémé, J'ai envoyé sur lui les Dix plaies, mais en vain. Il continua de Me nier et d'opprimer Mes enfants. Après que Je lui ai témoigné Ma force et Ma puissance, il les libéra contre son gré. Et à présent, voici qu'il les poursuit pour les ramener à leur état d'esclaves ! Celui qui agit de la sorte et fait montre d'un tel entêtement mérite assurément de mourir noyé, lui et toute sa suite ! »

D'une seule voix, les membres du Tribunal céleste déclarèrent : « La justice est avec Toi, Maitre du monde. Agis comme bon Te semble. » 'Ouza, à cours d'idées, tenta le tout pour le tout : « Maitre du monde ! Je sais bien qu'ils sont coupables, mais peut-être pourrais-Tu agir envers eux avec miséricorde… ? »

Mikhaël, l'ange d'Israël, voyant que 'Ouza tentait désespérément d'éveiller la pitié de D.ieu à l'égard de l'Egypte, manda l'ange Gavriel pour une mission d'urgence. Il fallait à tout prix ramener une des briques fabriquées par les Hébreux en Egypte. Gavriel s'exécuta sur-le-champ ; il ramena la brique et la déposa devant les membres du Tribunal. Une horreur indicible se révéla à leurs yeux : à l'intérieur, se trouvait un bébé plâtré dans le ciment… Gavriel prit la parole : « Maitre du monde ! Voici ce dont cette nation fut capable ; aurais-Tu de la

pitié envers elle ? » Immédiatement, D.ieu Se ravisa. Il les jugea avec rigueur et scella leur sort : ils périraient par la noyade. (*Yalkouth chim'oni Chemoth* 14, 241)

« Il les prit sur Ses bras »

La nuit est tombée. Le moment est venu pour la colonne de nuée de laisser place à la colonne de feu, comme chaque soir. Sauf que cette fois, les choses se passent différemment. Tandis que la colonne de feu descend et se place devant le camp des enfants d'Israël, la colonne de nuée quant à elle se fige à sa place. En effet, D.ieu lui a confié pour cette nuit plusieurs missions de toute première importance ; la colonne de nuée est appelée à permettre la réalisation de plusieurs grands miracles.

La colonne de nuée se déplaça jusqu'à l'arrière du camp d'Israël, formant ainsi une séparation entre lui et l'armée égyptienne ; celle-ci ne pouvant pas se rapprocher davantage des Hébreux, tenta de lancer en leur direction des flèches et des pierres ; mais la colonne de nuée réceptionna les projectiles pour les lancer en retour vers les Egyptiens, créant un effet de boomerang.

Afin d'illustrer cette scène, le *midrach* nous fournit la parabole suivante : un homme était en chemin avec son fils, qu'il plaça devant lui. Des brigands surgirent soudain, menaçant d'attaquer le fils. Le père se plaça immédiatement devant son fils afin de le protéger. Mais un loup surgit par derrière ! Le père changea de nouveau de place avec son fils. Lorsqu'un peu plus tard, à la fois des brigands et des loups surgirent en même temps, le père prit son fils dans ses bras et avança ainsi. Ici, D.ieu fit de même en prenant les enfants d'Israël dans « Ses

bras » et en disposant les différentes colonnes en fonction des besoins. C'est ce qui est dit dans *Hochéa'* (11, 3) : « C'est Moi Qui ai dirigé les pas d'Efraïm, Qui les ai pris sur les bras. » (*Mékhilta Béchala'h massékhet Devayehi* 4 et Rachi sur *Chemoth* 14, 19-20)

Des ténèbres profondes

Tandis que la colonne de feu avançait devant les enfants d'Israël, leur éclairant le chemin, la colonne de nuée, elle, se chargeait au contraire d'obscurcir encore plus le camp égyptien ! Des ténèbres profondes et particulièrement épaisses s'abattirent sur les Egyptiens, leur procurant une pénible impression de déjà-vu…

En réalité, lors de la plaie des ténèbres, les Egyptiens avaient bénéficié d'une « petite remise » de la part de D.ieu. En effet, cette plaie qui aurait dû durer sept jours à l'instar de toutes celles qui l'ont précédée, ne dura en fait que six jours. Le jour en moins fut soigneusement mis de côté par D.ieu et fut ressorti de manière fort opportune à cette occasion…

De plus, ce miracle en contenait un autre : si les Egyptiens se retrouvèrent plongés dans l'obscurité la plus totale au point de ne pas pouvoir se distinguer les uns les autres, ils pouvaient en revanche distinguer très clairement le camp hébreu, éclairé intensément par la colonne de feu ! (*Mé'am lo'èz* 314)

« Les flots m’ont atteint », c’en est trop !

Entre-temps, dans le camp hébreu, c’est l’effervescence : en effet, Moché transmet au peuple l’ordre de D.ieu selon lequel il doit avancer en direction de la mer… D.ieu Se chargera du reste !

Pour certains, c’est la consternation. Avancer en direction de la mer ? Y plonger ? Mais qui s’y jettera en premier ? Alors qu’ils se tiennent là à tergiverser, voici que Na’hchon Ben ‘Aminadav, un membre de la tribu de Yéhouda, s’avance et, sans plus réfléchir, se jette à l’eau le premier ! D’autres, impressionnés par cet acte héroïque, décident d’en faire de même. Ils pénètrent de plus en plus profondément dans l’eau mais rien ne se passe… L’eau a pratiquement atteint le milieu de leur visage et menace de les noyer lorsque Na’hchon s’écrit : « Sauve-moi D.ieu, car les flots m’ont atteint ! » (*Téhilim* 69, 2)

Moché quant à lui se tenait en prières. D.ieu le réprimanda : « Mes enfants sont dans la mer, sur le point de se noyer, et toi tu te répands en prières ? » « Que puis-je faire d’autre ? », soupira Moché. D.ieu lui répondit alors (*Chemoth* 14, 16): « Et toi, lève ton bâton et étends ta main sur la mer, et divise-la ! » (*Yalkouth chim’oni* sur *Téhilim* 68)

Le lâcher du bâton

Au début, D.ieu demanda à Moché de lâcher son bâton. Il ne souhaitait pas en effet que le miracle de la division des eaux se produise par son intermédiaire. Pourquoi cela ?

Voici ce qu'explique le *midrach* : « *Rabbi* Simon dit : ″La chose ressemble à la situation suivante : un homme était particulièrement apprécié du roi. Il avait l'habitude de porter un faisceau de verges (qui jadis était une marque d'honneur et d'importance) et tous l'honoraient. Les gens commencèrent à dire : ″Si ce n'était ce faisceau qu'il porte, il ne lui serait pas témoigné tant d'honneurs…″ En entendant de telles paroles, le roi convoqua l'homme et lui dit : ″Lâche ce faisceau et sors au-dehors ; celui qui osera ne pas te saluer sera mis à mort sur-le-champ ! ″″

Il en est de même avec les Egyptiens, qui pensaient que Moché ne pouvait accomplir de prodiges que par l'intermédiaire de son bâton. ″C'est par son entremise qu'il frappa le Nil et fit s'abattre sur l'Egypte toutes les plaies″, disaient-ils. A présent que les enfants d'Israël se trouvaient face à la mer et poursuivis par les Egyptiens, D.ieu dit à Moché : ″Jette ton bâton, que les Egyptiens n'aillent pas penser que ce n'est que par son entremise que tu peux diviser les eaux ! ″ » (*Chemoth rabba* 21)

« La mer Le vit et se retira »

Ainsi, Moché se défit de son bâton et leva sa main vers le ciel. Soudain un vent violent se mit à souffler, un vent d'est impétueux, le plus fort de tous les vents, celui dont D.ieu fait usage pour prendre Sa revanche sur les mécréants. Le but de cette manœuvre : faire croire aux Egyptiens que la mer se fend et se fige de manière naturelle, afin qu'ils prennent la décision de se jeter à la poursuite des Hébreux… (Rachi et Ramban sur *Chemoth* 14, 21)

Au moment où Moché s'apprêta à diviser la mer, voici que l'ange préposé à celle-ci s'y opposa, arguant du fait que la mer avait été créée le troisième jour de la Création, trois jours avant l'homme donc et par conséquent qu'elle lui était supérieure… Certes, lors de la création de la mer, D.ieu avait conclu avec elle un pacte selon lequel elle accepterait de se fendre pour laisser passer les enfants d'Israël. Cependant l'ange de la mer pensait que le niveau spirituel particulièrement bas des enfants d'Israël, qui étaient encore imprégnés de l'esprit idolâtre régnant en Egypte, ne permettait pas la réalisation d'un tel miracle en leur faveur.

Moché se saisit de son bâton, sur lequel était gravé le Nom divin ineffable, ainsi que du cercueil de Yossef, et les mit sous les yeux de l'ange, mais en vain. Celui-ci refusa d'assouplir sa position. Moché se tourna donc vers D.ieu : « La mer refuse obstinément de se laisser diviser… » D.ieu plaça Sa main droite sur celle de Moché et, s'adressant à l'ange, expliqua que les enfants d'Israël étant appelés à recevoir la Torah, ils étaient donc à ce titre dignes de bénéficier d'un tel miracle. Face à la vision de la divinité, l'ange fut saisi de frayeur et prit la fuite, ainsi qu'il est dit (*Téhilim* 114, 3) : « La mer Le vit et se retira. » (*Chemoth rabba* 21, 6 et *Mé'am lo'èz* 312)

Traverser la mer… à pied sec !

Alors que les enfants d'Israël avançaient doucement dans les eaux et étaient sur le point de perdre pied, voici que soudain, les eaux s'asséchèrent ! Les eaux se figèrent de part et d'autre telles d'immenses murailles ! Même le sol était parfaitement sec. Devant eux, un sentier de terre sèche s'étendait à perte de vue sur quelque trois cents kilomètres, niché entre

deux colonnes d'eau d'une hauteur impressionnante. Un miracle tel que l'on n'en avait jamais vu auparavant… (*Targoum Yonatan*)

Evidemment, tout cela ne faisait pas l'affaire du *Satan*, qui ne trouva rien d'autre à faire que de vilipender les Hébreux : « Maître du monde ! Les enfants d'Israël ne servaient-ils pas les idoles en Egypte ? A quel titre méritent-ils que s'accomplisse pour eux un tel miracle ? » Ses abois tonitruants finirent par exciter la fureur de l'ange de la mer, qui se rallia à lui et voulut noyer les Hébreux…

D.ieu rétorqua immédiatement au *Satan* : « Que tu es sot ! Penses-tu que les enfants d'Israël ont adopté des pratiques idolâtres de leur plein gré ? Ils n'ont agi ainsi que par détresse et égarement, suite à l'esclavage terrible auquel ils étaient soumis en Egypte ! » A ces paroles, l'ange de la mer détourna sa colère des enfants d'Israël et la dirigea vers les Egyptiens…

Le peuple s'engageant lentement mais sûrement dans la mer, l'ange Gavriel descendit du ciel afin de l'entourer d'une muraille protectrice. Se tournant vers l'eau figée sur la droite, il dit : « Eaux, prenez garde ! Car Israël est appelé à recevoir la Torah de la droite de D.ieu, ainsi qu'il est dit : "De Sa droite, une loi de feu pour eux. " (*Devarim* 33, 2) » Puis, se tournant vers l'eau figée à gauche, il dit : « Eaux, prenez garde ! Car Israël est appelé à poser les *tefilin* sur le bras gauche. » Enfin, il s'adressa aux eaux à l'arrière : « Eaux, prenez garde ! Car Israël est appelé à s'envelopper du *tsitsit.* » Les eaux obéirent aux ordres de l'ange Gavriel et se tinrent figées telles des murailles. (*Yalkouth chim'oni Chemoth* 14)

En fait, la mer se divisa en douze sentiers, un pour chaque tribu, afin que tous puissent cheminer paisiblement et que l'ordre public soit préservé. Les murailles d'eau séparant les tribus les unes des autres présentaient des reflets magnifiques dus à la colonne de feu dont les rayons se réverbéraient sur les flots. Les murailles d'eau brillaient ainsi tels des diamants scintillants à travers lesquels les enfants d'Israël pouvaient échanger des paroles, rendant leur voyage plus agréable et plus serein. (*Chemoth rabba* 24 ; *Mékhilta Béchala'h Vayéhi* 4 ; *Mé'am lo'èz* 324)

Le vent d'est qui se déchainait au-dehors n'incommodait en rien les enfants d'Israël ; en effet les colonnes de nuée continuaient de les accompagner et de les protéger des intempéries. (*Mé'am lo'èz* 323)

Voici ce qu'ajoute le *midrach* : « *Rabbi* Néhoraï enseignait : Lorsqu'une mère portant dans ses bras son fils voyait celui-ci pleurer, elle tendait la main vers la colonne d'eau et y cueillait une pomme ou une grenade pour les lui donner. C'est ce qui est dit dans la Torah (*Devarim* 2, 7) : « Tu n'as manqué de rien », à savoir qu'il suffisait aux enfants d'Israël de mentionner ce qu'ils désiraient, et la chose était instantanément créée devant eux. » (*Chemoth rabba* 21, 10)

En outre, D.ieu fit souffler un vent depuis le *gan 'éden*, qui portait avec lui des senteurs exquises venues agrémenter le voyage des enfants d'Israël. Même l'eau salée de la mer se transforma en eau douce ! De sorte que les enfants d'Israël pouvaient faire de petites entailles dans les colonnes d'eau et il en sortait de l'eau semblable à de l'eau de source. (*Cho'hèr tov* 114, 7)

Un miracle qui s'étend aux confins du monde

Il faut savoir que ce n'est pas seulement la mer des Joncs qui fut divisée, mais il en fut de même pour toutes les eaux du monde ! Les eaux des verres dans lesquels les gens buvaient, les fûts, les puits, les rivières et les océans – toutes se fendirent en deux, afin que le grand miracle opéré en faveur des enfants d'Israël soit publié dans le monde entier. (*Yalkouth chim'oni Chemouel* 2, 22)

Imaginez un instant : alors que les enfants d'Israël traversent la mer à pied sec, à des milliers de kilomètres de là, dans un village reculé des montagnes de l'Himalaya, un honorable monsieur est allongé dans son hamac par une belle après-midi de printemps en train de boire paisiblement une tasse de thé chaud. Soudain, qu'est-ce donc ?! Le liquide translucide adopte une attitude pour le moins étrange : il se met à remuer puis se fige de part et d'autre du récipient pour laisser un espace vide en son milieu…

Notre homme, abasourdi, accourt dans la cuisine pour montrer l'étrange phénomène à son épouse, affairée aux fourneaux. Quelle n'est pas sa surprise lorsqu'il la trouve debout devant sa marmite, les yeux écarquillés et la bouche grande ouverte, en proie à la stupeur, tenant en main une louche dans laquelle la soupe de nouilles fraîchement préparée est elle aussi figée sur les deux côtés de la paroi, laissant entrevoir en son milieu un espace vide… « Regarde donc !, s'écrie-t-elle, presque hystérique. La soupe qui est dans la marmite s'est elle aussi fendue en deux ! » Ils n'ont pas le temps de se pencher davantage sur la question que leur fils, sur le point de prendre

son bain dans la pièce attenante, pousse soudain un cri de stupéfaction. Les parents accourent et là, stupeur ! Ils découvrent que l'eau de la bassine s'est elle aussi divisée en deux…

Ne sachant plus que penser, notre petite famille décide d'avertir les voisins du phénomène singulier qui sévit chez eux. Mais ils ne sont pas au bout de leurs surprises… En effet, chez ceux-ci, la situation n'est guère différente : toutes les eaux qu'elles quelles soient se sont elles aussi divisées ! Les discussions vont bon train dans le voisinage, chacun tentant d'apporter son explication personnelle au phénomène. Mais lorsque des rumeurs selon lesquelles même les eaux de la mer se sont divisées commencent à affluer, c'est carrément le choc !

Des marins témoignent avoir vu un phénomène étrange se produire sur la mer : ils racontent avoir vu leur navire ballotté de part et d'autre pour s'immobiliser au sommet d'une colonne d'eau, au bas de laquelle un sentier de terre ferme est apparu…

Des récits semblables commencent à circuler de bouche à oreille dans toute la Chine. Chacun tente d'y apporter son explication. Pourtant au bout de quelques jours, des nouvelles troublantes en provenance du Moyen-Orient commencent à affluer : la superpuissance régionale, l'Egypte pharaonique, celle dont tous les pays voisins redoutent l'hégémonie, s'est effondrée !

Soudain, tout devient plus clair : des témoins oculaires présents sur les lieux racontent avoir vu la mer des Joncs se diviser devant les Hébreux miraculeusement affranchis du joug égyptien. Ces mêmes eaux se sont pourtant refermées peu après

pour noyer en leur sein les myriades de soldats égyptiens, fermant ainsi une page de l'Histoire des grands empires pharaoniques…

De la sorte, le nom glorieux du Créateur de l'univers s'est répandu dans le monde entier et tous les peuples de la terre ont voir que le Maître du monde est prêt à bouleverser les lois de la nature pour ses enfants bien-aimés !

Bataille navale

Le soldat égyptien lambda frotte ses yeux : il a du mal à croire au spectacle qui s'offre à lui. Les eaux de la mer dressées de part et d'autres telles d'immenses murailles… « Comme c'est curieux !, se dit-il. Voilà un phénomène exceptionnel que Mère Nature ne doit pas produire si souvent… Tiens, mais qu'est-ce donc… ? Les Hébreux en train de s'engager sur le sentier de terre ferme ? Allons donc ! Pensent-ils pouvoir nous échapper si facilement ? Croient-ils que nous sommes assez bêtes pour ne pas les y suivre ? Nous aussi voyons bien que la mer s'est divisée, et nous aussi comptons nous y engager ! »

Ses compagnons sont bien d'accord avec lui. Il n'y a pas de temps à perdre en hésitations, il faut agir ! C'est ainsi que toute l'armée égyptienne – chars, chevaux, fantassins – s'engage promptement à la suite des Hébreux sur l'espace asséché de la mer. Mais l'avancée s'avère plus hasardeuse que prévu… Des rafales impétueuses ne cessent de souffler et ralentissent considérablement la progression des troupes. C'est sans parler des ténèbres qui pèsent toujours sur le camp égyptien et qui provoquent l'entrée en collision des chevaux et des soldats entre

eux, réveillant la douleur encore vive des blessures dues aux flèches et aux pierres…

Mais c'est mal connaitre Pharaon que de croire que ces petits tracas vont entamer sa détermination ! Non, sa haine inextinguible à l'égard des Hébreux est plus forte que tout et lui permet de surmonter tous les obstacles. Advienne que pourra !

Pourtant, quelque chose intrigue tout de même les soldats de Pharaon : les enfants d'Israël ne semblent pas incommodés le moins du monde par le terrible vent qui sévit, pas plus qu'ils ne souffrent de la faim intrinsèque à la traversée du désert : ils semblent déguster en toute quiétude des fruits qu'ils cueillent à même les colonnes d'eau…

Danser avec la mort…

L'avancée au cœur de la mer se prolongea toute la nuit, les enfants d'Israël continuant leur avancée et les Egyptiens suivant le pas péniblement. A l'aube, tous les Hébreux avaient déjà traversé la mer et avaient atteint la terre ferme. Les Egyptiens quant à eux étaient à mi-chemin entre les deux rivages. Soit le moment idéal pour D.ieu de venger Son honneur bafoué par les Egyptiens…

« A l'aube, D.ieu fit peser sur l'armée égyptienne une colonne de feu et une nuée et Il jeta la confusion sur le camp égyptien. » (*Chemoth* 14, 24) : Soudain, des sons tonitruants de grêle tombée en fracas sur le sol et de feux dévorants retentirent. La colonne de nuée commença à ramollir le sol sous les pieds des Egyptiens, qui se transforma en boue ardente sous l'effet de

la colonne de feu. La chaleur incandescente du sol fit même se détacher les fers des sabots des chevaux.

Les roues des chars prirent feu et les chevaux forcenés les tirèrent donc ainsi, à même le sol, ballottant avec force leurs passagers de part et d'autre. C'est alors que les murailles d'eau commencèrent peu à peu à s'effriter, laissant s'échapper d'immenses blocs de glace sur l'armée égyptienne en débâcle. Pour couronner le tout, voici que d'étranges et malignes affections touchèrent soudainement les Egyptiens, telles que la peste, les hémorroïdes, les douleurs abdominales et bien d'autres encore. (Rachi, Rachbam et Sforno sur *Chemoth* 14, 24 ; *Mékhilta Béchala'h Vayéhi* 5 ; *Mé'am lo'èz* 339)

Sauve qui peut !

Mais ce n'était là que le début… Car quelques heures plus tard, voici ce qui arriva :

« D.ieu dit à Moché : ″Etends ta main sur la mer…″ Moché étendit sa main sur la mer et la mer, à l'approche du matin, reprit son niveau comme les Egyptiens s'élançaient en avant ; et D.ieu précipita les Egyptiens au sein de la mer. » (*Chemoth* 14, 26-27)

Soudain, avec le geste de Moché, ce sont toutes les murailles d'eau qui s'effondrèrent en même temps, se transformant en flots tumultueux venus secouer les Egyptiens. Ceux qui parmi eux étaient relativement proches du rivage tentèrent de rejoindre celui-ci, mais les chevaux les retinrent avec force, les ramenant vers les eaux déchainées de la mer. D'autres, habiles nageurs, essayèrent de d'atteindre le rivage à la

nage, mais les vagues impétueuses les empêchèrent de mener à bien leur projet. Les plus machiavéliques d'entre eux tentèrent de réchapper à la noyade par leurs pouvoirs magiques, mais l'ange de la mer s'y opposa : « Laisserai-je s'échapper le dépôt que D.ieu a laissé en gage chez moi ?! » Et les eaux se mirent à rattraper les Egyptiens en fuite avec plus de force encore.

Le camp égyptien comptait en son sein deux magiciens particulièrement doués : Yo'hani et Mamré. Ces deux individus parvinrent, par toutes soutes d'invocations mystiques, à se créer des ailes et à s'élever dans les airs. Ils atteignirent ainsi les plus hautes sphères, pensant pouvoir réchapper au massacre qui était en train de se produire plus bas… Mais l'ange Gavriel, les voyant planer dans les airs, s'adressa à D.ieu : « Par Ta majestueuse souveraineté, Tu feras tomber ceux qui se lèvent contre Toi ! » (*Chemoth* 15, 7) D.ieu lui répondit : « Applique-leur donc la sentence ! » Gavriel saisit les deux sorciers par les cheveux et les précipita dans les fonds marins. (*Yalkouth chim'oni* 14, 235)

Une séance d'aquagym…

Mais D.ieu ne laissa pas les Egyptiens se noyer si facilement et échapper ainsi aux autres surprises qu'Il avait préparées à leur intention… Les vagues se déchainèrent, emportant vigoureusement les Egyptiens dans d'interminables tourbillons. Les flots houleux se mirent à projeter les Egyptiens en l'air, pour les faire retomber avec violence dans la mer, puis à nouveau dans les airs et ainsi de suite. Ces « sauts périlleux » ne furent pas particulièrement appréciés des Egyptiens ; en effet, lorsqu'ils étaient propulsés en l'air avec leurs chars, D.ieu faisait en sorte de les renverser sens-dessus-dessous, les chevaux se

retrouvant en haut et les Egyptiens en bas. En retombant dans la mer, le choc produit par leur chute sur la face de l'eau était plutôt douloureux…

D'un point de vue strictement biologique, il est clair que ces remous impitoyables auraient amplement suffi à faire périr les Egyptiens. Cependant, D.ieu souhaita prolonger leur supplice afin de les châtier comme ils le méritaient, et c'est pourquoi cette scène se reproduisit inlassablement…

Les plus « justes » – disons les moins mauvais – parmi eux moururent relativement vite, comme il est dit : « Ils sombrèrent, tel le plomb, dans les eaux tumultueuses. » (*Chemoth* 15, 10) Ils sombrèrent presque tout de suite dans l'abîme et y moururent. Pour les mécréants moyens, « au fond du gouffre, ils tombèrent comme une pierre » (*Chemoth* 15, 5), c'est-à-dire qu'après quelques acrobaties de haute voltige, ils sombrèrent dans les profondeurs de la mer. Par contre, les vrais impies, ceux qui s'étaient livrés aux pires exactions sur les Hébreux, furent vigoureusement et longuement remués dans les flots déchainés, tels une paille ballottée à la surface de l'eau. C'est à leur sujet qu'il est dit : « Tu déchaînes ton courroux ; il les consumera comme le chaume. » (*Chemoth* 15, 7) (*Mékhilta* ; Rachi)

A l'inverse, les peuples qui s'étaient joints à l'armée égyptienne ne se noyèrent pas dans la mer. D.ieu avait fait en sorte d'endurcir leur cœur pour qu'ils se jettent à la poursuite de Son peuple dans le but de leur offrir le spectacle de l'effondrement historique de la nation égyptienne. Ainsi, ils reconnaitraient l'omnipotence de D.ieu et pourraient diffuser le récit de Ses hauts-faits à travers le monde. Et en effet, la mer fut

en mesure de distinguer les Egyptiens des autres, de châtier les premiers pour épargner les seconds ! (Chakh ; *Zohar hakadoch* ; *Mé'am lo'èz* 344)

Tentons d'imaginer la scène : un mécréant de troisième catégorie est violemment ballotté de part et d'autres sous l'effet des vagues. Soudain, voici que l'une d'elles le propulse dans les airs. Il y effectue un looping puis est à nouveau projeté avec fracas dans la mer. Vu la violence de sa chute, il se retrouve plongé à plusieurs mètres sous la surface de l'eau. Il tente désespérément de remonter à la surface pour reprendre son souffle, mais en vain. Au bout de plusieurs secondes en apnée, l'égyptien sent que sa mort n'est plus très loin… « Je sens que… que… je me meure », se dit-il, avec une pointe de soulagement.

Le supplice est sur le point de s'achever quand soudain… Hop ! Une vague géante apparue d'on-ne-sait-où vient le frapper de plein fouet et le propulse à nouveau hors de l'abîme. Son instinct de survie le pousse spontanément à prendre une longue inspiration qui remplit à nouveau ses poumons d'air frais. Quelques remous et hop ! A nouveau : projection dans les airs, looping puis plongeon acrobatique dans les fonds marins. Nouveau combat contre les eaux, perte de respiration, espoir de trouver la mort pour en finir avec ces souffrances puis… retour à la case départ !

« Le bâton pour l'épaule du sot »

Pour mieux cerner la personnalité corrompue de Pharaon, le *midrach* nous livre la parabole suivante : Il était une fois un berger qui avait le triste honneur de faire paître des troupeaux de porcs. Un jour, ce berger trouva dans les collines

une brebis égarée et il se l'accapara. Le propriétaire de la bête, ayant eu vent du larcin, envoya chez le berger un messager pour lui demander de lui rendre sa brebis.

Mais le berger rétorqua : « Je n'ai pas de brebis t'appartenant ! » Le propriétaire demanda à ses serviteurs de lui indiquer l'endroit où le berger abreuvait ses bêtes. Une fois qu'il obtint l'information, il alla assécher la source en question. Puis il réitéra sa demande : « Rends-moi ma bête ! », mais l'autre rétorqua à nouveau : « Je n'ai pas de brebis t'appartenant ! » Le propriétaire demanda à ses serviteurs de lui indiquer l'endroit où le troupeau de ce berger séjournait. Une fois qu'il obtint l'information, il alla détruire la porcherie en question. Puis il réitéra sa demande : « Rends-moi ma bête ! », mais l'autre s'entêta : « Je n'ai pas de brebis t'appartenant ! »

Le propriétaire demanda à ses serviteurs de lui indiquer l'endroit où le berger faisait paître ses troupeaux. Une fois qu'il obtint l'information, il mit le feu au pré en question. Puis il réitéra sa demande : « Rends-moi ma bête ! », mais l'autre continua de nier : « Je n'ai pas de brebis t'appartenant ! » Le propriétaire demanda à ses serviteurs de lui indiquer l'endroit où l'enfant de ce berger étudiait. Une fois qu'il obtint l'information, il captura l'enfant et le fit prisonnier. Puis il réitéra sa demande : « Rends-moi ma bête ! », mais l'autre clama encore son innocence : « Je n'ai pas de brebis t'appartenant ! »

Tout ce temps-là, le berger continuait à s'occuper de ses troupeaux de porcs. Un jour, le propriétaire de la brebis le surprit, le captura et l'emprisonna avec son fils. Le berger lui rendit enfin sa brebis. Mais il eut tout de même le toupet de se

défendre : « A présent que ta brebis n'est plus en ma possession, pourquoi donc m'emprisonner ? Je ne possède rien d'autre à toi, autant que je sache ! »

Le propriétaire lui répondit : « Je te demande de me rendre les petits qu'elle a mis au monde ainsi que la laine qu'elle a produit tout le temps qu'elle était chez toi. » Le berger, dans sa grande impudence, s'écria : « Il aurait mieux valu que je ne rende pas la brebis ! Les gens auraient pensé que je suis innocent et que c'est injustement que le propriétaire de la brebis s'en est pris à moi. Mais en la lui rendant, c'est comme si j'avais avoué ma culpabilité. Dès lors, le propriétaire a tout lieu de m'accuser d'autres choses encore… »

Ici, le propriétaire de la brebis représente D.ieu ; la brebis, le peuple d'Israël ; et le berger de troupeaux de porcs, Pharaon. En effet, les Hébreux s'établirent en Egypte suite à la famine qui sévissait en *érets Israël*, et Pharaon préleva sur eux des impôts élevés et jeta leurs enfants mâles dans le Nil. D.ieu envoya chez lui Moché pour lui demander de libérer Son peuple afin de Le servir. Mais Pharaon rétorqua : « Qui est donc D.ieu pour que j'écoute Sa voix ? »

Moché rapporta ces paroles à D.ieu, Qui lui demanda en retour où ce « berger » abreuvait son « troupeau ». Moché répondit que c'était au Nil. D.ieu ordonna alors de transformer les eaux du fleuve en sang. Aharon frappa les eaux, qui se transformèrent instantanément en sang. Les Egyptiens se mirent à la recherche d'eau potable, mais en vain. D.ieu réitéra sa demande envers Pharaon : « Libère Mon peuple ! », mais ce dernier refusa.

D.ieu demanda à Moché : « Où fait-il paître ses bêtes ? », puis Il envoya la plaie de la grêle qui vint détruire les arbres et brûla tous les champs. Vinrent ensuite les sauterelles qui dévorèrent toutes les récoltes. Ainsi de suite avec toutes les plaies, mais Pharaon persista dans son refus de libérer les Hébreux. Finalement, D.ieu alla même jusqu'à « capturer » ses fils, avec la plaie des premiers-nés. Voyant cela, Pharaon s'écria : « Allez-vous en ! »

Puis D.ieu emprisonna Pharaon avec ses fils (lors de la fermeture de la mer) ; c'est alors que Pharaon dit : « Il aurait mieux valu que je ne les laisse pas partir ! Tout le monde aurait ainsi constaté que je tiens ma parole… » C'est ce que dit le roi Chlomo dans *Michlé* (26, 3) : « Le fouet pour le cheval, le licou pour l'âne et le bâton pour l'épaule du sot. » De la même manière qu'il faut administrer des coups de fouet au cheval afin qu'il s'engage sur la bonne route et qu'il faut attacher un licou à la tête de l'âne, ainsi en est-il du sot, qui ne se soumet qu'à l'aide de bâtons et de coups.

Ce sot, c'est Pharaon, qui refusa d'entendre raison dès le début et persista dans son entêtement malgré les nombreux coups qui lui furent administrés, jusqu'à l'ultime et fatale plaie sur la mer des Joncs. (*Chemoth rabba* 20)

Des cadavres sur le rivage

Pendant ce temps, tous les Hébreux ont traversé la mer et ont atteint l'autre rivage, sains et saufs. En réalité, ils se retrouvent à nouveau dans le désert d'Eitam, non loin de leur point de départ initial avant de s'engager dans la mer. Les Hébreux n'ont en fait pas traversé la mer dans sa largeur. En

effet, si vous jetez un rapide coup d'œil sur une mappemonde, vous découvrirez que la mer des Joncs ne sépare nullement l'Egypte d'*érets Israël*. Il n'y avait donc en réalité aucunement besoin de la traverser.

La seule et unique raison pour laquelle D.ieu a fait emprunter aux Hébreux cet itinéraire était de faire sombrer les Egyptiens dans les abîmes maritimes. Les Hébreux sont en fait entrés dans la mer, y ont effectué un trajet en demi cercle, puis sont ressortis par le même côté que celui d'où ils étaient entrés ('*Hezkouni Chemoth* 14, 22)

Puis, les Hébreux se retournent. La mer s'est refermée derrière eux. Elle semble calme et paisible à présent. « Tiens, mais où sont donc passés les Egyptiens ? », s'interrogent les Hébreux. « Peut-être ont-ils emprunté un autre chemin, non loin de là, et qu'ils risquent de surgir à nouveau pour nous tuer ! », commencent-ils à penser… Immédiatement, D.ieu demanda à l'ange de la mer de rejeter sur le rivage les corps des Egyptiens, afin que les enfants d'Israël puissent constater de leurs yeux leur mort et en être apaisés.

Mais l'ange de la mer objecta : « Est-il concevable qu'un maitre ayant offert un cadeau à son serviteur le lui reprenne ? » D.ieu répondit : « Plus tard, Je te rétribuerai largement en t'ajoutant en plus des dividendes. En effet, lors de la guerre de Sisra, tu recueilleras en ton sein tous les ennemis d'Israël, soit une fois et demi l'effectif de l'armée égyptienne. » L'ange de la mer dit encore : « Maitre du monde ! Est-il concevable qu'un serviteur vienne réclamer son dû auprès de son maitre ? Comment oserai-je, à l'heure venue, exiger de Toi l'indemnité que Tu m'as promise ? » D.ieu répondit : « La rivière Kichon

sera garante de Ma promesse ! » Sur ces paroles, l'ange de la mer rejeta immédiatement toutes les dépouilles sur le rivage. ('*Arakhin* 15a)

Pourtant, à cet instant, un débat houleux se déroula dans les mondes supérieurs. L'ange de la mer dit à l'ange de la terre ferme : « Reprends tes enfants ! » Mais celui-ci hésitait à s'exécuter, car il se rappelait combien D.ieu avait maudit la terre pour avoir recueilli le sang de Hével, après son meurtre des mains de son frère Kayin, bien des années auparavant. Peut-être allait-il en être de même cette fois, après que la terre ait recueilli le sang des Egyptiens ? Dans le doute, l'ange de la terre renvoya les corps vers la mer en lui disant : « Prends tes morts, car c'est par toi qu'ils ont été tués ! »

La chose déplut fortement à l'ange de la mer, qui rejeta à nouveau les Egyptiens sur le rivage et ainsi de suite. Les corps, accompagnés des chars et des chevaux furent longuement ballottés dans un mouvement de va-et-vient, jusqu'à ce que D.ieu intervienne en promettant à la terre de ne plus jamais lui demander compte à l'avenir pour le sang versé sur elle. Ce n'est qu'à la suite de cette promesse que la terre consentit enfin à recueillir les dépouilles. (*Cho'her tov* 22, 17)

Quand D.ieu Se venge des peuples…

Sous le regard ébahi des Hébreux, voici qu'un spectacle invraisemblable se produit : la mer, dans un balancement incessant de vagues, rejette peu à peu sur le rivage tout ce que comptait l'armée égyptienne. On y trouve pêle-mêle des cadavres d'hommes et de chevaux, des pièces détachées de chars militaires, des objets de valeur, etc. Les Hébreux

s’avancent et là, stupeur ! Voici qu’un infinitésimal souffle de vie anime encore les soldats de Pharaon…

En effet, D.ieu a fait en sorte que les Egyptiens ne meurent pas complètement lors de la fermeture des eaux mais qu’ils soient encore agonisants lors de leur échouement sur la terre ferme afin d’augmenter encore la honte de leur chute fracassante…

Les Hébreux envoyèrent leurs chiens se servir de copieuses parts sur les corps des Egyptiens, leur ordonnant : « Mange de cette main qui m’a asservie ! » « Mange de ce bras qui m’a frappé ! » « Mange de ce cœur qui fut impitoyable à mon égard ! » Les Hébreux parvenaient à reconnaitre ceux qui parmi les Egyptiens les avaient opprimés personnellement ou encore avaient tué leurs enfants… Ils s’emparaient alors de bâtons et allaient vigoureusement les frapper pour tous les méfaits auxquels ils s’étaient livrés. (*Yalkouth chim’oni* 14, 240)

Ce n’est qu’après que les Hébreux aient pris leur revanche sur les Egyptiens que ceux-ci rendirent l’âme définitivement. La terre ouvrit ses entrailles et les engloutit tous. En effet, conformément au principe selon lequel « D.ieu ne retient le salaire d’aucune créature », les Egyptiens eurent droit à être ensevelis car ils avaient accomplis trois bonnes actions : ils témoignèrent des honneurs à Ya’akov *avinou* ainsi qu’à Yossef *hatsadik* lors de leur disparition respective ; ils finirent par reconnaitre D.ieu en disant : « D.ieu est juste » ; par leur intermédiaire, une grande sanctification du Nom divin se produisit dans le monde. (*Mé’am Lo’èz* 348)

Les enfants d'Israël virent non seulement les Egyptiens mourir, mais aussi l'ange qui leur était préposé. Cette vision leur procura un soulagement sans borne et leur permit de réaliser qu'ils n'étaient guère plus des esclaves en fuite, mais bien des hommes libres à jamais. (Sforno 14, 30)

Un trésor enfoui dans la mer

Avec les Egyptiens, ce fut en même temps une somme colossale de biens qui fut rejetée sur le rivage sous les yeux stupéfaits des enfants d'Israël. Il s'agissait d'une fortune incommensurable, de biens d'une valeur absolument prodigieuse. D'où les Egyptiens possédaient-ils encore tous ces biens, vu que les Hébreux les dépouillèrent avant de quitter le pays au point de le rendre semblable à « un fond marin sans aucun poisson ?, demanderez-vous.

En fait, les biens dont s'emparèrent les Hébreux appartenaient au bas peuple ; les trésors royaux ainsi que les biens appartenant à la noblesse égyptienne étaient intacts. Comme nous l'avons mentionné, Pharaon avait, dans sa volonté de recruter le plus de soldats possibles, ouvert devant son peuple ses chambres fortes et distribué avec largesse de ses trésors. Les chevaux avaient été ornés de toutes sortes d'accessoires de valeur et de pierres précieuses et les chars avaient été chargés de quantités impressionnantes d'or et d'argent. A présent, avec la chute vertigineuse de la grande nation égyptienne, c'était aux Hébreux que revenaient ces trésors d'une valeur inestimable… (*Réèm*)

Ainsi les enfants d'Israël s'enrichirent considérablement, conformément à la promesse que D.ieu avait faite à Avraham

lors de l'Alliance entre les Morceaux (*Bérechith* 15, 14) : « Mais à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par Moi et ensuite ils la quitteront avec de grandes richesses. »

Le butin dont s'emparèrent les Hébreux sur la mer fut de loin supérieur à celui qu'ils prirent en sortant d'Egypte. On trouve une allusion à cela dans *Chir hachirim* (1, 11) : « Nous te ferons des chaînons d'or avec des paillettes d'argent. » Nos Sages expliquent : « ″Des paillettes d'argent″ : c'est le butin pris en Egypte ; ″des chaînons d'or″ : c'est le butin pris sur la mer. Pour nous enseigner que le butin de la mer comparé à celui d'Egypte était semblable à des chaînons d'or par rapport à des paillettes d'argent. » (*Mékhilta Bo piss'ha* 13)

Le cantique de la mer

Le matin du septième jour de *Pessa'h*, après que les enfants d'Israël aient contemplé de leurs propres yeux la puissance et la magnificence de Dieu lors du miracle de l'ouverture des eaux, leur cœur s'emplit soudain d'une crainte révérencielle et d'une foi profonde. Ils souhaitèrent exprimer leur immense gratitude pour Ses prodiges et le meilleur moyen pour ce faire fut évidemment de proclamer en chants Sa gloire et Sa louange ! (*Yalkouth chim'oni* 14, 240)

C'est alors que les enfants d'Israël atteignirent un très haut niveau de prophétie et purent prononcer un cantique sous inspiration divine. Tout le peuple chanta à l'unisson, accompagné de Moché *rabbénou*. Ils prononcèrent tous précisément les mêmes mots au même instant, sans aucune dissonance. Les bébés délaissèrent même la nourriture qui était dans leur bouche pour se joindre au cantique. Même les

embryons proclamèrent la louange divine du fond des entrailles de leur mère !

D.ieu, suivi des multitudes d'anges et des membres de Sa cour, dévoila alors Sa majesté au peuple, afin que tous connaissent l'Auteur de ces prodiges. Ils entrevirent également le *Beth hamikdach* ainsi que Jérusalem, et alors tous les membres du peuple, petits et grands, eurent droit à des visions auxquelles même les plus grands prophètes, dont Yé'hezkel, ne purent accéder. (*Yalkouth chim'oni Chemoth* 15, 244 ; *Sota* 31b ; *Mé'am Lo'èz* 349)

Certains membres du peuple, qui étaient nés et avaient grandi en Egypte, avaient eu le mérite d'être élevés par D.ieu en personne lorsqu'Il les sauva des mains des cruels soldats de Pharaon venus les arracher des bras de leurs parents pour les jeter au Nil. D.ieu, dans Sa grande miséricorde, avait caché ces bébés dans les champs et les avait nourris de lait et de miel jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. Maintenant que D.ieu Se dévoilait au peuple, ces personnes devenues entre-temps adultes Le reconnurent et dirent : « **C'est** mon D.ieu et je Lui rends hommage ! » (*Chemoth* 15, 2). (*Sota* 11b)

Le cantique de Myriam

« Myriam la prophétesse, sœur d'Aharon, prit en main un tambourin et toutes les femmes sortirent à sa suite avec des tambourins et des danses. » (*Chemoth* 15, 20)

En effet lors de la sortie d'Egypte, ces femmes vertueuses, animées du sentiment profond que la délivrance était imminente, avaient pris le temps d'emprunter chez les Egyptiens

des instruments de musique ; à présent, elles pouvaient chanter la louange de D.ieu et Lui exprimer leur immense gratitude. (Rachi)

Myriam entonna le cantique en premier, et toutes les femmes chantèrent à sa suite. Pourquoi Myriam précisément ? Il existe une bonne raison à cela : en effet lorsque Myriam naquit, l'oppression qu'exerçaient les Egyptiens sur les Hébreux se fit plus pénible encore qu'auparavant. C'est pourquoi on la nomma « Myriam », de la racine « *mar* », qui signifie « amer ». A cause de cela, les gens avaient de plus l'habitude de la surnommer « *Bich gada* » ou « mauvais présage ». Mais elle leur rétorquait : « Vous devriez à l'inverse me surnommer ″bon présage″, car plus l'exil se fait lourd et plus la délivrance est imminente. » En effet, la délivrance peut être comparée à un accouchement : tant que les contractions sont légères, l'accouchement n'est pas imminent. Mais dès que celles-ci se font de plus en plus pénibles, cela signifie que la délivrance n'est plus qu'une question de temps.

Myriam tint ces paroles alors qu'elle n'était qu'une toute jeune enfant ; de plus, elle annonça que sa mère allait enfanter un fils qui serait appelé à délivrer le peuple d'Israël de l'esclavage en Egypte. Cependant, ses paroles furent accueillies avec circonspection par les Hébreux, tant le labeur et les souffrances auxquels ils étaient soumis étaient rudes et ne laissaient entrevoir aucun espoir de se voir un jour libérés. A présent que la vision de Myriam s'était accomplie, il était naturel que ce soit elle qui ait l'honneur de mener le rythme et la cadence, afin de rappeler à tous qu'effectivement, la douleur annonce toujours la guérison ! (*Mé'am lo'èz* 360)

Le cantique des anges

Les enfants d'Israël ont entonné un cantique. Les femmes en ont fait de même. C'est alors que les anges se mirent eux aussi à chanter la louange de D.ieu. En réalité, les anges avaient prévu de prononcer leur cantique avant les enfants d'Israël. Ils dirent à D.ieu : « La nuit, lors de l'ouverture de la mer, alors que nous avions demandé à chanter un cantique en Ta faveur, Tu nous réprimandas de la manière suivante : ″Mes créatures sont en train de se noyer dans la mer, et vous vous tenez là à chanter ?! ″ Nous nous sommes donc retenus de chanter toute la nuit durant. A présent, nous souhaitons enfin proclamer Ta louange, avant les enfants d'Israël ! »

Ce à quoi D.ieu répondit : « Ma volonté est de voir Mes enfants chanter en premier ! » Après le cantique des enfants d'Israël, les anges revinrent à la charge : « Pouvons-nous commencer ? » Mais D.ieu leur ordonna d'attendre que les femmes aient terminé de chanter. « Ah non ! s'indignèrent-ils. Il ne suffit pas que les hommes nous aient devancés que nous devions encore attendre que les femmes finissent ?! » D.ieu leur rétorqua : « Tout à fait ! Car le niveau des hommes et des femmes justes de Mon peuple est supérieur au vôtre ! » (*Yalkouth chim'oni Chemoth* 15, 241)

Après que le peuple ait terminé de chanter, hommes et femmes, les anges entonnèrent enfin leur cantique. Ainsi, le septième jour de la fête de *Pessa'h* fut entièrement consacré à la louange et à la glorification de D.ieu.

Les miracles

Le Chant de la mer
(adapté du Meam Loéz)

« ***Alors Moché et les enfants d'Israël entonnèrent ce Chant à l'Éternel.*** »

En voyant les nombreux miracles que le Saint béni soit-Il accomplit en leur faveur lors de l'ouverture de la mer des Joncs, les enfants d'Israël Le glorifièrent par une *Chira* [un Chant], pour Lui rendre grâce et exalter Son pouvoir infini.

Avant d'expliquer le contenu de ce Chant, nous allons retracer cet évènement historique dans le détail, afin de nous imprégner de la puissance des prodiges qui l'accompagnèrent. À cet égard, c'est une *mitsva* de lire, le septième jour de Pessa'h, ce chapitre de la Torah avec sa famille et ses enfants, afin que la crainte de D.ieu s'affermisse dans le cœur de tous. D'ailleurs, c'est précisément le récit de cet épisode qui amena Yitro, le beau-père de Moché, à se rapprocher du peuple juif et à se convertir.

Il faut savoir que hormis les nombreux miracles dont bénéficièrent les enfants d'Israël en Égypte, cinquante autres prodiges se produisirent entre le moment de leur libération et l'anéantissement de l'armée égyptienne dans la mer des Joncs. Il va sans dire que tous ces miracles transgressèrent totalement les lois de la nature, tant et si bien que, selon nos ouvrages traditionnels, si Aristote avait été témoin de ces évènements, il aurait assurément renoncé à ses thèses incrédules.

En effet, lorsqu'un homme voit l'authentique vérité se manifester sous ses yeux, il ne peut qu'admettre l'inanité de la

pensée philosophique. À la vue de tels miracles, il devient incontestable que le Créateur dirige le monde à Son gré, qu'Il accorde à chacun le lot qu'il mérite et qu'Il opère des prodiges en faveur de ceux qui Lui sont fidèles.

Voici donc les cinquante miracles qui se déroulèrent durant cette période :

Le 1er miracle : Au moment de la sortie d'Égypte, des nuées de Gloire entouraient le campement d'Israël des quatre côtés, afin de neutraliser toute agression extérieure. Un autre « nuage » surplombait les Hébreux, pour les protéger des rayons du soleil, et un second se plaça sous eux, de façon à leur faciliter la marche. Grâce à ce dernier, ils avaient la sensation de se trouver dans un bateau qui vogue sur les flots. Enfin, une autre nuée de Gloire se déplaçait devant le campement, avec une avance de trois jours de marche, afin d'aplanir le sol, et une colonne de feu les éclairait chaque nuit.

Le 2e miracle : Trois jours après la sortie d'Égypte, le Saint béni soit-Il endurcit le cœur de Pharaon, le poussant à poursuivre le peuple d'Israël. Or, cette démarche est de toute évidence contre nature : seulement trois jours plus tôt, c'est lui-même, Pharaon, qui s'était levé en pleine nuit pour chasser les Hébreux de son territoire. Et voilà qu'à présent, lui et son armée partent à leur poursuite, avec une telle détermination qu'aucun d'entre eux ne faiblit ni ne renonça à les pourchasser. De surcroît, D.ieu raccourcit leur trajet de façon prodigieuse, puisqu'ils franchirent en un seul jour la distance que les émissaires de Pharaon avaient parcourue en six jours (trois jours de marche aux côtés d'Israël, et trois autres jours pour rejoindre le palais du monarque). Au constat des facilités avec lesquelles

il avait rattrapé le peuple juif, Pharaon fut plus que jamais confiant dans sa démarche. Or, cette assurance lui fut inspirée par D.ieu, pour l'inciter à se précipiter vers sa perte.

Le 3e miracle : Le septième jour de Pessa'h, la nuée de Gloire cessa d'avancer, elle se dressa derrière le campement d'Israël pour le séparer de l'armée égyptienne. Alors que du côté hébreu, la nuée projetait de la lumière, elle répandait les ténèbres du côté égyptien. De surcroît, celles-ci étaient « palpables », puisqu'elles paralysèrent véritablement les Égyptiens, leur interdisant tout mouvement. Enfin, la nuée offrait de temps à autre quelques « éclaircies » à l'armée de Pharaon, lui permettant de voir la clarté qui rayonnait chez les Hébreux et la sérénité qui régnait dans leur campement.

Le 4e miracle : L'armée égyptienne était composée d'un bataillon de trois cents archers, qui tiraient des flèches et des pierres. Pourtant, aucune d'elles n'atteignit les Hébreux.

Le 5e miracle : Lorsque les enfants d'Israël pénétrèrent dans la mer, ils s'y enfoncèrent jusqu'à ce que l'eau arrive au niveau de leur nez. C'est alors que se produisit le miracle de l'ouverture de la mer. Ce prodige se déroula de telle manière que les eaux gelèrent d'abord, par l'effet d'un vent d'est, après quoi elles se fendirent et les Hébreux purent ainsi y pénétrer. Si D.ieu choisit de fendre la mer et qu'Il ne fit pas simplement passer le peuple sur la glace, c'est parce qu'il y avait lieu de craindre qu'un jour, certains sceptiques prétendent qu'il arrive parfois aux mers de geler de façon naturelle. Pour confirmer le miracle, le Créateur choisit donc de fendre les eaux.

Le 6e miracle : Au moment où la mer des Joncs s'ouvrit, toutes les eaux du monde – celles des fleuves, des puits, des jarres et autres récipients, jusqu'à celles qui surplombent le firmament et qui se croupissent dans l'abîme – se fendirent elles aussi. C'est en ce sens que le verset dit : « *Les eaux* – et non la mer – *se divisèrent* » (*Chémot* 14, 21). Au constat de ce phénomène, les nations du monde se rendirent chez Bilam pour qu'il leur en explique la signification. La Torah en témoigne en disant : « *À cette nouvelle, les peuples s'inquiètent, un frisson s'empare des habitants de la Philistée. À leur tour, ils tremblent, les chefs d'Édom, les vaillants de Moav sont saisis de terreur* » (*ibid.* 15, 14-15).

Le 7e miracle : Lorsque la mer se fendit, elle se fragmenta en douze parties, de sorte qu'un passage spécifique s'ouvrit pour chaque tribu d'Israël. Ce prodige est mentionné par allusion dans le verset : « *À Celui Qui fendit la mer des Joncs en morceaux…* » (*Téhilim* 136, 13). Une autre évocation de ce miracle apparaît dans le Chant de la mer : « *Voilà* [zé] *mon D.ieu, je Lui rends hommage* » (*Chémot* 15, 2), la valeur numérique de « *zé* » étant égale à douze.

Le 8e miracle : Les eaux de l'Océan formèrent une voûte au-dessus de la tête des enfants d'Israël, de sorte qu'ils étaient entourés de toute part – à droite et à gauche, en haut et en bas – par les eaux. À cet égard, le prophète témoigne : « *Tu as pourfendu avec son bâton la tête de ses voies ouvertes* » (*'Habakouk* 3, 14) – c'est-à-dire que se forma dans la mer une brèche semblable à une grotte. On en retrouve l'allusion dans le verset : « *Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer* » (*Chémot* 14, 22) – et non « *dans la mer* ».

Le 9e miracle : Le lit de la mer s'assécha totalement, comme s'il était un élément solide n'ayant jamais été en contact avec l'eau. Le verset l'indique en disant : « *Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer, dans son lit desséché* » (*ibid.*).

Le 10e miracle : Lorsque le lit de la mer s'assécha, il ne devint pas un bloc uniforme, mais il prit la forme d'un sol carrelé, semblable à ceux, pavés de marbre, qui ornent les palais royaux. On en retrouve l'allusion dans le livre des Psaumes : « *C'est Toi qui, par Ta force, as effrité la mer* » (*Téhilim* 74, 13) – c'est-à-dire que les eaux formèrent de petits fragments semblables à des dalles de marbre, en l'honneur d'Israël.

Le 11e miracle : Comme nous l'avons vu dans le septième miracle, la mer s'était fragmentée en douze parts. Cependant, les « murs » qui séparaient ces différentes voies avaient l'aspect d'un diamant très pur et présentaient comme des fenêtres, afin que chaque tribu puisse voir les autres. En effet, la colonne de feu qui avançait devant le peuple hébreu éclairait son chemin, et sa lumière se reflétait dans les interstices des murs.

Le 12e miracle : Au moment où les Hébreux traversèrent la mer, les petits enfants eurent faim et ils se mirent naturellement à pleurer. Le Saint béni soit-Il fit donc pousser, de part et d'autre de leur route, des arbres chargés de fruits savoureux, que les mères pouvaient cueillir pour donner à leurs enfants. Le Psalmiste clame en ce sens : « *Il leur fit traverser les flots comme un désert* » (*Téhilim* 106, 9) – de même que, durant les quarante ans de pérégrinations dans le désert, ils ne manquèrent de rien, ainsi dans les flots de la mer, ils ne manquèrent de rien.

Le 13e miracle : Pendant la traversée de la mer, si quelqu'un avait soif, il lui suffisait de tendre la main et de l'introduire dans ces « murs aqueux » pour que de l'eau douce en jaillisse. Inversement, pendant cette traversée, les Égyptiens souffrirent terriblement de la soif, au point qu'ils s'évanouissaient. Cette situation représenta donc un double miracle : d'une part, les flots de la mer s'étaient solidifiés et s'élevaient comme de hautes montagnes, comme en témoigne le verset : « *Il transforme en rocher la nappe d'eau…* » (*Téhilim* 114, 8) – c'est-à-dire qu'Il modifia la constitution de l'eau en rocher. Et d'autre part, « …[Il transforme] *le granit en sources jaillissantes* » (fin du verset) – après que l'eau était devenue du granit, elle se changea en eau potable.

Le 14e miracle : Parmi le peuple hébreu, il y avait de nombreuses femmes enceintes, qui étaient susceptibles de faire des fausses couches en raison du bruit étourdissant que produisait la mer, ainsi qu'à cause de la frayeur occasionnée par la vue des flèches et des pierres que projetaient les Égyptiens. Mais le Saint béni soit-Il les protégea, et on ne compta pas une seule fausse couche parmi toutes les femmes enceintes. Une allusion à ce miracle apparaît dans ce verset : « *Dans vos congrégations, bénissez D.ieu, l'Éternel, depuis la source d'Israël* » (*Téhilim* 68, 27). Autrement dit, remerciez D.ieu pour le miracle opéré dans « *la source d'Israël* », de sorte qu'aucun fœtus ne perdit la vie à ce moment.

Le 15e miracle : Le lit de la mer, dans ses zones les plus profondes, forme des gouffres de plus de mille coudées (500 mètres). Aussi, lorsque les enfants d'Israël s'y enfoncèrent, la plupart d'entre eux auraient pu glisser et dégringoler les pentes abruptes, provoquant de nombreux morts par l'effet de la chute.

De même, au moment où ils ressortirent de la mer, la pente montante aurait dû être extrêmement escarpée, pas moins que les parois d'un puits profond. Mais là encore, D.ieu s'assura que rien de fâcheux n'arrive à Son peuple : dans les points les plus profonds de la mer, les eaux ne se dressèrent pas entièrement comme des murailles. À ces endroits, seulement un tiers des flots s'éleva de part et d'autre des Hébreux, et le reste gela sous leurs pieds. De la sorte, la route qui s'ouvrit devant eux était parfaitement plane et horizontale. C'est à ce sujet qu'il est dit : « *Les eaux se figent au sein de la mer* » (*Chémot* 15, 8) – c'est-à-dire que la partie inférieure des eaux se gela pour niveler le lit de la mer.

Le 16e miracle : Après que les enfants d'Israël finissaient de boire l'eau douce qui s'échappait de la mer, cette même eau gelait sur place et se figeait, comme il est dit : « *Par le souffle de Ta face, les eaux s'amoncellent, les liquides se dressent comme une digue* » (*Chémot* 15, 8). C'est-à-dire qu'au niveau de l'orifice qui s'était formé dans les parois, l'eau se figea et ne tomba même pas à terre.

Le 17e miracle : Parmi les enfants d'Israël, il y avait de nombreux vieillards ainsi que des personnes de constitution faible. Pour ceux-ci, il n'était guère commode de traverser la mer, d'autant plus que les Égyptiens les poursuivaient et les remplissaient d'angoisse. Or, ces personnes sont sujettes à perdre leurs moyens dans ce genre de situations. Mais le Saint béni soit-Il les fit bénéficier d'un miracle, et la traversée de la mer se déroula facilement pour elles, comme le suggère ce verset : « *Il étend d'en haut Sa main, me saisit et me retire du sein des grandes eaux* » (*Chmouel* II 22, 17).

Le 18e miracle : Ce prodige apparaît explicitement dans le verset : « *Les liquides se dressent comme une digue* » (*Chémot* 15, 8), c'est-à-dire que les parois d'eau qui se formèrent de part et d'autre du peuple hébreu s'élevèrent jusqu'à une très haute altitude, à tel point qu'elles étaient visibles depuis les quatre coins de la terre. C'est pour cette raison qu'en les voyant, les rois et les princes de toutes les nations furent saisis de terreur.

Le 19e miracle : Bien que le sol se soit solidifié, il laissa germer des herbes et des légumes que les animaux des Hébreux purent brouter.

Le 20e miracle : Les Égyptiens pénétrèrent de leur plein gré dans la mer à la poursuite des enfants d'Israël. Or, cela constitua un miracle formidable, plus prodigieux que les dix plaies réunies. En effet, comment ne craignirent-ils pas de s'exposer à un tel péril, tout en sachant que les plaies d'Égypte avaient systématiquement épargné les Hébreux ?

Le 21e miracle : Après que le lit de la mer s'était asséché comme du roc, ainsi qu'on l'a vu dans le neuvième miracle, la nuée de Gloire changea le sol en une boue épaisse, semblable à du bitume. Ainsi, au moment où les Égyptiens pénétrèrent dans la mer, ils furent emprisonnés par la boue et c'est ainsi que se noya l'armée égyptienne. Ces circonstances survinrent mesure pour mesure : comme Pharaon avait contraint les Hébreux à travailler l'argile, les forçant à s'embourber dans la terre à longueur de journée, son armée périt de la même façon.

Le 22e miracle : De surcroît, la nuée de Gloire enflamma cette boue, élevant sa température jusqu'à ébullition. À cause de la chaleur, les sabots des chevaux se disloquèrent et leurs pattes nues se brûlèrent sur le sol. C'est à ce sujet qu'il est dit : « *L'Éternel fit peser sur l'armée égyptienne une colonne de feu et une nuée* » (*Chémot* 14, 24).

Le 23e miracle : Lorsque l'armée égyptienne se jeta dans la mer, D.ieu désarticula une roue de chaque char et n'en laissa qu'une. De la sorte, les voitures étaient ballotées de part et d'autre, secouant violemment les soldats au point que tous leurs os se brisèrent. Mais si les deux roues des chars étaient sorties des essieux, les Égyptiens n'auraient pas tant souffert.

Le 24e miracle : La majorité des Égyptiens tombèrent de leurs chars et furent incapables de se relever. La Torah l'indique par allusion : « *Les faisant avancer pesamment* » (*ibid.* 14, 25), suggérant que les soldats se firent aussi lourds que du plomb, de sorte que tout mouvement leur fut interdit.

Le 25e miracle : Bien que les chars égyptiens n'eussent plus qu'une seule roue, ils continuèrent à avancer avec une aisance contre nature. En effet, en voyant les flots les submerger, les Égyptiens tirèrent les brides des chevaux pour les faire retourner vers la terre ferme. Mais les chars continuèrent à s'enfoncer dans la mer, car le Saint béni soit-Il donna aux vagues la forme de juments, incitant les chevaux mâles à aller les rejoindre.

Le 26e miracle : Bien que le sol de la mer se soit changé en boue, les Égyptiens s'y brisèrent le crâne en tombant dessus, car la boue se solidifia sous eux. De plus, les eaux des murailles

devinrent dures comme de la roche en tombant sur eux, comme l'indique ce verset : « *Tu as brisé la tête des puissants avec les eaux* » (*Tehilim* 74, 13).

Le 27e miracle : Depuis le ciel, s'abattit sur les Égyptiens une pluie de pierres, de braises, de feu et de grêle. Comme les soldats de Pharaon lançaient sur Israël des flèches, des javelots et d'autres instruments de guerre, le miracle fit que, non seulement ces projectiles n'atteignirent pas leur cible, mais de surcroît, les anges les retournèrent contre eux. Il est dit à ce sujet : « *Il lance des flèches et les disperse* » (*Chmouel* II 22, 15).

Le 28e miracle : Lorsque la mer des Joncs se fendit, elle produisit un son assourdissant, qui retentit d'un bout à l'autre du monde en raison de la tempête qui régnait à cet endroit. C'est en ce sens qu'il est dit : « *Les peuples l'entendirent et furent confondus, un frisson s'empare des habitants de la Philistée. À leur tour, ils tremblent, les chefs d'Edom, les vaillants de Moav sont saisis de terreur* » (*Chémot* 15, 14-15).

Le 29e miracle : En cette occasion, le Saint béni soit-il suscita deux vents contraires, qui cohabitèrent de façon miraculeuse. En effet, un vent froid souffla d'un côté pour refroidir les eaux et les faire geler, afin qu'elles se dressent comme des murailles. Et de l'autre côté, souffla un vent chaud qui fit fondre les eaux pour engloutir les Égyptiens.

Le 30e miracle : Généralement, après que l'eau a gelé, elle met un temps relativement long à fondre et à revenir à l'état liquide. Mais à ce moment-là, le Saint béni soit-Il opéra un miracle qui fit fondre les eaux très rapidement, comme il est dit :

« *Aux approches du matin, la mer reprit son niveau* » (*Chémot* 14, 27).

Le 31e miracle : Bien que, par nature, la mer demeure généralement dans les limites de ses rivages, un miracle fit que des bras d'eau débordèrent des rives et ramenèrent dans les flots les Égyptiens qui tentèrent de s'enfuir à l'aide de sorcelleries.

Le 32e miracle : Lorsque les eaux revinrent à leur niveau, elles s'abattirent uniquement sur les Égyptiens, et non sur les enfants d'Israël. Trois avis ont été formulés concernant ce miracle. **1.** Certains avancent qu'au moment où les eaux reprirent leur place, elles produisirent un courant violent qui se déversa autant sur les Égyptiens que sur les enfants d'Israël. Mais pour épargner ces derniers, le Saint béni soit-Il les éleva et les maintint dans les airs, jusqu'à ce qu'ils atteignent le rivage. **2.** D'autres avis considèrent qu'à l'instant même où le dernier Hébreu sortit de la mer, le dernier des soldats égyptiens y pénétra. Aussitôt, les eaux reprirent leur niveau, de sorte que tous les Égyptiens furent engloutis sans qu'aucun Hébreu demeurât dans la mer. **3.** La dernière opinion estime que les Hébreux et les Égyptiens se retrouvèrent bel et bien ensemble dans la mer. Mais alors que les eaux revenaient déjà à leur niveau du côté égyptien, elles continuèrent à se maintenir comme des digues à l'endroit où les enfants d'Israël se trouvaient.

Le 33e miracle : En voyant les eaux reprendre leur niveau, les Égyptiens qui se trouvaient près du rivage auraient pu tenter de fuir. Mais un miracle fit qu'au lieu de rebrousser chemin, ils continuèrent à s'enfoncer vers le large. De même, les Égyptiens qui se trouvaient à l'avant des troupes, près des

enfants d'Israël, s'efforcèrent d'atteindre la rive. Mais les flots les poursuivirent et les traînèrent jusqu'au cœur de la mer. De plus, de nombreux Égyptiens s'étaient enlisés dans la boue, et en voyant le vent se lever pour ramener la mer à son niveau, ils se réjouirent, croyant que les rafales assècheraient la boue et les libèreraient. Mais D.ieu suscita un vent si violent qu'ils furent propulsés dans la mer.

Le 34e miracle : Le Saint béni soit-Il « remua » les Égyptiens, à la manière dont on remue et mélange le contenu d'une marmite. Ainsi, les flots soulevèrent dans les airs chaque soldat avec son cheval, ils les retournèrent et les enfoncèrent dans les eaux, de sorte que la bête était en haut et le cavalier en bas.

Le 35e miracle : Les chevaux restèrent harnachés aux chars tout au long de la noyade, et furent ainsi secoués par le courant puissant avec leurs maîtres dans tous les sens. En effet, les chevaux savent naturellement bien nager et ils auraient pu réchapper aux flots. C'est pourquoi ils restèrent attachés aux chars, afin qu'ils soient privés de mouvement. C'est en ce sens qu'il est dit : « *Le cheval et son cavalier, Il les a précipités dans la mer* » (*Chémot* 15, 4).

Le 36e miracle : L'abîme d'en bas s'éleva et atteignit l'abîme d'en haut, de sorte que les eaux des deux abîmes inondèrent les Égyptiens, déchiquetant leur peau et leur causant de nombreuses blessures. Le Midrach indique que le jugement des Égyptiens les condamna à être châtiés nus. Par la force de ces flots, leurs habits se déchirèrent et ils tombèrent dans la mer dénudés.

Le 37e miracle : Les Égyptiens s'enfoncèrent dans les abîmes de manière violente, comme s'ils s'étaient changés en plomb. Et par la force des flots, ils étaient soulevés jusqu'à la surface et projetés dans les airs, pour être à nouveau précipités dans les profondeurs de la mer. Le verset désigne en effet la mer par trois appellations : « *La mer des Joncs* » fait référence à la partie supérieure des eaux ; « *le gouffre* » constitue la partie médiane ; « *l'abîme* » est le niveau le plus profond de la mer. Comme le Saint béni soit-Il voulait épuiser les soldats égyptiens sans leur accorder un instant de répit, Il les enfonça dans « *le gouffre* » après les avoir noyés, et de là, ils continuèrent à descendre jusqu'à « *l'abîme* ». Le verset y fait allusion en disant : « *L'abîme s'est fermé sur eux, ils sont tombés au fond du gouffre comme une pierre* » (*Chémot* 15, 5).

Le 38e miracle : L'abîme engouffra la majorité des soldats, comme l'indique le verset : « *Tu as étendu Ta droite, la terre les dévore* » (*Chémot* 15, 12).

Le 39e miracle : Le Saint béni soit-Il éleva la terre d'Égypte, de manière à ce que les Égyptiens restés au pays assistent à la chute de leurs armées. En dépit de la distance, les soldats et les civils pouvaient ainsi se voir mutuellement. Un autre miracle se produisit alors : les flots sortirent du lit de la mer et s'étendirent jusqu'en Égypte, afin d'engloutir les proches parents des soldats qui avaient poursuivi les enfants d'Israël.

Le 40e miracle : Après avoir noyé tous les Égyptiens, la mer les rejeta sur son rivage. En effet, certains Hébreux avaient une faible confiance en D.ieu et ils se dirent : « *Que nous a donc apporté ce miracle ? De même que nous sommes sortis d'un côté de la mer, les Égyptiens ont peut-être réussi à en sortir de*

l'autre côté ! » Pour dissiper leurs craintes, le Saint béni soit-Il demanda à l'Ange de la mer de rejeter les Égyptiens sur le rivage. La Torah l'indique par allusion : « *Israël vit l'Égyptien gisant sur la rive de la mer* » (*Chémot* 14, 30).

Le 41e miracle : Lorsque les Égyptiens furent rejetés sur le rivage, ils n'étaient pas encore morts, malgré tous les supplices que les flots leur avaient infligés. Il s'agissait d'un phénomène contre nature, car généralement, la mer ne rejette que des cadavres. Deux motifs justifièrent ce miracle : **1.** Afin que les Égyptiens voient que les enfants d'Israël étaient sortis indemnes de la mer. **2.** Afin que les enfants d'Israël puissent se venger d'eux. Étant agonisants, les Égyptiens purent les reconnaître et comprendre que leur punition était survenue en conséquence de l'oppression qu'ils leur avaient fait subir.

Le 42e miracle : Lorsque Pharaon partit à la poursuite d'Israël avec son armée, de nombreux hommes, issus de différents peuples, se joignirent à eux. En effet, en ces temps-là, Pharaon dominait le monde entier et il pouvait contraindre les pays assujettis à poursuivre Israël. Aussi, lors de l'ouverture de la mer, ces « collaborateurs » y pénétrèrent avec les soldats égyptiens. Cependant, lorsque les flots se refermèrent, ils ne submergèrent que les Égyptiens, sans porter atteinte à aucun étranger. Le verset fait allusion à ce prodige lorsqu'il dit : « *Les chars de Pharaon et son armée, Il les a précipités dans la mer* » (*Chémot* 15, 4) – c'est-à-dire uniquement ses concitoyens, et non les étrangers. Grâce à ce miracle, tous reconnurent que le seul Maître du monde est le Saint béni soit-Il, et nullement Pharaon qui s'était attribué ce titre. Le verset témoigne encore de ce prodige en disant : « *Pas un d'entre eux n'en réchappa* »

(*ibid.* 14, 28), les mots « *d'entre eux* » indiquant que seuls les Égyptiens périrent dans la mer.

Le 43e miracle : Pharaon lui-même survécut à cet évènement. Bien qu'il se fût précipité dans la mer à la tête de son armée – et qu'il ait donc été exposé à toute la violence des flots – il en sortit cependant indemne, alors que jusqu'au dernier de ses soldats y périt. S'il bénéficia de ce miracle, c'est pour qu'il puisse raconter les prodiges accomplis par D.ieu, son propre récit étant nettement plus édifiant que celui relaté par les autres nations.

Le 44e miracle : Certains membres du peuple hébreu s'étaient adonnés au culte de l'idole de Mikha. De plus, ils avaient accompli cette abjection sous les yeux de la majorité de leurs frères, et pourtant, aucun d'entre eux n'avait protesté. En raison de cette apathie, ils étaient tous considérés comme s'ils avaient servi l'idole, et ils ne méritaient donc pas que la mer s'ouvre pour eux. Le Midrach rapporte en ce sens que les anges s'exclamèrent devant D.ieu : « *Les Hébreux autant que les Égyptiens adorent les idoles ! Alors pourquoi ouvrirais-Tu la mer en leur faveur ?* » Mais en dépit de ces considérations, le Saint béni soit-Il accepta de fendre la mer et d'y faire traverser les Hébreux.

Le 45e miracle : Les enfants d'Israël pénétrèrent dans la mer avec les nombreux biens qu'ils avaient accumulés lors de la plaie du sang et celle des ténèbres. Pourtant, pendant la traversée de la mer, aucun d'eux ne perdit ne serait-ce qu'un seul objet : leurs fortunes restèrent aussi intactes que leurs corps. De plus, la mer rejeta ensuite les Égyptiens sur le rivage, avec tous les métaux précieux dont étaient parés leurs chevaux. Les enfants

d'Israël purent ainsi s'enrichir encore davantage en se servant de ce butin.

Le 46e miracle : Même les Égyptiens qui avaient été engouffrés par l'abîme (voir le 33e miracle) furent alors rejetés sur le rivage. Ce prodige se produisit pour deux raisons : **1.** Afin que les enfants d'Israël sachent qu'ils n'avaient pas survécu et n'étaient pas sortis sur le rivage opposé. **2.** Afin que les enfants d'Israël puissent récupérer l'argent et l'or dont étaient parés les chevaux et les chars.

Le 47e miracle : Une dispute éclata entre l'Ange responsable de la terre et celui qui dirige les mers. En rejetant les Égyptiens sur la terre ferme, l'Ange de la mer dit à son homologue : « Prends donc tes fils ! » Mais ce dernier répondit : « Reprends donc tes cadavres, car c'est toi qui les as tués ! » La terre rejeta donc dans la mer les dépouilles des Égyptiens et refusa de les ensevelir. En effet, elle craignait d'être maudite comme elle l'avait été après avoir enfoui le corps de Hével (Abel). Le Saint béni soit-Il lui jura alors qu'Il ne lui en tiendrait pas rigueur et la terre consentit à les enfouir. C'est à ce sujet qu'il est écrit : « *Tu as étendu Ta droite, la terre les dévore* » (*Chémot* 15, 12).

Si les Égyptiens méritèrent une sépulture, c'est pour les trois raisons suivantes : **1.** Lorsque Yaacov décéda, toute l'Égypte prit part à son enterrement et lui manifesta de grands honneurs. **2.** Parce qu'ils avaient déclaré : « *L'Éternel est juste !* » (*Chémot* 9, 27). **3.** Car par leur entremise, D.ieu produisit de nombreux miracles et Sa renommée se répandit dans le monde.

Le 48e miracle : Ce même jour, D.ieu ramena des morts à la vie. En effet, dans la *paracha* de *Vayigach*, le Saint béni soit-Il annonça à Yaacov : « *N'hésite pas à descendre en Égypte, car Je t'y ferai devenir une grande nation* » (*Béréchit* 46, 3). Yaacov craignait en effet de partir s'installer en Égypte de peur d'être tué. D.ieu lui promit donc qu'Il le ferait revenir en terre d'Israël. Mais le patriarche exprima d'autres craintes : « *Je crains de ne pas être enterré près de mes pères, ni d'avoir le mérite d'assister à la délivrance de mes enfants !* » D.ieu lui promit alors qu'il serait enterré près de ses pères et qu'il verrait lui-même les miracles de la délivrance.

Aussi, au moment où les Hébreux arrivèrent sur les rives de la mer des Joncs, le Saint béni soit-Il ramena Yaacov à la vie, Il le conduisit jusqu'à l'endroit où se trouvaient ses descendants et lui montra tous les miracles qui s'y produisirent. En allusion à ce miracle, le verset dit : « *Israël vit l'Égyptien gisant sur le rivage* » (*Chémot* 14, 30) – Israël n'étant autre que le patriarche Yaacov. Au même instant, les Hébreux virent leur ancêtre arriver sur les lieux, et ils s'exclamèrent : « *Voilà mon D.ieu, je Lui rends hommage, le D.ieu de mon père et je Le glorifie !* » (*ibid.* 15, 2) – c'est-à-dire le D.ieu de mon père Yaacov ici présent.

On trouve dans les versets une autre allusion à ce miracle : « *Israël reconnut alors la haute puissance (...) et le peuple révéra l'Éternel* » (*ibid.* 14, 31). De prime abord, il y a ici une répétition inutile du sujet : « *Israël reconnut (...) et le peuple révéra…* » ! L'explication réside dans le miracle évoqué plus haut : dans ce contexte, « Israël » n'est pas le peuple juif, mais bien le patriarche Yaacov.

Certains avis ajoutent qu'à ce moment-là, D.ieu ressuscita les trois patriarches, Avraham, Its'hak et Yaacov. On en trouve l'allusion dans le verset : « *Chantons à l'Éternel, car Il est souverainement puissant* [gaa] » (*ibid.* 15, 1), l'acronyme de *gaa* étant : *Guimel Avot HaOlam* – les trois pères du monde.

Le 49e miracle : Lors de l'ouverture de la mer des Joncs, tous les enfants d'Israël accédèrent au rang de la prophétie, de sorte qu'ils purent réciter le Chant avec Moché mot pour mot, selon le même ordre et sans la moindre omission. Cela constitua un grand miracle car les Hébreux n'avaient évidemment pas les conditions requises pour atteindre le niveau prophétique. En effet, celui-ci ne s'acquiert que dans état d'esprit parfaitement serein et au prix d'une grande préparation. De plus, nous savons que deux prophètes n'ont jamais des visions similaires en tous points. Or ici, ils récitèrent tous exactement la même *Chira*.

Le 50e miracle : Il s'agit du plus grand miracle parmi tous ceux mentionnés jusque-ici : « *Rabbi Yossi dit : Au moment où Israël sortit de la mer, ils se préparèrent à dire la Chira. Et comment l'entonnèrent-ils ? L'enfant qui était sur les genoux de sa mère et le nourrisson, après avoir lâché le sein de sa mère, s'exclamèrent : "C'est mon D.ieu et je Le glorifie !"* » De plus, même les fœtus prononcèrent ce Chant depuis le ventre de leur mère. En effet, le monde s'éclaira à leurs yeux à tel point que la matrice des mères devint semblable à une pièce illuminée. « *Rabbi Lévi ajoute : "Après cela, chacun retourna à sa place et les nourrissons reprirent en bouche le sein de leur mère. Ce miracle fut même supérieur au premier !"* »

De toute évidence, nous sommes tenus de croire avec certitude que tous ces récits sont véridiques. Gardons-nous

d’adopter la vision de ces libres penseurs, qui ne reconnaissent comme vrai que ce que leurs yeux leur montrent et ce que leur intellect admet. Lorsqu’on est animé d’une authentique crainte du Ciel, on comprend que le Saint béni soit-Il a créé le monde à partir du néant. Il peut donc à Son gré réaliser des prodiges qui dépassent l’entendement et qui transgressent toutes les lois de la nature. Le roi David affirme en ce sens : « *J’ai choisi la voie de la foi* » (*Téhilim* 119, 30) – c’est-à-dire qu’à tout moment, le choix m’est donné d’opter pour le chemin de la foi, reconnaissant tous les récits de mes pères comme authentiques, et je ne m’en suis jamais remis à ma seule compréhension.

Lorsqu’on examine le monde qui nous entoure, on s’aperçoit que de nombreux phénomènes dépassent l’entendement. Mais comme nous sommes habitués à les voir quotidiennement, ils ne nous impressionnent guère. Cependant, en y méditant davantage, on réalisera que chaque parcelle de la nature est en vérité l’œuvre du Tout-Puissant, dont le pouvoir est proprement infini.

Réflexions et pensées

NEUF ÉTUDES SUR L'OUVERTURE DE LA MER DES JONCS

Première étude

L'Égypte saura que Je suis Hachem

Les deux délivrances d'Égypte

Les enfants d'Israël furent délivrés d'Égypte en deux étapes : il y eut tout d'abord la délivrance physique – à savoir celle des corps des esclaves hébreux –, qui survint en conséquence de la mort des premiers-nés. Ensuite, la seconde délivrance permit de libérer les Hébreux de leurs sentiments d'angoisse, suscités par l'idée que Pharaon tenterait de les ramener dans son pays. Cette délivrance morale se produisit lors de l'ouverture de la mer des Joncs, quand l'armée égyptienne fut anéantie sous les yeux des enfants d'Israël.

De prime abord, ces deux étapes semblent superflues. Pour quelle raison le Saint béni soit-Il choisit-Il de procéder ainsi ? N'aurait-Il pas pu délivrer d'emblée les Hébreux de manière définitive, en exterminant l'armée de Pharaon dès la sortie d'Égypte ?

Une autre difficulté apparaît à la lecture de ce verset : « *Je raffermirai le cœur de Pharaon* […] *et les Égyptiens sauront alors que Je suis Hachem* » (*Chémot* 14, 4). Les Égyptiens ne découvrirent-ils Hachem que lors de l'ouverture de la mer des Joncs ? N'avaient-ils pas constaté l'existence du

Créateur tout au long des dix plaies d'Égypte, et lors des nombreux prodiges survenus lors de la délivrance des Hébreux ? Dans ce contexte, un autre point mérite d'être élucidé : la première fois que Moché et Aharon se présentèrent devant Pharaon, on remarque une évolution dans leurs propos (*Chémot* 5, 1-3). Voici comment la Torah rapporte les toutes premières paroles qu'ils lui adressèrent : « *Ils dirent à Pharaon : "Ainsi a parlé Hachem, le D.ieu d'Israël : Laisse partir Mon peuple pour qu'il célèbre en Mon honneur, dans le désert."* » À quoi le souverain leur répliqua : « *Qui est donc Hachem, à Qui je devrais obéir en laissant partir Israël ? Je ne connais pas Hachem, et je ne renverrai pas Israël !* » Après cette réponse, Moché et Aharon reprirent leur plaidoyer, mais en le nuançant et en lui donnant une orientation différente : « *Le D.ieu des Hébreux S'est manifesté à nous. Nous voudrions donc aller à trois journées de chemin dans le désert et Lui offrir des sacrifices* […] *de peur qu'Il ne sévisse sur nous par la peste ou par le glaive.* »

On remarque trois différences notables dans leurs propos entre le début et la fin de cette conversation :

Au début, ils parlent du Créateur en Le désignant comme « *Hachem, le D.ieu d'Israël* » ; mais à la fin, ils l'appellent : « *Le D.ieu des Hébreux.* »

Au début, ils somment Pharaon de « *laisser partir Mon peuple* », sous-entendant de manière définitive, sans la moindre réserve. Mais après cela, ils s'expriment ainsi : « *Nous voudrions aller à trois journées de chemin* », bornant leur requête à seulement trois jours de liberté.

Dans la première plaidoirie, ils ne menacent nullement le monarque égyptien. Mais par la suite, ils n'hésitent pas à le provoquer : « *De peur qu'Il ne sévisse sur nous* – c'est-à-dire "sur toi, Pharaon". Par égard pour son rang, ils retournèrent la menace contre eux (Rachi) – *par la peste ou par le glaive*. »
Il convient de comprendre ce que signifient ces rectifications au cœur d'une même discussion.

Reconnaître l'Unicité de Hachem

Le Ramban explique qu'en vérité, Pharaon reconnaissait l'existence de D.ieu. Cependant, il Le connaissait seulement sous le Nom de *Elokim*, et il ignorait la dimension du Tétragramme – les quatre lettres du Nom divin que nous désignons par *Hachem* [litt. « le Nom »]. C'est pourquoi il répondit à Moché : « *Je ne connais pas Hachem* » – c'est-à-dire qu'il ignorait cet aspect de Sa Divinité. Ce à quoi les deux frères répondirent : « *Le D.ieu des Hébreux S'est manifesté à nous.* »

Cependant, l'explication du Ramban mérite elle-même des éclaircissements : si Pharaon croyait véritablement en D.ieu, pourquoi s'obstina-t-il à retenir les enfants d'Israël ? De plus, en quoi le fait de connaître l'un ou l'autre des Noms divins est-il significatif ? Pourquoi cela ferait-il une différence concernant le devoir de Lui obéir ?

La réponse réside dans la signification respective de ces deux Noms divins. *Elokim*, dans son sens littéral, exprime une notion de « puissance » et de « pouvoir ». Cependant, ce Nom n'a pas une connotation d'exclusivité : il ne nie pas l'existence potentielle d'autres forces dans l'univers. Cette idée de « monopole », c'est le Tétragramme qui la révèle. Les quatre

lettres de ce Nom signifient en effet : Celui Qui était, Qui est et Qui sera à jamais (*Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm* 5). Autrement dit, le Tétragramme indique que D.ieu est la seule réalité au monde qui soit nécessaire et absolue, toutes les autres créatures Lui étant tributaires. C'est D.ieu Qui génère leur existence à chaque instant, et il n'y a, dans l'univers, aucune force indépendante de Sa volonté.

Tel est donc le sens du commentaire du Ramban : Pharaon croyait en D.ieu, mais il ne Lui reconnaissait que la dimension du Nom *Elokim*. À ses yeux, le Saint béni soit-Il est une puissance parmi tant d'autres, et bien que Sa force puisse surpasser celle des autres divinités, il contestait la dimension du Tétragramme. Autrement dit, il refusait de croire qu'Il est le Créateur de toute chose et qu'aucune force au monde ne saurait se mesurer à Lui.

Ces explications apportent un éclairage aux versets sur lesquels nous nous étions interrogés : pourquoi Moché et Aharon s'exprimèrent-ils différemment suite à la réponse de Pharaon ? C'est qu'en un premier temps, ils lui avaient annoncé : « *Ainsi a parlé Hachem, le D.ieu d'Israël* » – c'est-à-dire conformément à l'authentique *émouna*, selon laquelle D.ieu est *Hachem*, le Tout-Puissant auquel aucune force ne saurait se comparer. En ce sens, ils réclamèrent du monarque qu'il « *laisse partir le peuple* » – sans réserve ni condition. Et comme ils pensaient que Pharaon reconnaissait la dimension du Tétragramme, ils n'eurent pas besoin d'avoir recours à des menaces.

En leur répondant : « *Je ne connais pas Hachem* », le roi égyptien admit l'existence de D.ieu, mais il ne le reconnut qu'en

tant qu'*Elokim* – un Pouvoir certes puissant, peut-être même plus puissant que tout autre divinité, mais une Force qu'il était néanmoins possible de combattre. C'est pourquoi il refusa de libérer le peuple d'Israël de son pays.

À ce constat, Moché et Aharon modifièrent l'orientation de leur discours et l'adaptèrent à leur interlocuteur. Ils mentionnèrent désormais le Créateur en tant que « *D.ieu des Hébreux* », suggérant que, compte tenu de Sa puissance qui pouvait – aux dires du souverain – être supérieure à celle des autres divinités, il n'était pas raisonnable de Lui désobéir. Ils modifièrent également leur requête, réclamant seulement d'« *aller à trois journées de chemin* » pour Lui offrir des sacrifices. Puis ils conclurent en le mettant en garde contre son entêtement, lui rappelant que le D.ieu des Hébreux pouvait être plus puissant que les divinités égyptiennes, et qu'il était donc envisageable qu'Il le punisse « *par la peste ou par le glaive* ».

Les miracles d'Égypte et ceux de la mer des Joncs

Il apparaît donc que, lors de la traversée de la mer des Joncs, la dimension du Tétragramme se révéla aux yeux des Égyptiens de manière flagrante, leur faisant prendre conscience de la Toute-Puissance du Créateur. Cela étant, il convient de comprendre où et comment les miracles de cet évènement permirent cette révélation. Autrement dit, en quoi ces miracles furent-ils plus édifiants que ceux d'Égypte, au point de révéler l'Unicité du Saint béni soit-Il ?

Le *Bet HaLévi*, dans son commentaire sur le verset : « *Moi-même, Je t'en ferai aussi remonter* » (*Béréchit* 46, 4), rapporte l'explication suivante :

« *À ce moment, Yaacov reçut la plus grande des promesses, à savoir que Son Nom se révélerait désormais par le biais du peuple d'Israël. C'est-à-dire que depuis lors, Sa Gloire ne se manifeste, par des prodiges miraculeux, que pour apporter une délivrance à Israël. Seules les délivrances d'Israël révéleront désormais Son Nom à travers le monde.* […] *C'est en ce sens qu'il est dit : "Les Égyptiens sauront que Je suis l'Éternel" (Chémot 7, 5), indiquant clairement que jusqu'à ce jour, ils ne Le connaissaient pas.* […] *Et comme à ce moment, Israël réclamait une délivrance, l'anéantissement des Égyptiens dans la mer survint de manière éclatante, par le grand miracle* [de l'ouverture de la mer]. »

Dans ces lignes, le *Bet HaLévi* nous apprend que lorsque le Saint béni soit-Il veut faire connaître Sa puissance dans le monde, Il le fait invariablement en apportant une délivrance au peuple juif. Voilà en quoi consistait le miracle de l'ouverture de la mer des Joncs, qui se distingua ainsi de tous les prodiges qui le précédèrent.

Cependant, le sujet n'est pas encore épuisé. Quelle est donc la spécificité de ce miracle, qui permit de dévoiler la dimension du Tétragramme et l'Unicité absolue du Créateur ? Pourquoi ce prodige était-il plus éloquent que les dix plaies d'Égypte, et même davantage que la mort des premiers-nés ?

La réponse est que, certes, lors de la sortie d'Égypte, D.ieu accomplit des miracles extraordinaires, non seulement en condamnant les premiers-nés égyptiens, mais aussi en accomplissant de nombreux autres prodiges, comme l'enseignent nos Sages. Tous ces phénomènes prouvèrent aux Égyptiens l'immense pouvoir du Créateur, d'autant plus qu'en

cette nuit, « *le Saint béni soit-Il frappa, avec les Égyptiens, également leurs divinités : les idoles en bois pourrirent, celles en pierre fondirent, les statues d'or, d'argent et de bronze se liquéfièrent (...) et tous les dieux au monde furent détruits* » (*Chémot Rabba* 15, 15).

Cependant, la preuve de l'Unicité du Saint béni soit-Il, démontrant Son pouvoir absolu sur toutes les forces de la création, ne fut pas encore totalement établie. En effet, D.ieu avait épargné une divinité : celle de Baal Tséfon, le dieu des Égyptiens. Le fait que leur idole avait survécu à tous ces fléaux induisit ceux-ci en erreur, comme l'indique Rachi : « *"Devant Baal Tséfon" – Cette divinité était la seule qui demeura intacte parmi toutes celles des Égyptiens, afin qu'ils se fourvoient et se disent : "Notre dieu est redoutable !"* » (*Chémot* 14, 2). Au constat que Baal Tséfon n'avait pas subi le sort de ses semblables, les sujets de Pharaon se persuadèrent qu'il était doté d'une telle puissance que même D.ieu ne pouvait le vaincre.

De plus, les Égyptiens commirent une autre erreur : ils crurent que leur ange protecteur avait conservé tout son pouvoir. Le Midrach écrit en effet : « *Aussitôt, le Prince d'Égypte descendit pour perdre Israël, comme il est écrit : "Voici que l'Égyptien était à leur poursuite" (Chémot 14, 10). Il n'est pas dit : "Voici que Pharaon était à leur poursuite", mais "l'Égyptien", c'est-à-dire l'ange des Égyptiens. C'est pourquoi "les Hébreux se remplirent d'effroi"* » (*Chémot Rabba* 15, 15).

En clair, le peuple égyptien croyait que le combat n'était pas encore perdu, car ils n'avaient pas encore reconnu le pouvoir absolu de D.ieu sur le monde.

Mais cette erreur ne perdura que jusqu'au grand miracle de l'ouverture de la mer. Car à ce moment-là, le Créateur détruisit, avec l'armée égyptienne, également son ange protecteur. Le Midrach enseigne en effet : « *Le Saint béni soit-Il ne soumet aucune nation avant d'avoir soumis son ange protecteur.* […] *Et lorsque le Saint béni soit-Il noya les Égyptiens dans la mer, Il noya auparavant leur ange* » (*Chémot Rabba* 21, 5).

Lors de ce miracle, l'armée égyptienne entière périt dans la mer, si bien que pas un seul soldat ne survécut. De plus, même le peuple resté en Égypte subit de grands tourments à ce moment, comme l'indique le verset : « *L'Éternel combat pour eux en Égypte* » (*Chémot* 14, 25), et Rachi commente : « *"En Égypte" – c'est-à-dire dans le pays d'Égypte : de même que les soldats étaient frappés dans la mer, ceux qui étaient restés en Égypte furent frappés de façon identique.* » Ainsi, avec l'ouverture de la mer des Joncs, tous reconnurent de manière éclatante que le monde est dirigé exclusivement par D.ieu, sans qu'aucun autre pouvoir ne puisse se mesurer à Lui.

Le niveau spirituel suscité par le miracle de la mer des Joncs

En voyant les miracles survenus lors de l'ouverture de la mer, les enfants d'Israël s'élevèrent eux-mêmes à un très haut niveau d'*émouna*. Ils reconnurent l'Unicité divine avec une telle lucidité, qu'ils accédèrent au niveau prophétique. Mais cette prodigieuse élévation ne fut pas seulement le résultat des nombreux miracles physiques qui se produisirent alors, comme la séparation de la mer en douze parties ou le fait que l'eau se changea en murailles. Ce sont aussi – et surtout – les miracles

spirituels que D.ieu accomplit en leur faveur qui leur permirent de s'élever ainsi.

De fait, par l'effet de ces miracles, le peuple d'Israël accéda à un niveau spirituel supérieur à celui de la prophétie. Le Midrach enseigne en ce sens : « *Rabbi Eliézer dit : Une servante vit sur la mer des Joncs des visions que même Yé'hezkel et Yéchaya n'eurent pas,* […] *car ces derniers ne prophétisaient qu'à travers un miroir* […] *et c'est pourquoi ils ne connaissaient pas la Gloire de leur Créateur. Mais quand le Saint béni soit-Il Se révéla sur la mer* […], *les Hébreux Le virent avec leur âme et leur cœur et ils aperçurent la Gloire de leur Créateur, avec la sensation de la voir de leurs propres yeux. Même les enfants et les nourrissons purent voir la Gloire de leur Créateur et ils la montrèrent du doigt en disant : "Voilà mon D.ieu !"* » (*Midrach Sékhel Tov Chémot* 15, 2).

Nos Sages enseignent encore dans le Midrach : « *Vois quelle était l'envergure spirituelle des hommes qui descendirent dans la mer ! En effet, Moché dut se débattre et implorer D.ieu pour qu'Il daigne lui montrer Sa Face.* […] *Le Saint béni soit-Il lui répondit : "Tu ne pourras pas voir Ma Face !" et finalement, Il la lui montra avec un signe* » – c'est-à-dire de façon imparfaite. Le Midrach poursuit : « *Même les créatures qui portent le Trône* [c'est-à-dire les anges qui soutiennent le Trône de gloire du Saint béni soit-Il] *ne connaissent pas la Face divine.* […] *Et pourtant, chacun des hommes qui sortirent de la mer des Joncs pouvait pointer du doigt et déclarer : "Voilà mon D.ieu et je Lui rends hommage !"* » (*Chémot Rabba* 23, 15).

C'est cette perception extraordinaire de la foi en D.ieu qui remplit le peuple hébreu d'allégresse. Transporté par la joie,

il entonna une *Chira*, un Chant prophétique dans lequel il rendit grâce au Créateur pour Ses bienfaits et loua Ses prodiges.

Désormais, nous sommes en mesure de répondre à notre question initiale : pourquoi D.ieu sauva-t-Il le peuple d'Israël en deux étapes ? La réponse est que la mort des Égyptiens n'était que l'aspect matériel du processus de délivrance : encore fallait-il propulser les Hébreux à de hauts niveaux spirituels, grâce à ces révélations prodigieuses qui survinrent avec l'anéantissement de l'armée égyptienne.

En revanche, au moment de la sortie d'Égypte, les enfants d'Israël ne pouvaient pas encore accéder à ces hauts degrés spirituels, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que leur position géographique ne le permettait pas, à cause de l'impureté régnant en Égypte. Nos Sages enseignent en effet : « [Cette prophétie fut révélée à Moché] *dans le pays d'Égypte, en dehors de la ville.* […] *Pourquoi D.ieu ne lui parla-t-Il pas à l'intérieur de la ville ? Parce qu'elle était remplie d'immondices et d'idolâtrie* » (*Mékhilta* au début de *Bo*). Et si Moché, qui était pourtant capable de prophétiser à tout moment, ne put pas communiquer avec D.ieu en Égypte à cause de l'impureté régnante, à plus forte raison le reste du peuple juif, qui évoluait à un niveau moindre, était-il incapable de percevoir une prophétie en cet endroit. Par ailleurs, l'état spirituel des Hébreux ne leur permettait pas, à cette époque, d'accéder à de telles révélations. Nous savons en effet qu'ils s'étaient enlisés dans les quarante-neuf portes de l'impureté. Il est donc évident que dans cette situation, ils n'auraient pas pu s'élever à des degrés spirituels supérieurs à celui de la prophétie.

(d'après Sifté Hayim du Rav Hayim Fridlander Zatsal)

Deuxième étude

« La mer revint à son niveau »

La condition imposée à la mer

Le Midrach enseigne : « *“Quant à toi, lève ton bâton” (Chémot 14, 16). Moché dit alors au Saint béni soit-Il : “Tu me demandes de fendre la mer et de la changer en terre ferme, alors qu’il est écrit : “Moi qui ai donné le sable comme limite à la mer” (Irmiya 5, 22). Tu as donc juré de ne jamais fendre la mer !” Rabbi Eliézer HaKapar ajoute : Voici ce que Moché dit à D.ieu : “N’as-Tu pas promis de ne jamais changer la mer en terre ferme, comme il est dit : “Moi qui ai donné le sable comme limite à la mer” ? Il est également écrit : “Qui a fermé la mer avec des portes ?” (Iyov 38, 8).”*

Le Saint béni soit-Il répondit à Moché : “N’as-tu pas lu ce qui est écrit au début de la Torah : “L’Éternel dit : Que les eaux répandues sous le ciel se réunissent en un même point” (Béréchit 1, 9) ? C’est Moi qui ai émis une condition à la mer, décrétant dès le début que Je la fendrai un jour. Le verset dit en ce sens : “La mer, aux approches du matin, revint à son niveau [léétano]*” (Chémot 14, 27) – c’est-à-dire* [qu’elle obéit] *à la condition* [létenao] *que Je lui avais imposée depuis le début !” Aussitôt, Moché obéit au Saint béni soit-Il et fendit les flots.*

Comme Moché enjoignait à la mer de se fendre, elle refusa. Elle lui dit : “Je ne m’ouvrirai pas devant toi, car je suis plus âgée que toi : j’ai été créée le troisième jour de la création du monde, et toi, tu n’as été créé que le sixième jour.” En

entendant ces mots, Moché se tourna vers le Saint béni soit-Il et lui dit : "La mer refuse de se fendre !" Que fit D.ieu ? Il posa Sa main droite sur celle de Moché, comme il est dit : "Celui qui accompagna la droite de Moché" (Yéchaya 63, 12). Dès qu'elle vit le Saint béni soit-Il, la mer se sauva, comme il est écrit : "La mer le vit et se mit à fuir" (Téhilim 114, 3). Que vit-elle donc ? Elle vit le Saint béni soit-Il Qui avait posé sa droite sur Moché. Elle ne put plus résister et elle s'enfuit sur-le-champ. Moché lui demanda alors : "Pourquoi fuis-tu ?" Elle lui répondit : "Je fuis devant le D.ieu de Yaacov, par la crainte du Saint béni soit-Il !" » (*Chémot Rabba* 21, 6).

Concernant le verset : « *La mer, aux approches du matin, revint à son niveau* » (*Chémot* 14, 27), le *Or Ha'Haïm* s'interroge : « *Une difficulté apparaît dans l'interprétation de nos Sages : la condition imposée à la mer n'est a priori pas à la bonne place : elle aurait dû être plutôt mentionnée au moment où la mer se fendit !* » En d'autres termes, la condition que D.ieu avait imposée à la mer était qu'elle accepte de se fendre, le jour où les enfants d'Israël se tiendraient devant elle. Or, le verset évoquant cette condition – « *La mer, aux approches du matin, revint à son niveau* » – parle précisément du moment où la mer reprit sa place habituelle. D'après l'interprétation du Midrach, il aurait été plus cohérent que l'allusion à cette condition figure dans le verset relatant l'ouverture des eaux !

Les Justes dominent la nature

Le *Yalkout Chimoni* (sur *Yéhochoua* chap. 10, paragraphe 21) rapporte l'enseignement suivant : « *Il est dit : "J'ai reconnu aussi que tout ce que D.ieu fait restera éternellement : il n'y a rien à y ajouter, rien à en retrancher.*

D.ieu a arrangé les choses de telle sorte qu'on Le craigne" (Kohélet 3, 14). Rabbi Yossi ben Zimra dit : Au début de la création du monde, le Saint béni soit-Il déclara : "Que les eaux se réunissent […] *et que le sol apparaisse" (Béréchit 1, 9). Alors pourquoi est-il dit que D.ieu "appelle les eaux de la mer et les répand sur la surface du sol, l'Éternel est Son Nom !" (Amos 5, 8) ? Pour qu'on Le craigne ! À quoi peut-on comparer cela ? À une ville qui se serait rebellée contre son roi. Que fit celui-ci ? Il amena un régiment de soldats aguerris et les fit camper autour de la ville, afin que ses habitants les voient et se remplissent de crainte envers leur souverain. Ainsi, le Saint béni soit-Il créa le monde de telle sorte que le jour soit jour. Mais vint Yaacov et il fit coucher le soleil avant l'heure, comme il est dit : "Car le soleil s'était couché" (Béréchit 28, 11). Yéhochoua vint et il changea la nuit en jour, comme il est écrit : "Soleil ! Tais-toi sur Guivon !" (Yéhochoua 10, 12). Il s'avère que les Justes peuvent augmenter ou diminuer les choses établies par D.ieu, afin que les hommes Le craignent.* »

Ce Midrach nous apprend que les Justes dominent les lois de la nature, et qu'ils sont capables d'opérer des bouleversements dans le monde. En troublant l'ordre établi au moyen de miracles, ils rapprochent l'humanité de son but : la crainte du Tout-Puissant.

Ce phénomène apparut également chez Moché, comme l'indique le *Yalkout Chimoni* dans la suite de ce passage : non seulement il transforma la mer en terre ferme, mais de plus, il changea le monde terrestre en monde céleste (« *Moché monta vers l'Éternel* ») et ramena le monde céleste ici-bas (« *L'Éternel descendit sur le mont Sinaï* »).

Cela se produisit également avec Yéhochoua, comme le rapporte le même Midrach (paragraphe 22) : « *“Du soleil levant jusqu’à son couchant, le nom de l’Éternel est célébré” (Téhilim 113, 3) – depuis le moment où le soleil brille et jusqu’à son coucher, il glorifie le Saint béni soit-Il. Mais au moment où Yéhochoua se tint à Guivon, il voulut faire taire le soleil. En effet, il n’est pas dit dans ce contexte : “Soleil ! Arrête-toi sur Guivon !” mais : “Soleil ! Tais-toi sur Guivon !” Car tant que le soleil avance, il loue le Saint béni soit-Il ; et tant qu’il Le loue, il peut poursuivre sa route. C’est pourquoi Yéhochoua lui imposa le silence.*

Le soleil lui dit alors : “Tu m’ordonnes de me taire ?! Un être jeune peut-il élever la voix devant son aîné et lui imposer de se taire ? Moi, j’ai été créé le quatrième jour, et toi, seulement le sixième jour. Et tu me dis de me taire ?!” Yéhochoua lui répondit : “Un maître jeune ne peut-il ordonner à son vieil esclave de se taire ? Or, Avraham notre ancêtre a acquis le ciel et tout ce qu’il contient, comme il est dit : “Béni soit Avram de par le D.ieu suprême, qui a acquis les cieux et la terre !” (Béréchit 14, 19). De plus, tu t’es toi-même prosterné comme un esclave devant Yossef, comme le dit le verset : “Le soleil, la lune et onze étoiles se sont prosternés devant moi !” (Béréchit 37, 9).” Le soleil reprit : “Tu m’ordonnes de me taire, mais qui récitera les louanges du Saint béni soit-Il à ma place ?” Yéhochoua lui répondit : “Tais-toi, et moi je dirai Sa louange, comme il est écrit : “C’est alors [az] *que Yéhochoua dit…” (Yéhochoua 10, 12). Or,* az *désigne toujours un Chant, comme on le voit ici : “Alors* [az] *Moché entonna un Chant” (Chémot 15, 1).* […] *“Pour régner sur le jour et la nuit” (Béréchit 1, 18) – ceci fait référence aux Justes, qui règnent sur*

l'astre créé pour éclairer le jour et sur l'astre créé pour éclairer la nuit. »

Les étudiants de la Torah sont la raison d'être de la création

Dans ce passage, le *Or Ha'Haïm* pose une autre question : quelle est la teneur de la condition que D.ieu imposa à la mer ? S'Il lui avait dicté de s'ouvrir devant les Hébreux, pourquoi refusa-t-elle d'obéir à Moché, jusqu'à ce que le Saint béni soit-Il pose sa droite sur celle du prophète ? Par ailleurs, le Talmud relate que le fleuve Guinaï s'était ouvert devant *Rabbi* Pin'has ben Yaïr (*'Houlin* 7a). Or, aucune condition n'avait été prononcée à son sujet !

Le *Or Ha'Haïm* explique que la condition imposée à la mer fut que toute l'œuvre de la création se soumette aux hommes qui se dévouent à la Torah. Ce que ces derniers décideraient, la nature devrait l'accomplir sans renâcler.

En clair, si la mer se fendit devant les Hébreux, ce fut par égard pour la Torah, car c'est par la force de celle-ci que la nature se soumet aux hommes. Le fait que D.ieu posa Sa droite sur celle de Moché symbolise cette idée : de même que la droite est la plus forte des deux mains, ainsi la droite du Créateur – à savoir Sa Torah, comme il est dit : « *Dans Sa droite, une Loi de feu* » (*Dévarim* 33, 2) – domine la création tout entière. C'est en cela que la nature fut soumise à une condition : elle doit se plier à la Torah et à ceux qui s'adonnent à son étude. En effet, comme ces derniers accomplissent le but ultime de l'existence, ils peuvent donc imposer leur volonté aux éléments et réclamer d'eux qu'ils les aident dans leur mission.

Tel était également le pouvoir de *Rabbi* Pin'has ben Yaïr : il put arrêter le cours d'un fleuve, car la Torah qu'il possédait le dotait d'une force spirituelle inégalable, devant laquelle la nature devait se plier.

Si la création ne joue pas son rôle, elle perd son droit à l'existence

Voici comment le Talmud relate l'épisode où ce Sage fendit les eaux du fleuve : « *Rabbi Pin'has ben Yaïr voyageait pour aller racheter des captifs. Il rencontra sur sa route le fleuve Guinaï. Il lui dit : "Guinaï, divise tes eaux pour moi, afin que je puisse te traverser !" Le cours d'eau lui répondit : "Toi, tu marches pour aller accomplir la volonté de ton Créateur, et moi, je déverse aussi mes eaux pour accomplir la volonté de mon Créateur ! De plus, toi, tu n'as pas la certitude de mener ta mission à bien, alors que moi, je remplis la mienne à coup sûr !" Le Sage lui rétorqua : "Si tu ne te divises pas, je décrète qu'aucune eau ne passe plus dans ton lit !" Le fleuve se fendit alors. Il y avait aussi à cet endroit un homme qui transportait du blé pour les matsot de Pessa'h. Rabbi Pin'has ordonna au fleuve : "Divise-toi aussi pour cet homme, car il accomplit une mitsva !" Les eaux se partagèrent également devant lui. Un commerçant arabe, qui accompagnait l'autre homme, se trouvait aussi là. Le Sage dit au fleuve : "Ouvre-toi également pour cet homme, pour qu'on ne dise pas : est-ce ainsi que l'on traite les accompagnateurs ?" Les eaux se fendirent pour lui aussi.*

Rav Yossef commentait cette anecdote ainsi : "Le mérite de cet homme est supérieur à celui de Moché et des six cent mille enfants d'Israël ! Car pour ces derniers, la mer s'ouvrit

une seule fois, alors qu'ici, le fleuve se fendit à trois reprises." Mais peut-être, s'interroge le Talmud*, que pour Rabbi Pin'has ben Yaïr, le fleuve ne s'ouvrit-il aussi qu'une seule fois* [car il se peut que le Sage ait simplement ordonné au fleuve de ne pas reprendre son cours jusqu'à ce que les trois hommes aient fini de le traverser]. *Alors dit plutôt : "Son mérite équivaut à celui de Moché et des six cent mille Hébreux."* »

Ce récit comporte une difficulté : pourquoi, lorsque le fleuve refusa de se partager, *Rabbi* Pin'has ben Yaïr le menaça-t-il de l'assécher totalement ? Ne pouvait-il pas simplement le sommer de se fendre bon gré, mal gré ?

D'après les explications vues plus haut, la réponse coule de source : étant donné que la nature n'a été créée que pour servir l'homme dévoué à la Torah – cela étant sa seule raison d'être –, il s'avère que si elle ne se soumet pas à lui, elle perd son droit à l'existence ! Si ce fleuve refusait d'accomplir sa mission, il ne méritait plus d'être et ses eaux auraient donc forcément tari !

Désormais, nous sommes en mesure de répondre à la première question que pose le *Or Ha'Haïm* : pourquoi la condition imposée à la mer est-elle évoquée, dans les versets de la Torah, au moment où elle revint à sa place, et non lorsqu'elle dut se fendre ? La réponse est que, précisément, le fait que la mer reprit son niveau indique qu'elle s'était soumise à cette condition. Car si tel n'avait pas été le cas, elle aurait dû s'assécher totalement, car elle n'aurait pas respecté sa raison d'être. Son droit à l'existence dépendait de l'exécution de sa mission, à savoir fendre ses eaux devant les Hébreux qui s'apprêtaient à recevoir la Torah. **(*D'après Sifté 'Haïm.*)**

Troisième étude

Alors Moché entonna une *Chira*

La toute première *Chira* de l'histoire

Le Midrach rapporte l'idée suivante : « *Depuis le jour où le Saint béni soit-Il créa le monde et jusqu'à ce que les enfants d'Israël se soient tenus devant la mer des Joncs, personne d'autre qu'Israël n'avait jamais prononcé une Chira* [un Chant] *en Son honneur.* […] *D.ieu avait ainsi sauvé Avraham de la fournaise* [d'Our-Kasdim] *et l'avait fait triomphé dans son combat contre les rois, mais le patriarche n'a pas prononcé de Chira. Its'hak fut lui aussi sauvé du couteau* [lorsque son père l'avait ligaturé]*, mais il n'a pas entonné de Chira. De même, Yaacov fut sauvé dans son combat contre l'ange et sorti indemne de sa rencontre avec Essav.* […] *Mais lorsqu'Israël arriva devant la mer et qu'elle se fendit, il clama aussitôt une Chira devant le Saint béni soit-Il* » (*Chémot Rabba* 23).

La reconnaissance de la royauté divine conduit au Chant

Il convient de comprendre pourquoi, de fait, personne n'a jamais prononcé de Chant en l'honneur de D.ieu jusqu'au moment de l'ouverture de la mer. Pourquoi les patriarches n'avaient-ils pas prononcé de telle louange ?

Concernant le premier verset des Dix commandements : « *Je suis l'Éternel ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage* » (*Chémot* 20, 2), le Ramban rapporte l'explication suivante : « *S'il est mentionné ici "une maison d'esclavage", c'est parce qu'en Égypte, les*

enfants d'Israël étaient asservis et prisonniers de Pharaon. La Torah leur ordonne donc de considérer le grand Nom, vénéré et terrible, comme leur D.ieu afin de Le servir, car Il les avait délivrés de la servitude égyptienne. Ceci correspond à cet autre verset : "Ils sont Mes esclaves, car Je les ai fait sortir du pays d'Égypte" (Vayikra 25, 42). […] *Cette mitsva est appelée, dans le langage de nos Sages, "l'acceptation du joug de la Royauté divine".* »

Le Ibn 'Ezra (*ad loc.*) ajoute en ce sens : « *Si le verset dit ici : "Ton D.ieu", c'est parce que tu Lui es redevable de t'avoir fait sortir d'Égypte, de la maison de l'esclavage, afin que tu deviennes Son esclave et que tu Le serves.* »

Ces commentaires mettent en évidence le fait que notre soumission à D.ieu et à Ses commandements résulte de notre délivrance d'Égypte : notre liberté Lui fut alors acquise, afin que nous acceptions le « *joug de la Royauté divine* ».

Cependant, certains passages de nos prières laissent entendre que cette acceptation survint en conséquence des miracles de la mer des Joncs, à la suite desquels le peuple juif entonna le Chant de la mer.

En effet, dans la bénédiction *Émet VéÉmouna* que nous récitons à *'Arvit*, nous disons notamment : « *Lui, Qui a fait passer Ses fils entre les fragments de la mer des Joncs.* […] *Ses fils virent alors Sa puissance, ils glorifièrent et louèrent Son Nom, et ils acceptèrent Sa royauté de plein gré. Moché et les enfants d'Israël prononcèrent un Chant en Ton honneur…* »

Plus loin, nous ajoutons : « *Tes fils virent Ta royauté, Éternel notre D.ieu, sur la mer,* […] *ils glorifièrent, ils Te proclamèrent Roi et déclarèrent : "D.ieu règnera à tout jamais !"* »

De même, dans la bénédiction *Émet VéYatsiv* de *Cha'harit*, nous disons : « *Le peuple sauvé entonna un nouveau Chant en l'honneur de Ton grand Nom sur les rives de la mer, tous ensemble, ils glorifièrent, Te proclamèrent Roi et déclarèrent : "D.ieu règnera à tout jamais !"* »

Cette idée apparaît également dans le Midrach : « *"Ton Trône est ferme depuis lors* [méaz]*" (Téhilim 93, 2) – Ton Trône ne s'est affermi et Tu n'as été connu dans le monde qu'après que Tes fils ont récité la Chira* […] *Ceci est à l'image d'un roi qui a mené une guerre, qui a triomphé et a été déclaré "vénérable" par ses sujets. Ces derniers lui disent : "Tant que tu n'avais pas mené de guerre, tu étais un roi ordinaire. Mais à présent, nous te proclamons "vénérable"." Quelle différence honorifique distingue ces deux titres ? C'est qu'un roi, on le peint debout* [comme prêt au combat], *alors que le souverain vénéré, on le peint assis* [pour indiquer qu'il a déjà fait les preuves de sa puissance et qu'il siège sur son trône en toute quiétude].

Ainsi Israël s'adressa-t-il à D.ieu : "En vérité, avant que Tu crées le monde, il n'y avait que Toi. Après l'avoir créé, Tu es devenu "Celui Qui". Mais c'est comme si l'on Te représentait debout […]. *Cependant, depuis que Tu as combattu sur la mer et que nous avons proclamé devant Toi un Chant commençant par "az", Ton règne a été établi et Ton Trône est devenu ferme."* »

Il apparaît qu'à la vue des miracles de la mer des Joncs, la Grandeur divine et Sa Puissance se révélèrent aux yeux du peuple d'Israël. Ce spectacle les incita à proclamer le Saint béni soit-Il « Roi » en prononçant une *Chira*, et c'est ainsi que le règne du Créateur s'affermit dans le monde. En clair, le Chant de la mer concrétisa l'authentique acceptation du joug de la Royauté divine.

Un autre point ressort de ces enseignements : le règne du Saint béni soit-Il sur le monde dépend de la conscience que les hommes ont de Son existence, et de leur capacité à Le proclamer Roi.

Voilà qui apportera un élément de réponse à la question posée ci-dessus : pourquoi, jusqu'au moment de l'ouverture de la mer, personne n'avait-il encore jamais prononcé de Chant en l'honneur de D.ieu ? La réponse est que lors de cet évènement, les enfants d'Israël prirent conscience, à un niveau extrêmement élevé, de la Royauté divine, niveau auquel nul n'avait encore jamais accédé avant eux. La joie indicible qu'ils ressentirent les incita à entonner une *Chira*, laquelle était l'expression de leur dimension spirituelle.

Apprécier le mérite d'être un esclave

Il reste encore un point à éclaircir : qu'est-ce qui différencie le miracle de la mer des Joncs de tous ceux qui le précédèrent, notamment les dix plaies d'Égypte et la délivrance du peuple hébreu ? En quoi le premier était-il supérieur à tous les autres prodiges survenus jusque-là ?

Cette question est d'autant plus pertinente lorsqu'on se souvient que, au moment de la sortie d'Égypte, les enfants d'Israël furent libérés de leur condition d'esclave. De prime abord, c'est à cet instant-là qu'ils auraient dû éprouver la plus grande joie et reconnaître le règne absolu du Créateur. Pourquoi donc cette révélation ne leur apparut-elle que sur les rives de la mer des Joncs ?

Force est d'en conclure que la sortie d'Égypte et l'ouverture de la mer constituent deux étapes d'un même processus, visant à rapprocher Israël de D.ieu : 1. Lors de la sortie d'Égypte, les Hébreux devinrent les esclaves du Créateur, c'est-à-dire qu'ils se soumirent à Lui sans avoir néanmoins une conscience parfaite de Sa Royauté. 2. Avec l'ouverture de la mer des Joncs, ils reconnurent pleinement le règne du Saint béni soit-Il, et cette conscience les habita au point qu'ils entonnèrent la *Chira*.

Mais concrètement, quelle est la différence entre ces deux niveaux de conscience ? De notre point de vue, comment se traduit le passage du rang d'esclave de D.ieu à celui de sujet ayant conscience de Sa Royauté ?

Pour répondre à cette question, il convient tout d'abord de distinguer deux types de souverains, appelés en hébreu respectivement *mélekh* et *mochel* [litt. : « roi » et « gouverneur »]. Le *Gaon* de Vilna (sur *Michlé* 27, 27) explique que le second est un homme qui a su, par son intelligence ou par sa force, prendre le pouvoir sur une contrée et la dominer. Dans ce cas, le peuple ne souhaite pas forcément le voir régner : il est soumis à son pouvoir bon gré, mal gré, qu'il apprécie son souverain ou qu'il l'exècre. En revanche, le *mélekh* est celui que

le peuple a choisi et désigné en tant que monarque en raison de ses qualités. À cet égard, les sujets lui prêtent allégeance d'eux-mêmes et de plein gré. Et bien que, concrètement, autant le *mélekh* que le *mochel* exercent leur pouvoir sur le peuple, une différence fondamentale les sépare : seul le premier est véritablement révéré, car son règne découle de sa valeur propre. Le second, en revanche, n'a droit qu'au respect que la loi lui accorde.

Cette nuance apparaît au sujet de Yossef, lorsqu'il fut nommé gouverneur d'Égypte par Pharaon. Il est dit dans ce contexte : « *C'est toi qui seras le chef de ma maison, tout mon peuple sera gouverné par ta parole* » (*Béréchit* 41, 40). Rachi commente ce verset ainsi : « *Tous les besoins de mon peuple seront gérés par toi.* » Pharaon ajouta : « *Seul le trône aura la prééminence sur toi* » – c'est-à-dire, explique Rachi : « *Afin que l'on continue à me considérer comme le roi* [mélekh]. *Le trône désigne en effet la fonction royale.* » Plus tard (v. 44), Pharaon précisa encore : « *Je suis le Pharaon, mais sans ton ordre, nul ne remuera la main ni le pied dans tout le pays d'Égypte.* » Rachi rapporte le commentaire suivant : « *Je suis le Pharaon – c'est-à-dire que je resterai le roi* […], *à la manière dont il avait dit : "Seul le trône…"* »

Autrement dit, Pharaon avait gardé pour lui le titre de *mélekh*, en attribuant à Yossef le rôle de *mochel* à qui la gestion du royaume est confiée. La distinction du *mélekh* est symbolisée par le trône, car plus celui-ci est grandiose et majestueux, plus le roi est vénéré.

Il apparaît donc qu'en suscitant le miracle de l'ouverture de la mer, le Saint béni soit-Il voulut amplifier Sa gloire dans le

monde, attendu que les notions de royauté et d'honneur sont étroitement liées. Il est dit en ce sens : « *Je vais affermir le cœur des Égyptiens pour qu'ils y entrent après eux, et alors, J'accablerai* [ikavéda] *Pharaon et son armée* » (*Chémot* 14, 17) – ce terme ayant la même racine que *kavod* – l'honneur. De ce fait, les enfants d'Israël proclamèrent dans le Chant : « *Glorifions l'Éternel, car Il est souverainement grand* » (*ibid.* 15, 1) – verset qu'Onkelos traduit ainsi : « *Rendons grâce à D.ieu car Il S'est glorifié sur les hommes.* » Cet évènement eut donc pour but d'accroître la gloire du Créateur dans le monde, en éradiquant la nation qui avait voulu dominer le peuple hébreu. L'honneur de D.ieu en sortit grandi dans le monde entier, et tout particulièrement aux yeux d'Israël.

C'est en cela que l'ouverture de la mer se distingue des miracles d'Égypte. Ces derniers se produisirent en effet dans le but de libérer les enfants d'Israël de leur servitude, et pour leur enseigner les principes de la *émouna*. Cependant, ces prodiges ne révélèrent pas la Royauté divine aux yeux des hommes, car même après les dix plaies, Pharaon avait conservé toute son arrogance. À ce moment-là, le monde n'avait donc pas encore reconnu que D.ieu est l'unique Roi du monde. Cette conscience ne fut acquise que plus tard, lorsque les eaux de la mer se fendirent.

La pleine conscience ne surviendra que dans les Temps futurs

Mais en dépit de la formidable dimension spirituelle à laquelle les Hébreux accédèrent lors de l'ouverture de la mer, leur conscience de la Royauté divine demeura sensiblement défaillante. Dans le Chant de la mer, ils déclarèrent en effet :

« *L'Éternel régnera à tout jamais !* » (*Chémot* 15, 18), mais ils formulèrent cette annonce au futur, et non au présent. Nos Sages précisent à ce sujet : « *Rabbi Yossi le Galiléen dit : Si Israël avait dit sur la mer : "L'Éternel règne à tout jamais", aucun peuple ni aucune nation n'auraient jamais pu les dominer. Mais comme ils déclarèrent : "L'Éternel régnera à tout jamais", cette annonce ne se réalisera que dans les Temps futurs* » (*Mékhilta*).

Il s'avère que la reconnaissance parfaite et absolue de la Royauté divine ne se produira que dans les Temps messianiques. Ce principe apparaît par allusion dans la formule : « *L'Éternel règne, l'Éternel régna et l'Éternel régnera* [à tout jamais] », dont les mots ont la valeur numérique de *Machia'h.* C'est-à-dire que seulement à l'époque du Machia'h, l'humanité entière reconnaîtra que le Saint béni soit-Il est le seul Roi au monde.

(*D'après Sifté 'Haïm.*)

Quatrième étude

Alors Moché et les enfants d'Israël entonnèrent la *Chira*

« Mes créatures se noient ! »

« *Rabbi Yo'hanan demande : Que signifie le verset : "De toute la nuit, les uns n'approchèrent pas des autres" (Chémot 14, 20) ? Cela nous apprend que les Anges du service voulurent prononcer un Chant à ce moment. Mais le Saint béni soit-Il le leur interdit : "Mes créatures se noient, et vous voulez prononcer un Chant ?!"* » (*Méguila* 10b). En clair, la disparition des mécréants ne suscite aucune joie chez le Créateur, et c'est pourquoi Il interdit aux anges de prononcer un Chant en cette occasion.

Ce texte suscite une question bien connue : quelle différence y a-t-il entre les anges, qui ne purent pas prononcer de Chant, et les enfants d'Israël ? Pourquoi D.ieu n'interdit-Il pas à ces derniers de proclamer leur *Chira* pour la même raison ?

Si l'on consulte cette exégèse dans le Midrach (*Yalkout Chimoni Béchala'h* 241), on notera une légère nuance par rapport au texte du Talmud. Le Midrach écrit en effet : « *Au moment où les Hébreux sortirent de la mer, Israël et les Anges du service s'apprêtèrent à proclamer une Chira. Mais le Saint béni soit-Il dit aux anges : "Laissez Israël dire leur chant en premier, comme il est dit : Alors Moché et les enfants d'Israël entonnèrent un Chant." Les femmes et les anges demeurèrent donc silencieux.* »

Cette exégèse laisse entendre que les anges prononcèrent bel et bien une *Chira*, mais ils laissèrent d'abord les enfants d'Israël entonner la leur. (Notons au passage que ces deux textes ne sont pas forcément contradictoires, car il se peut que l'interdiction énoncée aux anges ne concernait que le moment où les Égyptiens se noyaient.)

Le roi 'Hizkiyahou et la chute de San'hériv

Une autre question notoire est posée dans ce contexte : pour quelle raison ne récite-t-on le *Hallel* complet que le premier jour de Pessa'h, et non pendant les six autres jours de fête ? (*cf.* Talmud *Erkhin* 10b et *Michna Beroura* ch. 490 § 7 au nom du Midrach). Pourtant, l'ouverture de la mer se déroula le septième jour de Pessa'h, date à laquelle les enfants d'Israël entonnèrent le Chant de la mer. Alors pourquoi ne pourrions-nous pas réciter le *Hallel* complet en ce jour, sans sauter des passages ?

Ajoutons une dernière question : le Midrach (*Chir HaChirim Rabba* ch. 4 § 8 alinéa 3) rapporte que le roi 'Hizkiyahou était censé proclamer une *Chira* lorsque les armées de San'hériv furent mises en déroute. Et s'il ne le fit pas, c'est parce qu'un sentiment d'orgueil le domina à ce moment-là. Le Midrach précise que 'Hizkiyahou était en vérité un Juste authentique, peu enclin à la vanité. Mais l'once d'orgueil qui germa dans son cœur l'empêcha tout de même de prononcer un Chant en l'honneur de D.ieu. Le Midrach conclut en affirmant que si 'Hizkiyahou avait célébré la chute de San'hériv par une *Chira*, il aurait été proclamé « roi Machia'h » et aurait délivré le peuple juif de tous ses exils.

Ces faits apparaissent dans les versets du prophète Yéchaya (12, 5), qui avait déclaré au roi : « *Chantez l'Éternel, Il a fait des choses glorieuses !* » Mais 'Hizkiyahou lui avait répondu : « *Ces choses sont* [déjà] *divulguées dans toute la terre !* » – suggérant qu'il n'était donc pas nécessaire de prononcer une *Chira*.

La réponse du roi est interprétée de trois manières différentes :
'Hizkiyahou symbolisait le dévouement pour l'étude de la Torah. Il s'en remit donc à la Torah qu'il étudiait, dont le mérite se substituerait au Chant qu'il n'avait pas prononcé.

Il soutint que les miracles du Saint béni soit-Il étaient déjà connus de tous, étant donné que le soleil avait un jour arrêté sa course en plein jour (à l'époque de Yéhochoua).

Le Midrach raconte que les rois d'Égypte et de Kouch étaient venus prêter assistance à 'Hizkiyahou dans son combat. Mais San'hériv les avaient fait captifs, et après la défaite des armées de ce dernier, le roi 'Hizkiyahou les avait libérés. Comme ces deux rois avaient eux-mêmes assisté au miracle, il ne faisait donc aucun doute qu'ils le divulgueraient au monde entier. Voilà pourquoi 'Hizkiyahou ne jugea pas nécessaire d'entonner une *Chira*.

Il y a donc lieu de s'interroger : compte tenu des différents arguments avancés par 'Hizkiyahou, pourquoi n'eut-il pas le mérite de devenir le roi Machia'h ?

La *Chira* et le *Hallel*

En vérité, il convient d'établir une nette distinction entre la notion de *Chira* et celle de *Hallel*. Une *Chira* est une expression de gratitude adressée à D.ieu pour les miracles qu'Il accomplit lors de la chute des mécréants. Lorsqu'un homme entonne un tel Chant, il relate les évènements qu'il a vécus et extériorise ainsi sa gratitude envers le Créateur. Tels furent effectivement le sens des Chants entonnés par Moché, par Yéhochoua et par tous les personnages qui s'exprimèrent de la sorte.

En revanche, le *Hallel* consiste à proclamer la grandeur du Saint béni soit-Il, sans nécessairement laisser échapper ses propres sentiments. Il s'agit d'une pure expression de crainte du Ciel et d'acceptation du Joug divin, en conséquence du miracle. Cette forme de louanges est donc nettement supérieure à celle de la *Chira*. À cet égard, le *Chir HaChirim* [Cantique des cantiques], qui ne renferme que les louanges du Saint béni soit-Il, est également une forme de *Hallel* et il est considéré comme étant *Kodech Kodachim* [Saint des saints].

Cette nuance nous permettra de résoudre toutes les questions que nous nous étions posées. Le soir du *Séder*, nous récitons le *Hallel* car ce texte revêt une dimension supérieure à celle d'une *Chira*. Au terme de cette soirée, nous récitons le *Chir HaChirim*, car les louanges qu'il exprime sont du plus haut niveau, supérieures à tous les Chants. Cependant, il ne nous est donné de réciter le *Hallel* que le premier jour de Pessa'h – et non pendant le reste de la fête –, car comme nous l'avons vu, il n'est pas décent de prononcer une telle louange alors que les créatures de D.ieu sont en train de se noyer. C'est pourquoi le

Saint béni soit-Il interdit aux anges de réciter leur *Chira* quotidienne (« Saint ! Saint ! Saint est l'Éternel… »), car celle-ci s'inscrit dans l'ordre du *Hallel*.

En revanche, le Saint béni soit-Il ne s'opposa pas à ce que les anges entonnent la *Chira* que les enfants d'Israël avaient eux-mêmes prononcée, car celle-ci n'appartient pas à l'ordre du *Hallel*. De ce fait, nous sommes aussi autorisés à la réciter le septième jour de Pessa'h.

Par ailleurs, nous savons par tradition que la déroute de l'armée de San'hériv se passa juste avant Pessa'h. Aussi, comme cette soirée était celle du *Séder*, le roi 'Hizkiyahou profita du *Hallel* que l'on récite dans la *Haggada* afin de remercier D.ieu également pour le miracle dont il avait bénéficié. C'est pourquoi il ne jugea pas nécessaire de composer ni d'entonner une autre *Chira*, étant donné que la dimension du *Hallel* surpasse effectivement tous les autres types de Chants.

Une *Chira* spécifique

Néanmoins, l'attitude de 'Hizkiyahou demeurait coupable, car il aurait dû composer une *Chira* spécifique pour sa propre délivrance face aux armées de San'hériv. En effet, il n'était pas convenable qu'il utilise ainsi le *Hallel* de la *Haggada*, alors que celui-ci se rapporte aux évènements de la nuit du *Séder*.

Que répondit le roi à ce blâme ? « *Ces choses sont* [déjà] *divulguées dans toute la terre !* » C'est-à-dire, comme nous l'avons vu, qu'il étudiait lui-même la Torah. Or, le degré de louange de celle-ci est supérieur à la *Chira*, puisqu'elle rend

grâce à D.ieu pour tous Ses bienfaits et, contrairement au Chant, elle ne salue pas uniquement la chute des ennemis. Ou encore, selon la deuxième explication, le fait que le soleil ait interrompu sa course du temps de Yéhochoua était le miracle le plus prodigieux qui soit, même davantage que celui de l'ouverture de la mer des Joncs. En effet, l'arrêt momentané du soleil influa le cours de l'humanité tout entière. C'est pourquoi il n'y avait pas lieu de composer une *Chira* pour un miracle de moindre importance, comme l'était celui du débâcle des armées de San'hériv. Enfin, troisième possibilité, 'Hizkiyahou renonça à prononcer un Chant car les rois d'Égypte et de Kouch avaient très certainement déjà divulgué le miracle.

S'il en est ainsi, notre question surgit à nouveau : pourquoi le roi 'Hizkiyahou fut-il blâmé, au point qu'il ne méritât pas de devenir le *Machia'h* ?

Un petit miracle pour un petit homme…

La réponse est que la grandeur d'un miracle est inversement proportionnelle au niveau spirituel de celui qui en bénéficie. En clair, un miracle – même modeste –accompli en faveur d'un homme de petite envergure a un retentissement supérieur à celui – même hautement phénoménal – dont bénéficie un grand homme. Aussi, bien que le miracle dont a joui 'Hizkiyahou fût nettement inférieur à celui de l'arrêt du soleil dans le ciel, sa portée était néanmoins supérieure car, précisément, ce roi avait une dimension spirituelle inférieure à celle de Moché et de Yéhochoua. La règle veut en effet qu'un « petit » miracle accompli en faveur d'un « petit » homme surpasse le « grand » miracle qu'a vécu un « grand » homme.

Nous retrouvons ce principe dans le domaine de la charité : lorsqu'on offre un don à un homme ordinaire, l'impact du geste est nettement plus remarquable que si l'on offrait une somme d'argent à un grand *tsadik*, quand bien même celle-ci serait plus conséquente. En effet, tout le monde comprend qu'il est naturel de soutenir financièrement un tel Juste, et il n'est donc guère exceptionnel de lui offrir de grandes sommes d'argent. En revanche, se montrer généreux envers un individu quelconque est bien plus méritoire.

Dans les temps anciens, la dimension spirituelle des hommes était nettement supérieure à celle de notre époque. En dépit de quoi le *Machia'h* ne s'est pas manifesté pendant toutes ces générations. L'explication tient au fait que le rôle du *Machia'h* est précisément de faire connaître les bienfaits du Saint béni soit-Il dans le monde. Or, si cela se produisait dans une génération où vivent de grands Justes, l'impact de ces révélations aurait été bien moindre que si cela se déroulait à notre époque. Car de fait, lorsqu'un homme de petite envergure bénéficie d'un miracle même modeste, cela anime en lui un élan spirituel nettement supérieur à celui qu'aurait ressenti un personnage accoutumé aux prodiges.

Voilà pourquoi 'Hizkiyahou, à cause de ce manquement, perdit l'illustre mérite de devenir le *Machia'h* : s'il avait été à la hauteur de ce rôle, il aurait compris que sa mission était précisément de divulguer les actions du Saint béni soit-Il parmi les hommes. Or, nul miracle n'est plus grand que celui accompli en faveur d'un « petit » homme et d'une génération spirituellement modeste.

(*D'après les enseignements de rav Chimchon Pinkus zatsal.*)

Cinquième étude

Ils eurent foi en D.ieu et en Moché Son serviteur

Le verset témoigne qu'au moment de l'ouverture de la mer des Joncs, « *le peuple craignit l'Éternel* » (*Chémot* 14, 31). Le Midrach (sur *Béchala'h*) commente ces mots ainsi : « *Jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël ne craignaient pas D.ieu. Mais depuis lors, ils Le craignirent.* »

Ces lignes sont pour le moins surprenantes : les Hébreux n'avaient-il pas suffisamment de raisons de craindre D.ieu jusqu'à ce jour ? N'avaient-ils pas assisté aux multiples châtiments qui s'étaient abattus sur Pharaon parce qu'il s'était opposé au Créateur ? Alors pourquoi la crainte du Ciel naquit-elle dans leur cœur précisément à ce moment ?

Un passage du Zohar évoque une idée similaire : « *"Ils eurent foi en D.ieu et en Moché Son serviteur" (Chémot ibid.) – n'avaient-ils pas, jusqu'à ce jour, foi en D.ieu ? Il est dit pourtant : "Le peuple eut foi et il comprit que D.ieu S'était souvenu…" (ibid. 4, 3) ! De plus, ils avaient été les témoins de tous les prodiges que D.ieu avait produits en leur faveur en Égypte ! Alors que signifie : "Ils eurent foi" ? C'est qu'ils crurent dans l'annonce qu'avait faite Moché : "Soyez sans crainte ! Attendez et vous verrez la délivrance de l'Éternel…" (Chémot 14, 13).* »

Ce texte suscite également le questionnement : que signifie la réponse du Zohar ? Pourquoi les enfants d'Israël auraient-ils moins cru dans cette annonce que dans toutes les prophéties précédentes ?

Enfin, un troisième texte mérite des éclaircissements. Le Midrach enseigne : « *Le Saint béni soit-Il dit à Moché* […] *: "De même que J'ai créé le monde et demandé aux enfants d'Israël de se rappeler le jour du Chabbat en souvenir de l'œuvre de la création, ainsi doivent-ils se rappeler les miracles que J'ai réalisés en leur faveur en Égypte, le jour où Je les en fais sortir. Il est écrit en ce sens : "Qu'on se souvienne de ce jour où vous êtes sortis d'Égypte…" (Chémot 13, 3). Pourquoi ? "Car par la puissance de Son bras, l'Éternel vous a fait sortir d'Égypte…"*

"On ne doit pas voir chez toi de levain pendant sept jours" (v. 7) – au regard des sept jours qui séparent la délivrance d'Égypte de l'ouverture de la mer. En effet, de même que le monde débuta avec sept jours de création, au terme desquels le Chabbat est observé, ainsi, que ces sept jours [de Pessa'h] *soient respectés chaque année !* » (*Chémot Rabba*, fin de *Bo*).

Là encore, il convient de comprendre quel est le lien entre, d'une part, les sept jours de la Création et le Chabbat, et d'autre part, les sept jours de la fête de Pessa'h.

Différents degrés de crainte du Ciel

Avant de résoudre ces questions, penchons-nous sur un autre texte tiré du *Midrach Tan'houma* (sur *Emor*) : « *Dans ce monde-ci, comme les hommes sont dotés d'un mauvais penchant, ils craignent de fauter. Mais dans le monde futur, alors qu'ils seront exempts de mauvais penchant, que craindront-ils ? Ils craindront le Bien qui leur est réservé,*

comme il est dit : "Ils craindront l'Éternel et Ses bienfaits" (Hochéa 3, 5). » À la lecture de ce texte, il apparaît qu'il existe différents degrés de crainte du Ciel.

La crainte de la punition : Comme son nom l'indique, il s'agit de la crainte que les hommes éprouvent à l'idée de subir un châtiment pour leurs fautes. Conscients du fait que chaque mauvaise action entraîne des conséquences funestes, ils se remplissent de peur avant même qu'ils n'aient commis de mal, car ils s'inquiètent à l'idée que leur mauvais penchant les fera peut-être trébucher.

Cette forme de crainte est donc le produit du mauvais penchant, car s'il n'existait pas, nul n'éprouverait ce genre de sentiments. Cette crainte est sans commune mesure avec « l'amour du Créateur », car l'amour est au contraire suscité par les bienfaits du Saint béni soit-Il. De plus, ce type de crainte n'est pas exclusivement orienté vers D.ieu : on peut tout aussi bien ressentir la même peur envers un criminel ou une bête sauvage…

La crainte de D.ieu : Lorsqu'un homme a conscience, en son for intérieur, du fait que D.ieu crée le monde et le maintient à chaque instant, et que s'Il cessait une seule seconde de le faire exister, l'univers reviendrait au néant, il se remplit de crainte de D.ieu.

Cependant, cette crainte est étroitement liée à l'amour du Créateur. C'est parce qu'il sait que la Volonté divine maintient le monde à l'existence et peut, si elle le souhaite, l'anéantir en un instant, que l'homme éprouve cette crainte. On pourrait comparer cela à une personne qui tomberait à la mer et

quelqu'un lui attraperait le bras pour l'empêcher de se noyer. Cette personne est consciente du fait que sa vie est entre les mains de son sauveteur, et c'est pourquoi elle ressent de l'amour à son égard. Mais dans le même temps, elle éprouve également de la crainte envers cet homme, car elle sait qu'il peut lâcher sa main à tout moment. Son amour pour lui s'avère être donc proportionnel à la crainte qui l'anime.

C'est au regard de ce type de crainte que nous disons dans nos prières quotidiennes : « *Nous raconterons Tes louanges pour nos vies qui sont entre Tes mains.* » En ce sens, ce sentiment s'appelle « la crainte de D.ieu », car on ne peut l'éprouver à l'égard d'aucun autre être au monde, il est exclusivement tourné vers le Créateur.

« Ils craindront l'Éternel et Ses bienfaits »

Ces explications offrent un éclairage au *Midrach Tan'houma* précité. En effet, comme dans ce monde-ci nous sommes animés d'un mauvais penchant, nous ressentons donc la « crainte de la punition », car nous avons conscience d'être à tout moment susceptibles de fauter. Mais dans les temps futurs, après que nous aurons été libérés de l'emprise du mauvais penchant, cette qualité de crainte n'aura plus lieu d'être. À ce moment-là, nous n'éprouverons ce sentiment qu'envers les immenses bienfaits du Créateur – « *Ils craindront l'Éternel et Ses bienfaits* » –, parce que notre existence tout entière dépend uniquement de Sa volonté et qu'Il peut en un instant tout réduire à néant.

Voilà qui nous permettra de résoudre toutes les difficultés évoquées au début de cette étude. De fait, lors des dix

plaies d'Égypte, les enfants d'Israël furent les témoins du châtiment que le Saint béni soit-Il infligea à ceux qui Lui désobéirent. En conséquence de quoi ils se remplirent de crainte, mais celle-ci se cantonna uniquement à la crainte des punitions.

Avec l'ouverture de la mer des Joncs, c'est un autre aspect de la Puissance divine qui se révéla à eux. Pendant toute la traversée de la mer – qui dura certainement plusieurs heures – , un tiers des eaux gela sous leurs pieds, leur permettant d'évoluer sur la glace, alors que le reste des eaux formèrent autour d'eux comme une immense voûte (*Avot DéRabbi Nathan*). Durant ce laps de temps, D.ieu retint les eaux et les empêcha d'engloutir les Hébreux, ce qui permit à ces derniers de prendre conscience de Son infinie bonté. Et plus ils méditaient sur ce prodige, plus leur crainte du Créateur grandissait, car ils savaient qu'Il pouvait à tout moment rétablir la mer à son niveau. Ceci correspond donc au deuxième type de crainte.

Dès lors, les propos Midrach s'élucident d'eux-mêmes : « *"Le peuple craignit l'Éternel" – Jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël ne craignaient pas D.ieu. Mais depuis lors, ils Le craignirent.* » C'est-à-dire qu'en Égypte, le peuple hébreu ne craignait D.ieu qu'en raison de Ses châtiments, ce qui n'est pas, comme nous l'avons vu, une crainte de D.ieu à proprement parler. C'est seulement en arrivant dans la mer des Joncs que les enfants d'Israël accédèrent à un niveau supérieur de crainte du Ciel, suscitée par les bienfaits divins dont ils avaient bénéficié. Ce sentiment est celui que tous les hommes éprouveront dans le monde futur, à savoir la « crainte de D.ieu ».

Le Saint béni soit-Il crée le monde à chaque instant

D'après cela, nous pouvons mieux saisir le sens du passage du Zohar, qui établit une relation entre : « *Soyez sans crainte ! Attendez et vous verrez la délivrance de l'Éternel…* » et : « *Le peuple craignit l'Éternel, ils eurent foi en D.ieu et en Moché Son serviteur.* » En effet, c'est Moché qui leur enseigna le principe selon lequel D.ieu reproduit l'œuvre de la création continuellement : ce qui se passe à un temps T est sans lien avec le moment qui l'a précédé. De ce fait, aux yeux du Créateur, il n'y a aucune différence entre la terre ferme et les mers, car Il les refaçonne à chaque instant. Aussi, de la même façon qu'un voyageur qui marche sur une route n'a aucune certitude que celle-ci ne sera pas inondée l'instant d'après, ainsi pour la mer, D.ieu peut faire en sorte que les hommes puissent y évoluer aussi librement que sur la terre ferme, car la nature dépend entièrement de Sa volonté.

Cette lucidité surviendra à nouveau à l'ère messianique : toutes les craintes « étrangères » se dissiperont, car l'humanité entière saura, avec certitude, que le Saint béni soit-Il reproduit l'œuvre de la Création à chaque instant.

Nous comprenons désormais pourquoi le Midrach mentionné plus haut établit un lien entre, d'une part, les six jours de la Création et le Chabbat, et d'autre part, les sept jours de Pessa'h. En effet, c'est grâce à la dimension du Chabbat – témoin de la création que le Saint béni reproduit à chaque moment – que les enfants d'Israël furent délivrés d'Égypte et purent assister au miracle de la mer des Joncs.

La crainte de la Suprématie divine

Il existe cependant une troisième forme de crainte, supérieure aux deux premières et que l'on appelle « la crainte de la Suprématie divine ». Ce sentiment survient lorsqu'une personne médite sur la Toute-Puissance du Créateur et prend conscience de Sa Grandeur.

C'est en référence à ces trois types de craintes que le Zohar enseigne : « *La crainte que les hommes ressentent devant leur Maître en raison de Sa Grandeur…* » – c'est-à-dire la crainte de la Suprématie – « *…en raison de Son Pouvoir* » – à savoir la crainte de la punition – « *…et parce qu'Il est la source et le fondement de tous les mondes* » – autrement dit, la crainte éprouvée en comprenant que le monde ne se maintient que grâce à Lui.

En vérité, chaque individu doit, durant son existence, utiliser ces trois formes de crainte pour tenter de dominer son mauvais penchant. De fait, l'idéal consiste à le vaincre en méditant sur la Suprématie divine. Mais si cela ne suffit pas, l'homme devra songer au fait que D.ieu le maintient en vie à l'instant même où il s'apprête à fauter, et que s'Il renonçait un seul instant à perpétuer le monde, celui-ci serait réduit aussitôt au néant. Enfin, si ces réflexions s'avèrent elles aussi insuffisantes, il devra penser aux punitions qu'il pourrait encourir, et l'appréhension que lui inspirent celles-ci lui permettra d'échapper aux griffes du mauvais penchant.

Cette idée apparaît également dans le Talmud, lorsque nos Sages enseignent : « *À tout moment, l'homme devra exciter son bon penchant contre son mauvais penchant.* […] *S'il ne*

parvient pas à le dominer, qu'il étudie la Torah !... » – celle-ci lui permettra en effet de ressentir la crainte de la Suprématie divine ; la *Guémara* poursuit : « *...s'il ne l'a toujours pas dominé, qu'il récite le Chéma !* » – à la lecture duquel il reconnaîtra que D.ieu est Un et qu'Il recrée le monde à chaque instant ; « *...et s'il n'y est toujours pas parvenu, qu'il se rappelle le jour de la mort* » – afin de s'imprégner de la crainte de la punition.

La sortie d'Égypte – une punition pour les Égyptiens et une délivrance pour Israël

Il est possible de répondre à notre première question d'une manière différente. En examinant les miracles qui se produisirent en Égypte et ceux survenus sur la mer des Joncs, on remarquera qu'une différence essentielle les distingue. Dans le pays de Pharaon, les prodiges résidaient dans les plaies qui s'abattirent sur le peuple égyptien, de sorte que c'est à travers leur punition – suscitée par l'Attribut de rigueur – que jaillit la délivrance des Hébreux.

Les évènements se produisirent de cette manière car, à ce moment-là, les enfants d'Israël n'avaient pas encore de mérite qui justifiât leur délivrance, comme on l'apprend du verset : « *Tu étais nue et dénudée* » (*Yé'hezkel* 16, 7). De plus, l'heure de la délivrance n'avait pas encore sonné à cette époque, car lors de l'alliance de *Ben-HaBétarim*, D.ieu avait annoncé à Avraham que l'exil égyptien durerait quatre cents ans. Or, seulement deux cent dix ans s'étaient écoulés entre-temps. C'est pourquoi la délivrance du peuple hébreu ne put survenir qu'à travers la punition de leurs persécuteurs.

Pour cette même raison, Moché annonça lors de la plaie des premiers-nés : « *Qu'aucun d'entre vous ne franchisse le seuil de sa demeure jusqu'au matin* » (*Chémot* 12, 22). En effet, les enfants d'Israël requéraient alors une protection particulière face au fléau – protection produite par le sang du sacrifice de Pessa'h et par celui de la circoncision, comme l'indique le verset : « *Je reconnaîtrai ce sang et Je vous épargnerai, afin que le fléau n'ait pas prise sur vous* » (*ibid.* v. 13). Mais si les Hébreux n'avaient pas suivi ces prescriptions à la lettre, ils se seraient exposés au même péril que les Égyptiens.

Cette précision résoudra une autre difficulté relative aux premières paroles que Moché adressa à Pharaon : « *Nous voudrions aller à trois journées de chemin dans le désert…* » (*Chémot* 5, 3). Pourquoi Moché lui demanda-t-il de libérer le peuple uniquement pour une période de trois jours ? Et pourquoi exprima-t-il sa demande de la sorte, comme s'il sollicitait une grâce ? La réponse est que Moché incita Pharaon à faire preuve d'une cruauté décuplée – puisqu'il repoussa même cette modeste requête –, afin que les foudres du Jugement divin s'abattent sur lui et que la délivrance puisse être précipitée.

Ceci apporte également un éclairage à la discussion qu'eurent le Créateur et Moché suite à ces faits : « *Moché dit : "Pourquoi as-Tu rendu ce peuple misérable ? Depuis que je me suis présenté à Pharaon pour parler en Ton Nom, le sort de ce peuple a empiré, sans que Tu aies sauvé Ton peuple !"* » Et D.ieu lui répondit alors : « *C'est à présent que tu seras témoin de ce que Je veux faire à Pharaon : forcé par une main puissante, il les laissera partir* » (*Chémot* 5, 22-23 et 6, 1). Autrement dit, « *à présent* » qu'il a fait preuve d'un tel esprit de

rébellion envers D.ieu, « *tu seras témoin de ce que Je veux lui faire* », de manière à ce qu'il laisse partir Israël.

L'ouverture de la mer des Joncs – une délivrance pour Israël et une punition pour les Égyptiens

Mais le septième jour de Pessa'h, les évènements prirent la tournure inverse : à ce moment-là, le miracle – suscité par l'Attribut de bonté – était principalement destiné à sauver Israël. Et c'est de cette délivrance que survint la punition des Égyptiens, après qu'ils s'élancèrent dans la mer. Bien plus : leur noyade ne fut pas le résultat d'un miracle à proprement parler, attendu qu'une personne qui se jette dans la mer s'y noie naturellement. Le verset fait allusion à ce retournement de situation en disant : « *Dans Ta bonté, Tu anéantis mes ennemis* » (*Téhilim* 143, 12) – c'est par l'effet de l'Attribut de bonté que les Égyptiens furent perdus. Et ce, parce qu'à cet instant, les Hébreux possédaient déjà des mérites à leur crédit, à savoir ceux du sacrifice de Pessa'h et de la circoncision.

Il en résulte un principe essentiel : de premier abord, nous avons tendance à penser que l'Attribut de rigueur se résume à une manifestation de sévérité à l'égard des hommes ; et réciproquement, l'Attribut de bonté ne donne lieu qu'à des témoignages de bienfaisance. Mais lors de l'ouverture de la mer des Joncs, les enfants d'Israël comprirent combien cette vision était erronée : même lorsque le Saint béni soit-Il fait preuve de bonté, il y a lieu de Le craindre, car cet Attribut peut susciter des châtiments douloureux. L'inverse est également vrai, comme le prouva la sortie d'Égypte : l'Attribut de rigueur peut également faire naître de grandes délivrances.

Voilà pourquoi, jusqu'à l'ouverture de la mer, les enfants d'Israël n'avaient pas encore pris conscience de l'entière dimension des Attributs divins. C'est seulement lors de cet épisode qu'ils comprirent comment D.ieu dirige le monde, et qu'ils furent désormais animés d'une foi parfaite au point qu'« *ils eurent foi en D.ieu et en Moché Son serviteur* ».

(*D'après Bet HaLévi Rav Yossef Dov Solloveitchik Zatsal.*)

Sixième étude

« Les Bné-Israël traversèrent la mer à pied sec »

Il est rapporté dans la Mekhilta (chap.5) en ces termes : « *Rabbi* Méir enseigne : lorsque les *Bné-Israël* se retrouvèrent au bord de la mer des Joncs, se déroula entre les tribus un dialogue impromptu. Chaque tribu affirmait vouloir descendre en premier dans les flots. Au milieu de tout ce brouhaha, la tribu de Binyamin sauta dans l'eau ; c'est alors que les princes de la tribu de Yéhouda se mirent à les canarder avec des pierres.

Si nous voulions illustrer ce qui s'est passé par une parabole, cela donnerait à peu près cela : il était une fois un roi qui avait deux fils, dont l'un était plus âgé que l'autre. Il partit se reposer dans sa chambre et demanda au préalable au cadet de le réveiller au lever du soleil. Il demanda également à l'ainé de le réveiller trois heures plus tard. Le soleil se leva et le cadet voulut réveiller son père comme convenu. Mais l'ainé s'y opposa, arguant du fait que les trois heures ne s'étaient pas encore écoulées. Le cadet lui rétorqua que son père lui avait demandé de le réveiller au lever du soleil. Dans le feu de la discussion, ils ne prirent pas garde au ton élevé de leurs paroles et leurs cris réveillèrent leur père. Celui-ci ne leur en tint pas rigueur, conscient du fait qu'ils s'étaient disputés pour lui. Il leur affirma même qu'il les récompenserait pour leur comportement.

Quelle fut la récompense de la tribu de Binyamin pour s'être jetée à l'eau en premier ? La Chekhina résida en son sein, comme il est dit : « Et à Binyamin il dit : l'aimé de D. résidera en paix ». Et quelle fut la récompense de la tribu de Yéhouda ?

Ils héritèrent de la royauté, comme il est dit : « Les princes de Yéhouda s'avancent avec leurs frondeurs », ce qui constitue une allusion à la royauté.

Mais cette parabole ne semble pas illustrer convenablement l'épisode que nous avons relaté. En effet, dans la parabole, il semble normal que les deux frères soient récompensés, puisque chacun d'entre eux a agi par zèle envers son père ; alors que dans notre épisode, la tribu de Binyamin a fait preuve de courage en se jetant à l'eau avant toutes les autres tribus et rien ne semble justifier le fait que la tribu de Yéhouda soit récompensée pour avoir voulu empêcher la tribu de Binyamin de se jeter à l'eau en premier.

Se disputer pour D.

On peut comprendre les choses de la manière suivante : chacune des tribus a été récompensée en fonction de son désir profond de faire la volonté de D. Le comportement de la tribu de Yéhouda qui visa à empêcher la tribu de Binyamin de se jeter à l'eau, était motivé par le fait de savoir qui pourrait réaliser le plus grand *kidouch* Hachem entre les deux tribus.

La tribu de Yéhouda était persuadée pour se part, qu'il y aurait une bien plus grande sanctification du Nom divin, si les premiers qui pénétraient dans l'eau étaient les plus éminentes personnalités du peuple juif, auréolées de la sagesse de la Torah et dont chacune des actions était mûrement pesée. Alors que si la cadette des tribus pénétrait dans la mer en premier, cela serait interprété par les autres tribus comme un acte de désespoir sans véritable profondeur et par conséquent le *kidouch* Hachem en serait nettement amoindri.

La tribu de Binyamin pour sa part, ne rentra pas dans ces considérations et souhaita sanctifier le nom d'Hachem au plus vite, avant que ne se refroidisse son enthousiasme sacré, et qu'elle ne puisse plus vaincre son mauvais penchant.

Réceptacle de la Chekhina et royauté

Hachem qui sonde les cœurs et les reins, a perçu la volonté profonde de la tribu de Binyamin, et a reconnu dans son attitude le geste d'un ami fidèle, rempli d'un amour profond pour son Créateur et qui ne peut s'empêcher d'agir pour accomplir Sa volonté. C'est à ce propos que la tribu de Binyamin est désignée comme « Ami de D. ». C'est pourquoi la tribu de Binyamin a mérité que le Beth Hamikdache soit construit sur son territoire, prouvant par là que son intention était agréée aux yeux de D. et qu'elle était divinement inspirée.

Quant à la tribu de Yéhouda, Hachem l'a récompensée en fonction de ses actions, en vertu du principe de « mesure pour mesure » ; en effet, son approche de la sainteté est une approche posée et réfléchie. Or cette approche est précisément celle qui convient à l'exercice de la royauté dans la mesure où le roi se doit d'exercer son pouvoir avec pondération et ceci afin d'augmenter la Gloire divine.

(Rav Avraham Yapan zatsal)

Septième étude

Alors chantera Moché et les enfants d'Israël ; Ils dirent « Je chanterai pour D. »

Le plus grand niveau spirituel : le chant

Il est écrit dans le Midrach (Chmouel Rabba 23,4) : « Du jour où D. a créé le monde et jusqu'au jour où les Juifs ont traversé la mer, il ne s'est trouvé aucun homme qui a prononcé un chant pour D. ». Avraham a été sauvé de la fournaise ardente et a vaincu les cinq rois et n'a pas prononcé de chant. Yits'hak a réchappé de la 'Akéda et n'a pas entonné de chant. Ya'acov a vaincu l'ange et a échappé à l'emprise d'Essav et n'a pas composé de chant. Par contre, lorsque les Juifs arrivèrent au bord de la mer et qu'elle se fendit à leur attention, ils entonnèrent immédiatement un cantique en l'honneur du Tout-Puissant, comme il est dit : « Alors chantera Moché et les enfants d'Israël ». Hachem dit alors : « C'est en eux que se réalise Mon espoir ».

On rapporte au nom du Midrach que le chant a une valeur immense aux yeux d'Hachem. Nos Sages nous enseignent dans le traité Sanhédrin 91b : « Tout celui qui dit un chant de louanges devant Hachem quotidiennement, aura le mérite de le dire également au monde futur ». Il est rapporté également dans le même traité 94b, que le roi 'Hizkiyahou était digne de devenir le Messie, mais qu'il en fut empêché, par le fait de ne pas avoir chanté de louanges à D. après sa grande victoire militaire sur San'hériv.

Ces enseignements du Midrach nous interpellent et ne manquent pas de susciter certaines interrogations. Si le chant de louanges est si important aux yeux de D. pourquoi les Avot n'en ont pas récité ? D'autre part, il est dit dans la Mekhilta (paracha dé Chira 1) : « Il y a dix chants de louanges. Le premier est celui que les Juifs ont récité en Egypte et nous l'apprenons indirectement de l'épisode de la chute de San'hériv, à propos duquel il est dit : « Le chant sera pour vous comme celui de la nuit consacrée à la fête » (Yich'aya 30, 29). Cela signifie que le chant de louanges à Hachem qui fut entonné lors de la chute de San'hériv fut comparable au chant qui fut récité lors de la sanctification du premier soir de la fête de Pessa'h. Il ressort de tout cela que les Juifs ont entonné un chant avant l'ouverture de la mer des Joncs. Il apparait également une autre difficulté : en effet, il est connu que le roi 'Hizkiyahou n'a pas récité de chant de louanges lors de la chute de San'hériv.

De plus, il est mentionné dans le Midrach Chir Hachirim qu'Adam Harichone a récité la première louange après qu'Hachem lui ait pardonné sa faute et que soit arrivé le Chabbath. Ceci a l'air de contredire le Midrach susmentionné.

Différents types de louanges

Il existe en réalité différents types de louanges. Certaines louanges sont issues de l'intellect humain, après que l'homme ait compris que D. a réalisé pour lui des bienfaits. D'autres louanges sont issues également de l'intellect mais recèlent aussi une autre dimension : elles proviennent du cœur.

Mais il existe un type de louanges qui surpasse totalement les autres ; c'est lorsque l'homme arrive à une telle

conscience des bienfaits de D. que ses membres eux-mêmes ressentent de la reconnaissance pour D. comme il est écrit : « Tous mes membres s'exclament : qui est comme Toi, Eternel ? »

Cela signifie que tous ceux à propos desquels nos Sages ont dit qu'ils n'ont pas prononcé de louange, avaient en réalité déclamé une louange, mais cette louange provenait de l'intellect et du cœur mais pas des membres ; et ce jusqu'à l'ouverture de la mer des Joncs qui permit aux Bné-Israël d'atteindre des degrés inégalés, au point qu'on ait pu dire : « Ce qu'a perçu une servante dans la mer, même le prophète Yé'hezkel ben Bouzi ne l'a pas perçu ». La servante faisant ici allusion aux plus bas niveaux spirituels.

La raison profonde qui explique qu'ils n'ont atteint ce niveau que lors de l'ouverture de la mer des Joncs est la suivante : l'homme ne peut prononcer une louange qui vient des membres qu'après qu'il ait compris en son for intérieur que toute les souffrances qui lui occurrent ne sont là que pour son bien futur.

Et c'est précisément lors de cette ouverture, que les Bné-Israël ont pris conscience que toutes les souffrances qu'ils avaient subi en Egypte n'étaient finalement qu'une préparation et une purification en vue de cette révélation extraordinaire qui allait leur advenir au cœur de la mer des Joncs.

« C'est en eux que se réalise mon espoir »

Le saint rav d'Apta explique que le but de la Création est que le juif se réjouisse de son sort et comprenne que les bienfaits

qu'il reçoit d'Hachem ainsi que les souffrances qu'il vit, sont toutes destinées à lui permettre d'accéder au bien ultime prévu par le Créateur de l'univers dans Son immense bonté. Cette prise de conscience permet alors d'entonner une louange à D. du niveau de ce qu'Hachem attend, comme le dit le Midrach, « C'est en eux que se réalise mon espoir ».

La force de l'assemblée

Il est possible également de donner une autre explication au fait que les saints Patriarches n'aient pas prononcé de louanges à D. Du fait même de leur grandeur qui débouchait sur une humilité extrême, ils ne se sentaient pas l'audace de prononcer une louange au Maître absolu de l'univers.

Ceci n'est vrai que pour un individu particulier qui ressent profondément son insignifiance face au Créateur du monde, mais il n'en est pas de même pour une assemblée entière à qui revient assurément le droit d'entonner une louange en l'honneur d'Hachem, ainsi qu'il est dit : « Alors chantera Moché et les enfants d'Israël ».

Il est dès lors possible de comprendre l'importance primordiale de la prière dite en assemblée et le fait qu'elle n'est pas repoussée par D. comme il est mentionné dans Iyov (36,5) : « D. est puissant et ne dédaigne point ». Cette idée apparaît également dans le traité Brakhot 8a, où il est dit qu'Hachem ne repousse jamais une prière dite en public.

« Je chanterai pour D. car [mon cœur] s'est élevé »

Nous tenterons de donner un autre éclairage sur ce qui s'est réellement produit lors de l'ouverture de la mer des Joncs, en s'appuyant sur un fait authentique, rapporté par l'Admour « Beth Avraham » : quelque part en Europe de l'Est, un paysan juif était en chemin avec son fils vers la synagogue qui se trouvait en ville, pour participer aux prières des « Jours redoutables ». Au cœur même de la prière qui atteignait des sommets de spiritualité, le fils du paysan pris d'émotion se retourna vers son père et lui demanda s'il pouvait siffler pour exprimer sa ferveur religieuse ; interloqué par une telle demande, le père lui rétorqua qu'il n'était pas convenable de siffler dans une synagogue. Mais le fils, submergé par son émotion religieuse, supplia son père de lui permettre de siffler pour exprimer son amour à D. Le père ne voulut rien entendre…

C'est alors que le fils, n'y tenant plus, siffla de toutes ses forces. Le Ba'al Chem Tov expliqua qu'à ce moment une grande accusation céleste pesait sur la communauté, et que le sifflement du fils du paysan, qui provenait du plus profond de son cœur, fut agréé par D. et annula toutes les accusations.

Il en alla de même pour la traversée de la Mer des Joncs. En effet, chaque membre du peuple juif était conscient de ses défauts et de ses lacunes et pour autant ne s'empêcha pas d'entonner une louange à D. tellement le sentiment d'amour qu'ils ressentaient pour le Créateur était puissant… Et c'est précisément cette louange qui provient du plus profond du cœur, qu'Hachem attendait depuis des générations.

(Nétivot Chalom de l'Admour de Slonim zatsal)

Huitième étude

« Alors chantera Moché et les enfants d'Israël : ils dirent en ces termes »

Moché a autant de poids que tout le peuple juif

Il est écrit dans la Mékhilta (6, 15) : « Alors chantera Moché et les Bné Israël ». « Moché a autant de poids que tout le peuple d'Israël, et le peuple d'Israël a autant de poids que Moché, au moment où ils ont dit le cantique (lors de l'ouverture de la mer des Joncs) »

« Ils dirent en ces termes », Rabbi Né'hémia disait : l'esprit sain reposait sur eux, et ils déclamaient le cantique comme quelqu'un qui lit le *Kiriat chéma*. Rabbi Akiba disait : comme quelqu'un qui lit le *Hallel*. Rabbi Eléazar disait que Moché entamait le début d'une strophe et que les Bné Israël complétaient la suite de la stophe. Moché disait par exemple : « Je chanterai pour D. car il est élevé » et les Bné Israël répondaient ; « le cheval et son cavalier, Il les a précipités dans la mer ». Moché disait : « La force et la louange d'Hachem » et les Bné Israël répondaient : « Il est devenu pour moi la délivrance »

Il est écrit dans le Midrach Rabba (*parachat* Béchala'h) que les Bné Israël n'ont obtenu le privilège de dire une louange lors de la traversée de la mer des Joncs que par le mérite de la *émouna* (foi), comme il est dit : « Le peuple eut foi ». Et cette foi sublime en D. et en Son serviteur, comme il est dit « Ils crurent en Hachem et en Son serviteur », leur a donné le mérite

d’entonner une louange pour Hachem et d’atteindre ne serait-ce que le temps d’une louange, le niveau de Moché rabbénou.

Atteindre le niveau des plus grands dirigeants spirituels

« Que le sage entende et qu’il en prenne leçon ». Combien grande est la récompense de celui qui accepte avec patience les souffrances que D. lui envoie, et qui a suffisamment de *émouna* et de *bita’hon* (confiance en D.) pour comprendre que le but de tout ce qu’il vit est de l’amener au bien ultime prévu par le Créateur.

Il est tout simplement possible pour quelqu’un qui accomplit les *mitsvot* (commandements de la Torah) avec *messirout néfech* (dévouement), d’atteindre momentanément le niveau des Pères de la nation. Ainsi quelqu’un qui accomplit la *mitsva* (commandement de la Torah) d’accueillir des invités dans sa demeure, peut ressembler, l’espace d’un instant à Avraham *avinou*.

Celui qui est prêt à sacrifier sa vie pour D. ressemble à Yits’hak *avinou*. Celui qui assailli par l’adversité, fait montre contre vents et marées, d’une confiance en D. sans faille, ressemble à Ya’acov *avinou*.

D’une manière générale, celui qui s’efforce d’accomplir les *mitsvot* de manière méticuleuse, peut atteindre le niveau des plus grands *Tsadikim* (Justes) dans le domaine précis où il s’efforce de bien faire. De plus, il méritera que ces *Tsadikim* qu’il s’efforce d’imiter, interviennent en sa faveur auprès d’Hachem.

L'âme du *Tsadik* accompagne celui qui a atteint son niveau

On raconte qu'un jour, le Ari zal était assis en train d'étudier avec ses élèves, lorsqu'entra dans la pièce un juif simple. Immédiatement, le Ari hakadoch se leva de toute sa hauteur et déclara à haute voix : « Bienvenue ». Les élèves présents demandèrent à leur *rav* de leur livrer l'explication de son étrange comportement, mais celui-ci s'y refusa. Ce que voyant, Rabbi 'Hayim Vital sortit à la suite de l'homme et lui demanda de lui révéler s'il avait fait une grande *mitsva*. L'homme en question, quelque peu surpris, hésita un peu avant de répondre, puis finalement se souvint d'un haut fait qu'il avait accompli.

Un matin, en allant à la synagogue, il entendit des hurlements qui semblaient provenir d'une maison. Immédiatement, il se rendit sur les lieux et découvrit un spectacle effarant : des bandits s'étaient jetés sur les membres de la maisonnée, les avaient dépouillés de tous leurs biens et leur avaient même volé leurs habits. Dans un élan de compassion, il se défit de ses propres habits qui étaient de grande valeur et leur donna tout l'argent qu'il avait sur lui.

Cet homme qui avait accompli une action de sauvetage, avait atteint sur le moment le niveau de Rabbi Pin'has ben Yaïr qui avait consacré toute sa vie au rachat des prisonniers. Et lorsqu'il était entré dans la pièce où se trouvait le Ari zal, celui-ci s'était levé devant l'âme de Rabbi Pin'has ben Yaïr qui l'accompagnait.

Tout ceci, nous l'apprenons de l'épisode de l'ouverture de la mer des Joncs, où les juifs ont mérité d'atteindre le niveau

de Moché *rabbénou*, au point de pouvoir se joindre à son cantique. Heureux l'homme qui atteint le niveau des grands dirigeants du peuple juif et qui sait garder en son for intérieur ces instants d'élévation sublime.

(Rav Haim Efrayim Zaytchik Zatsal)

Neuvième étude

« Les peuples ont entendu, ils tremblent ; l'effroi a saisi les habitants de Péléchete ».

Il est écrit dans la Mékhilta que lorsque les nations du monde ont entendu que Pharaon et son armée ont été détruits dans la mer, que le royaume d'Egypte a été aboli, et que D. avait anéanti leurs idoles, la colère les a saisis. Lorsque les nations du monde ont entendu que D. favorisait Israël et souhaitait les faire entrer en *erets* Israël, la colère les a saisis. Lorsque les Bné Israël sont sortis de la mer, 'Amalek a rassemblé toutes les nations du monde pour venir combattre le peuple juif. Moché a alors prié et ils furent réduits au silence, à l'image d'une pierre. C'est pourquoi il est dit : « Par la force de ton bras, ils furent muets comme des pierres ».

Il est rapporté également dans la Mékhilta que ce ne sont pas seulement les juifs qui entonnèrent une louange en l'honneur d' Hachem, mais que les nations du monde aussi, après avoir entendu que Pharaon et son armée avaient péri dans la mer, que le royaume d'Egypte avait été anéanti et que les idoles égyptiennes avaient été détruites se mirent également à entonner un chant en l'honneur d'Hachem et rejetèrent uniformément l'idolâtrie. A priori, ces deux enseignements de la Mékhilta sont contradictoires.

D. est proche de son peuple

En guise d'introduction, nous citerons le Midrach Rabba qui rapporte le verset dans Chemot 23.15 : « Ceci est mon D. et je souhaite faire les *mitsvot* de la meilleure manière possible ».

Rabbi Bérékhia enseigne : « Vois comme sont grands les juifs qui ont traversé la mer des Joncs. Combien Moché a supplié avant de pouvoir contempler Hachem, comme il est dit : « Montre moi de grâce Ta gloire ». Hachem lui a répondu que ce n'était pas possible et finalement Il la lui a montrée de manière allusive.

Les '*Hayotes* (anges) supportent le trône céleste mais ne peuvent contempler Hachem. Au moment où ces anges doivent dire leur cantique, ils ne savent pas où se trouve Hachem mais le louent partout où Il se trouve, comme il est dit : « Bénie soit la gloire de D. de là où Il se trouve ».

Mais les juifs qui ont traversé la mer, se sont exprimés en ces termes : « Ceci est mon D. et je souhaite accomplir les *mitsvot* de la meilleure manière possible ». Hachem a dit au peuple juif : « Dans ce monde-ci, vous avez dit une fois : « Ceci est mon D. » Dans le monde à-venir, vous le direz deux fois, comme il est dit dans Yich'aya 25,9 : « On dira en ce jour : « Voici notre D. en qui nous avons mis notre espoir pour être secourus, voici Hachem en qui nous espérions. Réjouissons-nous de son salut »

Nous apprenons de ce Midrach que l'élévation particulière dont bénéficie Israël, à savoir la proximité avec Hachem au travers de la *téfila*, comme il est dit : « Un D. qui lui est proche », que la prière en tant que telle soit exaucée ou non, se retrouvera dans la Délivrance future où non contents de bénéficier de la Délivrance à proprement parler, ils auront aussi le privilège de percevoir le Libérateur, comme il est dit : « Ceci est la révélation de la Chékhina ». Et de ce point de vue là, ils bénéficient d'une proximité avec Hachem plus grande encore

que celle dont bénéficient les prophètes et qui va même au-delà de la proximité de Moché rabbénou avec Hachem.

Par contre, ce n'est pas du tout le cas des nations du monde qui même lorsqu'elles prient et qu'elles sont exaucées ne bénéficient pas de cette proximité avec Hachem.

Il en va de même pour la Délivrance future, où bien que les nations perçoivent les œuvres de D. et Ses hauts-faits, du fait qu'elles ne ressentent pas de proximité avec Hachem, elles restent dans leur impiété.

D'après cela, nous pouvons comprendre les enseignements contradictoires de la Mekhilta. D'une part, les nations furent émerveillées par les hauts-faits du Tout-Puissant et reconnurent Sa grandeur tout en rejetant l'idolâtrie. Mais cet éveil spirituel fut de courte durée. Ne ressentant aucune proximité avec Hachem, elles retournèrent bien vite à leur idolâtrie au point de vouloir s'en prendre par les armes au peuple juif.

(Rav Yehezkel Sarna Zatsal Roch Yechiva de Hevron)